

COMMISSION ROYALE SUR
LES PEUPLES AUTOCHTONES

ROYAL COMMISSION ON
ABORIGINAL PEOPLES

LOCATION/ENDROIT: HÔTEL CONFORTÉL
VAL D'OR (QUÉBEC)

DATE: LE MARDI 1^{er} DÉCEMBRE 1992

VOLUME: 2

"for the record..."

STENOTRAN

1376 Kilborn Ave.

Ottawa 521-0703

TABLE DES MATIÈRES

Val D'Or (Québec)
Le 1^{er} décembre 1992

NOM	PAGE
Présentation par D ^r Roland Chamberland, Clinicien D ^r Jacquelin Cossette, Clinicien	294
Presentation by Mr. Rhéal Boudrias	327
Présentation par Mgr Gérard Drainville Évêque d'Amos	361
Présentation par le Centre d'Amitié autochtone de Val d'Or Édith Cloutier, Directrice exécutive Lucy Louttit, Vice-Présidente Johanne Lacasse, Membre du Conseil Alain Kistabish, Secrétaire	404
Présentation par le Centre d'Entraide autochtone de Senneterre Louis Bordeleau	436
Présentation par le Conseil de Bande du Lac Simon Simon Anichinapeo, Chef Noé Mitchell, Conseiller/Agent d'information Annie Cheezo	460
Présentation par l'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix Marcelle Sinclair	472
Présentation par l'Association de Développement économique algonquin Steeve Mathias, Directeur	485
Présentation par la Chambre de Commerce de Val d'Or Élaine Pichet, Directrice générale	509

1 Val D'Or (Québec)

2 --- L'audience se poursuit à 9 h 15 le mardi

3 1^{er} décembre 1992

4 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:**

5 Nous allons maintenant reprendre la session d'audiences
6 publiques que nous avons suspendue hier soir.

7 Je voudrais demander au D^r Roland
8 Chamberland et Jacquelin Cossette de faire la première
9 présentation ce matin.

10 **D^r ROLAND CHAMBERLAND, CLINICIEN:** Nous
11 allons ajouter tout simplement des éléments à ce qui a
12 été discuté hier, Jacquelin Cossette et moi.

13 Ce par quoi j'aimerais débiter c'est que
14 dans les éléments de solution par rapport aux problèmes
15 qui sont envisagés dans les communautés autochtones du
16 décor ici, je ne peux pas parler pour les communautés
17 ailleurs au Québec, mais dans ce qu'on peut voir, nous
18 autres, comme cliniciens dans le travail, c'est qu'il est
19 définitif qu'il faut approcher avec des nouveaux yeux les
20 problèmes qu'on a sur le terrain, les problèmes qui sont
21 surtout liés aux questions de violence et la souffrance
22 qui est générée secondaire à ça, et caetera.

23 Pour nous autres ce qui est assez clair

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 c'est que ça prend absolument des équipes
2 multidisciplinaires de cliniciens qui viennent
3 s'impliquer dans les communautés avec les communautés.
4 Ça ne peut pas se faire strictement comme ça en aboutissant
5 comme une mouche dans un décor.

6 Une réflexion qui me chicotte beaucoup
7 c'est qu'on entend souvent des commentaires du genre "ça
8 coûte cher". Ce qui est clair aussi pour des gens qui
9 ne sont pas cliniciens, c'est facile d'avoir une réflexion
10 de ce type-là mais quand vous regardez les pathologies
11 secondaires à la consommation d'alcool, ce que ça peut
12 coûter à la société en termes de budget santé.

13 Quelqu'un qui se présente à l'hôpital
14 avec un oesophage qui saigne ou une pancréatite ou si ou
15 ça ou tous les séquelles secondaires, une consommation
16 d'alcool excessive à long terme chronique, je n'ai pas
17 besoin de vous faire de dessin que ça coûte extrêmement
18 cher. On est donc bien mieux de prévenir ça à l'avance.

19 Il est clair que pour ça dans le milieu
20 il faut absolument travailler sur les questions de
21 violence. Et ça prend des équipes qui viennent
22 s'impliquer. Pour nous, ça fait maintenant partie des
23 évidences du terrain.

StenoTran

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 Jacquelin peut poursuivre.

2 **D^r JACQUELIN COSSETTE, CLINICIEN:** J'ai
3 envie de me situer dans le contexte plus général de votre
4 démarche, monsieur le Président, madame et messieurs les
5 commissaires.

6 Vous allez achever bientôt votre
7 deuxième série d'audiences publiques à la grandeur du
8 Canada. Vous avez déjà publié le compte-rendu de votre
9 première série d'audiences, et un document de réflexion.

10 Vous êtes maintenant dans cette deuxième
11 série d'audiences, à la recherche de solutions pour
12 favoriser la vie des Autochtones dans ce pays, le Canada.
13 Vous avez vu et entendu des Autochtones de la région,
14 de différentes communautés, et des aidants aussi, qui ont
15 essayé de mettre en évidence leurs démarches
16 communautaires, démarches de revitalisation et de
17 développement d'une santé globale, qui comportent des
18 réaménagements de tous les aspects de leurs livres. C'est
19 dans ce contexte-là que je m'inscris comme clinicien, et
20 le D^r Chamberland aussi.

21 Vous avez sans doute retenu des façons
22 originales d'utiliser les ressources de certaines
23 communautés et des stratégies. Au niveau de ces

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 stratégies-là ce qui est important c'est que les
2 Autochtones restent maîtres d'oeuvre, avec un degré
3 d'autonomie et de responsabilité, qui est important.

4 Le degré d'autonomie et de
5 responsabilité dépend beaucoup de leurs capacités
6 individuelles et leurs capacités collectives de se prendre
7 en main et de se réaliser comme Autochtones dans notre
8 monde moderne.

9 Vous avez sans doute senti les douleurs
10 de la démarche des Autochtones, mais aussi leur
11 détermination et le courage qui les anime. Vous devez
12 savoir aussi que la collaboration des ressources
13 extérieures à celles du monde autochtone est nécessaire
14 et que les gouvernements provincial et fédéral doivent
15 s'adapter aux besoins des Autochtones plutôt que d'adapter
16 les Autochtones aux différents systèmes qui prévalent dans
17 le monde non-autochtone, monde non-autochtone qui veut
18 quand même supporter les Autochtones dans le développement
19 des différents aspects de leur vie.

20 Vous avez voyagé à travers le Canada et
21 ça s'adonne que les Autochtones canadiens anglophones ont
22 été l'objet de beaucoup d'observations au niveau de leur
23 propre processus de changements dans leurs communautés.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Il s'est opéré des changements intéressants et
2 l'expérience de la communauté de Alkali Lake est un modèle
3 excellent. Il y a eu un film qui a été fait, dont le titre
4 est "The Honour of All", qui met très bien en évidence
5 le processus de changement qui a été initié d'abord par
6 un membre de la communauté qui a obtenu l'accord de presque
7 tous les membres de la communauté, et il y a eu des
8 changements extraordinaires qui se sont faits.

9 Le film qui a été fait a été fait grâce
10 à une recherche à laquelle Neetchee Institute, si je suis
11 bien informé, a participé. Ce film-là aujourd'hui sert
12 de modèle pour l'instruction de toutes les communautés
13 qui veulent entrer dans un processus de changement, de
14 healing, comme on dit en anglais, mais un film comme ça
15 est extrêmement important pour que les non-Autochtones
16 comprennent la problématique des Autochtones et
17 comprennent le type de ressources qu'il faut développer.

18 Je pense que la recherche qui a été faite
19 là, le film qui a été fait là, servent autant sinon plus
20 au monde des Blancs, au monde non-Autochtone, et
21 particulièrement à tous ceux qui sont dans des institutions
22 et qui ont à comprendre et à élaborer des plans pour aider
23 les Autochtones.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Je pense que dans la Province de Québec
2 par rapport au monde francophone du Canada, j'ai fait
3 circuler le film "The Honour of All" pour constater que
4 la traduction française est très pauvre et que seulement
5 ceux qui comprennent très bien l'anglais peuvent profiter
6 de ce film-là.

7 Je l'ai fait circuler dans des groupes
8 de professionnels non-Autochtones, chez des Autochtones,
9 par exemple, en milieu incarcéral, et tout le monde était
10 toujours très touché. Le message est simple, il est
11 touchant, et il mobilise ceux qui écoutent ce film-là à
12 apporter des changements dans leur compréhension et leurs
13 actions. Mais il n'y a pas d'équivalent francophone.
14 Je ne crois pas qu'il y ait d'équivalent non plus dans
15 le monde francophone d'une observation d'un processus de
16 changement dans une communauté.

17 Ce que je voudrais faire valoir c'est
18 que ça serait important qu'au Québec il y ait une
19 observation d'un processus de changement qui réussit,
20 qu'il y ait des penseurs qui puissent l'écrire, que ça
21 puisse être mis en forme pour circuler, par exemple, sous
22 forme de film, de sorte que ça puisse servir à
23 l'instruction, à l'information des communautés

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 autochtones qui veulent entrer dans un processus de
2 changement, mais surtout que ce soit diffusé largement
3 dans le monde des intervenants et des administrateurs,
4 ceux qui dirigent les institutions, qui veulent donner
5 des services aux Autochtones.

6 Je pense que le Québec francophone, les
7 Autochtones en tant que ressources provinciales pour aider
8 les Autochtones francophones, je pense que les Autochtones
9 francophones ont droit à une ressource de ce type-là et
10 que ça mérite d'être développé. Qui pourrait y penser?
11 Cette Commission-ci peut émettre des solutions
12 intéressantes.

13 Personnellement, je ne veux pas parler
14 au nom d'une communauté spécifique ce matin parce que je
15 n'ai aucun mandat, mais je suis persuadé que vous allez
16 trouver une communauté, sinon plusieurs, qui pourrait
17 servir d'objet d'observation d'un processus qui peut
18 devenir un modèle et animer la réflexion dans toute la
19 Province de Québec.

20 Merci.

21 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je vous
22 remercie. Je pense que la dernière suggestion que vous
23 faite est certainement intéressante.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Nous avons entendu hier la Société de
2 Bien-être Kitcisakik. Nous avons entendu des jeunes
3 également qui sont venus nous parler de leurs douleurs,
4 de leurs difficultés, mais aussi surtout de leurs espoirs.

5 En fait, la Commission a rencontré des situations comme
6 celle-là un peu partout au Canada.

7 Une des questions que nous nous posons
8 c'est la façon d'intervenir efficacement dans les
9 communautés, parce que souvent ce sont les femmes qui
10 viennent nous en parler, ce sont les jeunes, plus que le
11 leadership. Parfois c'est également le leadership. Ça
12 dépend du niveau de prise de conscience.

13 Hier dans la présentation on nous a moins
14 parlé d'autonomie gouvernementale que de problèmes sociaux
15 et de guérison nécessaire et préalable. Je pense que c'est
16 certainement un bon échantillon de ce que l'on entend
17 régulièrement en termes de priorités dans les communautés.

18 L'une des choses qui nous frappe c'est
19 un peu comment faire en sorte que les générations de femmes,
20 d'enfants, voient la situation s'améliorer, qu'ils
21 puissent y avoir des interventions sans stigmatiser les
22 communautés, parce que ce que l'on sent, et souvent au
23 niveau du leadership, c'est un frein, c'est une crainte

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 d'une certaine façon qu'en parlant de ces problèmes qu'on
2 mette sur la place publique des situations et qu'on perde
3 le contrôle de l'image qu'on donne sur la communauté.

4 La Commission est très sensible à ça.
5 Nous allons faire une centaine d'études de cas dans
6 diverses communautés autochtones, inuits, métis,
7 indiennes, à travers le pays. Justement nous travaillons
8 sur des standards, des guides d'éthique sur la conduite
9 de ces recherches-là. Souvent, plus les communautés ont
10 des difficultés, plus le résultat de la recherche peut
11 être frappant et, au fond, plutôt qu'aider créer une
12 situation où l'image que l'on renvoie de la communauté
13 est aggravée, d'une certaine façon. Donc, avec le danger
14 de créer plus de mal que de bien.

15 En fait, ma question...vous êtes
16 psychiatres, vous êtes médecins depuis plus d'une décennie
17 dans le contexte des communautés algonquines ici, en
18 particulier au Lac Victoria, comment peut-on faire en sorte
19 de travailler... Vous nous dites que ça prend des équipes
20 multidisciplinaires avec le leadership autochtone.
21 Comment peut-on faire en sorte de faire ces
22 interventions-là de façon positive?

23 La Commission a pour mandat d'essayer

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 de rapprocher Autochtones et non-Autochtones au Québec.
2 On ne voudrait pas que cette préoccupation-là, qui est
3 plus intellectuelle d'une certaine façon, empêche des
4 interventions très concrètes sur l'amélioration des
5 conditions de vie. Vous avez certainement eu l'occasion
6 de réfléchir à ça. Vous vivez ça quotidiennement.

7 Comment faire en sorte de pouvoir faire
8 ces interventions-là et en même temps garder un certain
9 contrôle, que ça ne crée pas du côté des communautés un
10 stigmatisme qui, au fond, constitue un frein d'une certaine
11 façon et qui empêche d'autres de s'ouvrir et de venir parler
12 des problèmes et d'accueillir, effectivement, les services
13 dont ils ont besoin?

14 On pense que c'est une réflexion utile
15 ici pour plusieurs communautés autochtones, mais un peu
16 partout ailleurs aussi au Canada.

17 Est-ce que vous pourriez nous dire un
18 peu comment vous voyez ça?

19 **JACQUELIN COSSETTE:** Je pense que c'est
20 important que les communautés autochtones soient mises
21 en situation et qu'elles soient supportées pour réaliser
22 des réussites dans leur santé globale, ce qui est une façon
23 pour moi de voir la santé mentale dans une santé globale

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 qui comprend aussi un certain degré d'autonomie politique,
2 d'autonomie dans le domaine économique aussi, culturel.
3 Ça prend des réussites.

4 Quelles sont les stratégies qui vont
5 faire que les non-Autochtones vont aider les Autochtones
6 à réussir? Ce sont des stratégies qui vont s'adresser
7 à la base et où le non-Autochtone va accepter de ne pas
8 avoir le pouvoir ni l'autorité sur le plan scientifique,
9 sur le plan des idées, où le non-Autochtone va partager
10 ses idées, ses connaissances pour permettre aux
11 Autochtones de les prendre lorsqu'ils sont prêts et les
12 réaliser, finalement réussir, et de pouvoir se glorifier
13 avec une juste fierté d'avoir réussi.

14 Ce sont des stratégies qui vont à
15 l'inverse de la façon dont nos institutions sont
16 organisées. Pour pouvoir les réaliser ça prend rien de
17 moins qu'un by-pass des institutions qui ne pourront pas
18 changer à un rythme assez rapide pour apporter ce type
19 de support-là, parce qu'il s'agit d'un support auprès des
20 personnes en besoin dans les communautés, des intervenants
21 de la communauté, des intervenants qui s'organisent avec
22 les équipes locales pour que les non-Autochtones
23 complètent l'équipe autochtone, ou les équipes

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 autochtones.

2 Ça prend donc une certaine liberté
3 d'actions de la part des professionnels. Ça veut dire
4 qu'il faudrait idéalement qu'ils soient relativement
5 libérés des contraintes de leurs propres institutions,
6 pour ne pas dire des corsets des écoles par lesquelles
7 ils sont passés, parce que ça laisse des corsets
8 intellectuels, des façons de penser, des façons d'agir,
9 et il est important que les communautés puissent choisir
10 les personnes, choisir les professionnels avec qui ils
11 veulent travailler après les avoir testés.

12 Je ne pense pas qu'un non-Autochtone ne
13 devrait travailler avec un Autochtone sans avoir eu une
14 période de probation, ou l'équivalent, où les Autochtones
15 l'observent et décident qu'ils veulent travailler avec.

16 Il y a une exigence de ce type-là qui
17 doit se réaliser et nos institutions ne sont pas vraiment
18 prêtes à accepter ça. Alors, qu'est-ce que ça va prendre
19 sinon que les autorités politiques locales qui seraient
20 responsables de l'organisation de ces services puissent
21 avoir accès à une instance gouvernementale, provinciale
22 ou fédérale, qui comprendrait ce type de stratégie-là,
23 qui serait d'accord pour les favoriser, qui serait prête

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 à accepter qu'il y ait des formules différentes d'une
2 communauté à l'autre parce que les communautés ne sont
3 pas toutes rendues au même degré de développement en termes
4 de conserver leur culture, développement de leur culture,
5 mais développement de leurs capacités de vivre dans le
6 monde moderne aussi et d'intégrer tout ça.

7 Ça prend donc des solutions différentes.

8 Est-ce que ça ne prendrait pas -- j'ose dire le mot --
9 un by-pass de beaucoup d'institutions pour avoir accès
10 à un endroit où les gens peuvent analyser les situations
11 et répondre adéquatement et avoir des finances pour
12 répondre aux besoins pour supporter.

13 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Justement,
14 parlant d'institutions, est-ce qu'à votre connaissance
15 les centres locaux de services communautaires, qui ont
16 été des institutions créées pour innover, d'une certaine
17 façon, en prenant compte des problèmes sociaux et des
18 problèmes de santé.

19 Est-ce que les centres locaux de
20 services communautaires dans la région s'intéressent à
21 la réalité des Autochtones qui sont dans la région? Est-ce
22 qu'il y a une réflexion, est-ce qu'il y a une démarche
23 qui est entreprise, parce qu'il me semble que ce sont là

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 des institutions de première ligne qui sont mieux placées
2 que les hôpitaux, au départ pour amorcer un virage par
3 rapport aux problèmes de santé -- santé physique, mentale,
4 sociale -- dans ces communautés autochtones?

5 **JACQUELIN COSSETTE:** J'ai envie de dire
6 que oui, les institutions s'y intéressent d'une façon
7 générale, chacune selon leur façon de penser, parce qu'ils
8 ont leur façon de penser. Par contre, ce qui est efficace
9 dans une communauté c'est lorsqu'une personne est libérée
10 par cette institution-là pour penser librement, pour agir
11 librement avec les Autochtones et apporter des réponses
12 adaptées qui ne seront pas nécessairement celles qui auront
13 été formulées et institutionnalisées dans l'organisation
14 de laquelle ils viennent.

15 **ROLAND CHAMBERLAND:** Monsieur le
16 Président, si vous me permettez, j'aimerais ajouter
17 quelques points sur les questions que vous posez.

18 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:**
19 Certainement.

20 **ROLAND CHAMBERLAND:** Concernant le
21 point d'entrée dans les communautés, je pense que vous
22 l'avez très bien dit au fond, quand il y a une leadership
23 qui décide un bon matin que, bon, on ouvre la porte et,

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 et caetera, ça peut être une des façons, mais la façon
2 la plus classique que les demandes se présentent dans les
3 communautés c'est via, comme vous l'avez dit, les femmes
4 et les enfants.

5 Je pense qu'à ce moment-là la manière
6 de s'y prendre pour arriver à vraiment s'introduire
7 efficacement, de façon propre, c'est de répondre à ces
8 demandes-là de façon très ponctuelle et à partir de là
9 de gagner la confiance une fois que les entrées sont faites.

10 Le problème que je vois à l'intérieur
11 de ça c'est, oui, ça prend une certaine liberté de la part
12 des cliniciens, mais ça prend aussi une formation de base
13 pour être capable d'aborder les problèmes en milieu
14 transculturel. Et ça c'est quelque chose qui est très
15 déficient, règle générale, par rapport au milieu
16 autochtone.

17 Je pense qu'il y a de la formation de
18 base qui serait nécessaire chez les cliniciens at large
19 dans les régions pour être capables d'aborder vraiment
20 ou de façon plus adéquate les problèmes qui sont présentés.

21 Je peux vous donner des exemples que j'ai
22 déjà vus, qui n'ont rien à voir avec la clinique de santé
23 mentale ou autres, mais juste pour vous donner un petit

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 exemple. À un moment donné il y avait un agresseur qu'on
2 connaissait qui s'est présenté à des policiers pour leur
3 dire -- et ceci dit, j'ai plein de respect pour les
4 policiers dans le travail qu'ils font ici dans le décor.

5 Il s'est présenté à un moment donné à
6 un policier pour dire: J'aimerais faire mon testament.

7 Ce que ce gars-là voulait dire c'est qu'il voulait tout
8 simplement raconter tout ce qu'il avait fait comme
9 agressions, et caetera. Le policier en question lui a
10 tout simplement répondu: Faut que tu ailles voir le
11 notaire pour ça.

12 Ça vous donne une idée un peu...c'est
13 une bien petite anecdote pour vous faire saisir qu'il faut
14 être capable d'aborder ces problèmes-là directement, mais
15 avec les oreilles un peu plus ouvertes que d'habitude et
16 d'une façon où on est capable de répondre efficacement
17 à ce qui se présente.

18 Je pense qu'une fois l'entrée faite via,
19 règle générale, les enfants et les femmes, par la suite
20 la confiance se gagne et ça fait boule de neige. C'est
21 à partir de là que les portes s'ouvrent dans les
22 communautés. Mais je pense que ça doit se faire vraiment
23 sur la pointe des pieds, en marchant sur les oeufs. Le

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 film est "Il marchait avec les loups" mais là, on marche
2 sur les oeufs.

3 Il faut vraiment être prudent. Il ne
4 faut pas non plus partir en cavale ou en folie. Avec les
5 années on en a vu passer beaucoup de monde dans le décor
6 et on voit souvent des gens, soit Indian lovers ou autres,
7 qui sont partis en orbite, et à un moment donné ça ne marche
8 pas sur le terrain.

9 Ça prend vraiment des gens qui sont quand
10 même posés et calmes, certaines qualités essentielles de
11 la personne, pour être capables de rentrer dans les
12 communautés. Une fois que c'est fait...vous savez, avec
13 le temps la confiance se gagne et vraiment l'information
14 clinique sort. C'est comme ça qu'on peut le voir.

15 En ce qui concerne les CLSC à l'intérieur
16 de ça, c'est comme pour les cliniciens. Il y a du chemin
17 à faire aussi pour ces institutions-là en termes de
18 formation. Pour le moment, en tout cas, c'est sûr que
19 ce sont des points d'entrée...d'ailleurs les régies
20 régionales vont les utiliser beaucoup comme points
21 d'entrée, aussi comme services pour les Autochtones, mais
22 eux aussi ont besoin de formation.

23 Il y a des gens qui travaillent bien,

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 et caetera, à l'intérieur de ces boîtes-là, mais il reste
2 que la boîte at large a besoin de formation aussi pour
3 aborder le problème autochtone.

4 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Vous voulez
5 compléter?

6 **JACQUELIN COSSETTE:** Oui. Ce que j'ai
7 dit tout à l'heure peut peut-être paraître prétentieux
8 et arrogant, particulièrement aux oreilles de
9 non-Autochtones, et d'Autochtones aussi. Je veux
10 rappeler la dimension ignorance, qui a caractérisé ma vie
11 par rapport aux Autochtones.

12 J'ai été mis en contact presque dès ma
13 naissance, dès mon jeune âge, avec les Autochtones qui
14 habitaient l'été sur le bord de la Rivière Harricana.
15 J'ai maintenant 59 ans, mais ça ne fait que quatre ans
16 que je commence à comprendre à quel point j'ai été ignorant,
17 à quel point j'ai été impuissant, parce que je ne savais
18 pas mon ignorance. J'avais des prétentions, j'avais des
19 idées préconçues, même si j'avais une espèce d'amitié et
20 de bonne volonté par rapport aux Autochtones.

21 Si ça m'a pris 55 ans de ma vie pour
22 commencer à comprendre et avoir l'impression de pouvoir
23 peut-être intervenir d'une façon plus efficace, il y en

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 a d'autres qui ont du chemin à faire, et les institutions
2 en particulier je pense qu'il y a un travail à faire là
3 et nos maîtres, nos enseignants, doivent être les
4 Autochtones partout et tout le temps.

5 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Merci.

6 Commissaire Robinson?

7 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** I don't
8 have any questions. I would just like to thank you,
9 though, for your presentation this morning.

10 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Monsieur
11 Blakeney?

12 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** I would
13 like to thank the presenters a good deal for their comments
14 on this general issue of family violence. It has come
15 before the Commission, as you might imagine, a good number
16 of times from all parts of Canada.

17 It frequently arises when we start
18 talking about justice systems. Clearly many women fear
19 that if the outside justice systems are totally supplanted
20 by aboriginal justice systems, this will act against their
21 interests. Family violence is frequently denied in
22 Aboriginal communities, for the honour of the community.
23 It's denied in other communities as well.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Now the outside justice system, whether
2 it be the RCMP or the OPP or the Sûreté or whoever, sometimes
3 breaks down some of the barriers. Clearly some of the
4 women fear that a band controlled justice system would
5 continue the denial of the problem.

6 As I have said, the problem is one of
7 Aboriginal and non-Aboriginal alike, but it appears to
8 present special problems in small self-contained
9 communities, again Aboriginal and non-Aboriginal. I can
10 think of a particular community in the province which I
11 grew up in, Nova Scotia, which had an absolute rash of
12 family violence problems involving women and involving
13 children, which is not an aboriginal community, but it
14 had all of the self contained community aspects of people
15 knowing each other and feeling certain "us against the
16 world" mentality of any self-contained community.

17 These are not easy for anybody from the
18 outside to penetrate. You have been very helpful in
19 indicating how this might be done.

20 I wanted to ask, and I don't know whether
21 what I am saying even makes sense for the communities you
22 know, but in some of the small non-aboriginal communities
23 with which I am familiar, about the only people there

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 steadily are the health nurse and some of the community
2 health reps who are -- and I don't know if these terms
3 are the same -- frequently from the community or at least
4 aboriginal, the health nurse is usually not. This is the
5 only person with whom many women and children have a
6 continued and ongoing contact in a way in which they can
7 build up the sense of confidence that you suggest is
8 necessary. Gaining confidence is necessary for the
9 outsider, if I got one of your messages.

10 Is there, then, a special role for the
11 health nurse or the person who is steadily in the community
12 day-in and day-out as a way of opening up the outside
13 system, as I might say, for the assistance of women who
14 are usually leading the fight against a community which
15 is troubled by family violence? Can you comment on the
16 role of the nurse?

17 **ROLAND CHAMBERLAND:** Dans ma pratique
18 j'ai vu beaucoup d'infirmières, de nursing, si on veut,
19 dans des communautés autochtones. J'ai vu beaucoup
20 d'individus passer et j'ai vu beaucoup de différents types
21 de nursing dans différentes communautés.

22 Souvent ce que j'ai remarqué au début
23 de ma pratique c'est que les infirmières ou les infirmiers

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 n'avaient pas de point de référence où ils pouvaient, même
2 s'ils arrivaient au disclosure de tous les problèmes
3 cliniques de violence auxquels elles avaient à faire face,
4 elles n'avaient pas d'endroits où les référer. Alors
5 elles se ramassaient avec une charge de travail qui était
6 épouvantable. Elles étaient prises à faire ce qu'on
7 appelle du counselling, et en même temps elles avaient
8 à assumer une masse de travail clinique de l'infirmière
9 dans une communauté qui a à voir avec les vaccins, avec
10 tout ce qui tourne autour de la santé physique.

11 Par conséquent, elles venaient très
12 rapidement débordées. J'ai vu un turnover d'infirmières
13 assez fascinant dans les communautés autochtones. Elles
14 n'arrivaient pas à survivre un an, maximum deux. Celles
15 qui étaient rattachées à Santé et Bien-être Canada, règle
16 générale, souffraient de ce type de...aujourd'hui on a
17 de beaux petits termes pour ça, le burnout des compagnies,
18 mais de toute façon elles venaient complètement épuisées
19 au bout d'un an ou deux.

20 Il y a des individus plus
21 particulièrement qui arrivaient quand même à survivre à
22 travers ça, et c'était celles qui étaient mariées avec
23 un Autochtone déjà. C'était plus simple pour elles, parce

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 qu'elles avaient accès à plus d'informations et elles se
2 créaient un réseau où elles étaient capables de tamponner
3 l'ensemble des problèmes cliniques auxquels elles avaient
4 à faire face.

5 Il reste que lorsque l'infirmière n'a
6 pas de réseau autour où elle peut référer l'ensemble des
7 problèmes qui lui viennent dessus, c'est épouvantable.
8 Elle écrase. Ça fait partie du processus clinique usuel.

9 Une des communautés où j'ai travaillé
10 j'ai remarqué que l'infirmière n'arrivait plus à assumer
11 l'ensemble aussi des signalements vers les services
12 sociaux auxquels elle avait affaire parce qu'il n'y avait
13 aucune réponse et par conséquent à un moment donné elle
14 était complètement démunie.

15 Il y a un rôle de support à faire à ce
16 moment-là à son égard qui devient extrêmement pénible parce
17 qu'il n'y a pas de réponse. C'est comme si elle était en
18 train des appels radio mais qu'il n'y a jamais de réponse
19 à ses questions. Alors ça devient extrêmement pénible.

20 Je trouve ça extraordinaire que ces
21 femmes-là ou ces hommes-là arrivent quand même à
22 fonctionner, même pendant des périodes si brèves à
23 l'intérieur des communautés. Mais tant et aussi longtemps

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 qu'il n'y a pas une équipe qui se bâtit autour de ces
2 femmes-là ou de ces hommes-là en termes de références,
3 et caetera, ils arrivent vraiment au bout du chemin très,
4 très rapidement.

5 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Vous voulez
6 compléter?

7 **JACQUELIN COSSETTE:** Mr. Blakeney, I
8 like the way you stressed the importance of the members
9 of the community who are present to other members, who
10 listen to them and help them to do something else with
11 themselves.

12 You also stressed the importance of the
13 reps, as you called them, the native representatives.
14 I think they are absolutely necessary. They are the first
15 instruments that will help the people in the communities.

16 But these people have to be supported a lot. The
17 professionals who go and work in the community have to
18 be supported too.

19 We see that native representatives need
20 a lot of vacation. One formula that has been adopted by
21 many people is that they work part-time. Part of the week
22 they work and part of the week they go to the woods, in
23 the bush, or do something else. I think this is something

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 that should be thought of as a way to function.

2 The support that has to be given by the
3 non-native people, whatever professionals are needed, has
4 to be adapted. I would like to call this activity clinical
5 supervision, or better, co-supervision because it's a
6 collaboration business of people who are equal even if
7 some have more knowledge or experience than others. The
8 non-natives lack a lot of knowledge, and they cannot change
9 native people. They need native instruments.

10 It's so difficult to find the proper
11 clinical supervision. Again, it's individuals that have
12 to be searched for, discovered, and used. I think the
13 organizations should be invited to provide these people
14 and to free them, really free them, from their own
15 institutional habits so that they can be used in the
16 communities.

17 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Merci.

18 Commissaire Polson?

19 **COMMISSIONER GORDON POLSON:** I want to
20 also acknowledge your presentation and your sensitivity
21 to such a precarious issue. I don't think violence, as
22 described, is exclusive to one particular community or
23 exclusive to First Nations communities.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 I think we just have to look at the media
2 reports and find that it extends from across this country,
3 from Mount Cashel to Prescott.

4 I think as well that the service
5 providers have a great responsibility. I think that from
6 primary prevention right through to therapy or treatment,
7 whatever you want to call it -- you talked about issues
8 surrounding mental health, economic, cultural, social
9 components.

10 I look at these as elements of
11 self-government, and it's a holistic perception of what
12 self-government could mean. I guess the demise of the
13 Charlottetown Agreement also is putting that approach on
14 the back burner right now, but that does not mean that
15 these incidents of violence are going to terminate.

16 I think they are an every-day experience
17 that you talked about and I think that the
18 multi-disciplinary team you mentioned as an element of
19 your solution as well as impediments to it, which would
20 be the cost effectiveness of that approach are crucial
21 concerns that I think are going to have to be taken
22 seriously.

23 I think the co-operation from outside

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 resources, as you two individuals, have to be highly
2 commended in the type of work you are doing. I think also,
3 as I had mentioned, that the situation is two-fold because
4 we have to look at the long term approaches to the solution,
5 and I think we have to address the immediate or short term
6 initiatives that are going to be taken.

7 You talked about models that are
8 existent in areas such as Alkali Lake and a lot of the
9 resources that are available for English-speaking First
10 Nations citizens. I know there are some, such as Nitchi
11 training, flying on your own, the circle of the Elders.
12 These are all programs that have been developed for
13 English-speaking First Nations communities.

14 My question, then, lies with what
15 initiatives, if any, or mechanisms are presently being
16 utilized to address these issues of violence that are
17 occurring in the community, not only for the victims, but
18 for the perpetrators as well?

19 **JACQUELIN COSSETTE:** I would have liked
20 Roland to answer your question, because he has been there
21 for something like 14 years.

22 Many programs may be useful, but as
23 Roland has been doing with the members of a community,

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 they have worked case by case. They have been there.
2 They were around and when a native person wanted to talk
3 and to share her or his problems, there was someone to
4 listen, a Native first most of the time, then other people
5 like the doctors and the nurses and the social workers.

6 This, to me, remains the most useful way
7 to work. It costs less money and it's more effective.
8 It does not mean that programs should not be available.

9 A lot of programs should be available so that the people
10 of communities who are ready for it can go out of the
11 community and use the programs, wherever they are.

12 It's important that native people can
13 use all the facilities in any institution that is available
14 there to all the population. So some native persons prefer
15 to out than use the facilities and the help in their own
16 communities. Both ways have to remain available to them.

17 **ROLAND CHAMBERLAND:** Le point important
18 en ce qui me concerne, pour rajouter à ce que Jacquelin
19 est en train de discuter c'est que lorsqu'un problème se
20 présente, le cerner au complet. Ce que ça veut dire, le
21 cerner au complet, c'est pas strictement avec le petit
22 ou la maman ou le papa ou si ou ça, mais il faut faire
23 le tour de ce problème-là au complet en premier. C'est

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 la première chose à faire.

2 Ce que signifie "faire le tour du
3 problème au complet", c'est d'aller voir tous les gens
4 qui sont concernés de façon directe ou indirecte, et ça
5 peut inclure les autorités politiques dans certains cas,
6 et caetera.

7 Une fois qu'on a fait le tour du problème
8 comme il le faut cliniquement, après ça on peut intervenir
9 ou on peut suggérer, mais on ne peut jamais diriger,
10 commander, on ne peut jamais avoir des attitudes ou...
11 C'est vraiment l'antithèse du fonctionnement dans un décor
12 transculturel en ce qui me concerne que d'arriver et de
13 commencer à dire à quelqu'un tu va faire ci ou tu vas faire
14 ça. Ça ne fonctionnera jamais.

15 Il s'agit de proposer, avec les éléments
16 moteurs de la communauté, des solutions. Et c'est à partir
17 de là que l'individu qui est concerné va décider, bon,
18 moi j'opte pour telle chose.

19 Il faut aussi comprendre qu'il faut que
20 les gens se fassent les dents. Il faut accepter que des
21 gens peut-être vont aller une fois, deux fois, trois fois
22 dans tel pattern ou dans telle démarche même si on leur
23 met le miroir dans la figure et on dit que nous, on ne

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 pense pas que ça va fonctionner. Il faut accepter ça.
2 Il faut accepter certaines voies où on va avoir à se poser
3 des questions, et caetera.

4 L'important à l'intérieur de ça est de
5 garder l'espoir, surtout de faire le tour des problèmes
6 cliniquement, d'aplomb, jamais, jamais avoir un problème
7 qui est soumis et l'escamoter ou de l'envoyer du coin de
8 la main. Parfois, quand ça fait 12 ans que vous êtes debout
9 en train de travailler, ça ne vous tente pas trop, mais
10 c'est ça, la vie. Et les problèmes ne se présentent
11 jamais, comme c'est classique dans un bureau ou à quelque
12 part, avec "voici l'horaire et la petite cédule" et ci
13 et ça. Même pas l'horaire de la Commission.

14 Ça se passe toujours justement au moment
15 où vous ne vous y attendez pas. Il s'agit de le gérer
16 de façon adéquate. C'est toujours de cette façon-là.
17 C'est pour ça que j'insiste beaucoup sur la formation des
18 cliniciens, parce qu'il faut vraiment connaître un
19 éventail thérapeutique drôlement élevé si on veut être
20 capable de fonctionner dans ce milieu-là.

21 Comme le dit Gordon, d'ailleurs, dans
22 n'importe quel milieu où il y a de la violence, de toute
23 façon il faut être capable de... La violence,

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 effectivement, comme le dit le Commissaire Polson, n'a
2 rien à voir strictement avec le milieu autochtone. Il
3 y en a dans le milieu allochtone, on le sait tous, mais
4 il faut être capable d'aborder ces problèmes-là de façon
5 adéquate. Alors l'éventail thérapeutique doit être très
6 large.

7 **JACQUELIN COSSETTE:** J'aurais envie
8 d'ajouter que dans le monde non-autochtone, le rejet par
9 des intervenants, de bénéficiaires qui demandent des
10 services, qui ont besoin de services, surtout lorsqu'ils
11 ont des besoins qui correspondent à de grandes douleurs,
12 des grands problèmes, comme ceux de la violence, de
13 l'inceste, le rejet est habituellement et surtout
14 inconscient de la part des intervenants.

15 On trouve dans les dossiers des notes
16 comme: Patient non motivé; la patient manque ses
17 rendez-vous. Et c'est suffisant pour fermer un dossier.
18 Le clinicien peut fermer le dossier et ne pas être vraiment
19 conscient que c'est son rejet inconscient qui a opéré et
20 qui a fait que cette personne-là ne recevra pas de services.

21 Il va recevoir son congé du clinicien
22 et de l'institution dont il serait désirable qu'il reçoive
23 des services.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Docteur
2 Chamberland, Docteur Cossette, on vous remercie d'être
3 venus ajouter votre expérience concrète de ce qui avait
4 été amorcé hier.

5 Nous espérons, comme j'ai eu l'occasion
6 de le dire, garder le contact. La Commission sera au
7 travail dans la prochaine année au niveau de la
8 consultation publique et nous apprécierions, si vous avez
9 des idées additionnelles, de les formuler par écrit ou
10 de nous contacter. Vous avez nos coordonnées. On est
11 extrêmement intéressé.

12 C'est un dialogue et on est conscient
13 qu'on est uniquement au sommet, d'une certaine façon, de
14 l'iceberg sur la façon d'aborder les problèmes sociaux
15 de santé physique et mentale dans un certain nombre de
16 communautés, et vos conseils sont fort importants pour
17 inspirer les recommandations de la Commission.

18 Merci.

19 Je voudrais maintenant demander à M.
20 Rhéal Boudrias, qui est le président sortant de l'Alliance
21 autochtone du Québec, de venir faire sa présentation.

22 **MR. RHÉAL BOUDRIAS:** I brought along my
23 sidekick for many years.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Mr. Co-chairman and commissioners,
2 we're going to make a verbal report seeing we did not have
3 much advanced notice. I'm making it on a personal basis
4 to the years we have been working in the fight for
5 off-reserve recognition of Native people.

6 I was born in a small town south of here
7 in Timiskaming in the early 60's and them years.

8 I started to notice that in our little
9 town we were treated as Indians, but we were not treated
10 as Indians throughout most of the Native world and the
11 governments. Basically it seemed to me there was
12 something wrong at that point in time but we had really
13 no way of -- we knew something was wrong, but Indian Affairs
14 was pretty well implemented on the reserves and in the
15 bands and yet we were off-reserve and we never lived
16 on-reserve but we were treated as Indians. At that time
17 that's when I realized that there was something wrong with
18 the whole system.

19 My mother had lost her status, my
20 grand-mother. So we were pretty much in a situation that
21 we knew who we were but we were not recognized as such
22 throughout the whole of Canada. Then we had Indian Affairs
23 and if you didn't have your status you weren't an Indian.

StenoTran

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Basically that's when we were sensitized to fighting for
2 our rights as off-reserve. That started in 1972 when
3 they formed the Native Council. I have been in that fight
4 ever since.

5 We went through stages of recognition,
6 beginning first by being recognized as a people that lived
7 off-reserve. Through the years we gradually implemented
8 ourselves as off-reserve, but it's hard off-reserve to
9 keep an identity and keep an organization together because
10 you're scattered throughout the whole land. You're not
11 just in one area where you can concentrate on groups of
12 people. It's hard to organize these people and keep them
13 together and really adapt to try and get the programs.

14 When we started a lot of people at that
15 time, even Indians themselves, believed that as soon as
16 they were taken their status they were no longer Native
17 people or Indians, or recognized as such. I think that
18 has changed over the past 20 years. Now there will be no
19 denial to any Native person who feels he's from a nation
20 that now he is well implemented regardless of where he
21 lives throughout Canada, that he has pride in being an
22 Indian person, a Native person of the Nation, and he
23 recognizes himself as such.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 He does recognize too that there should
2 be some equality in dealing with his problems, because
3 we do have problems yet off-reserve. We have problems
4 but they are not quite so evident maybe in the terms that
5 we have addressed them. But we still very much have the
6 same problems that we lived day-to-day, it's just that
7 because we are scattered throughout the land we don't see
8 the problems so much.

9 Studies have shown that we still have
10 these problems and that have to work on them. We have
11 programs but the programs, which I'll go into later, are
12 not trickling down to the people. So basically we still
13 have a long way to go to reach the people off-reserve such
14 as Indians and their social problems.

15 You don't adapt in the world of society
16 just by moving or living in it. Although you have a lot
17 of influences to put yourself there but you do have
18 influences that keep you in your place, such as racism
19 and different approaches that they remind you constantly
20 that you're an Indian and that you still face these
21 prejudices and racism towards living in the society.

22 Especially if you're a visible Indian
23 throughout the land they'll remind you of who you are.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Of course you don't mind that but you still face the
2 problems that come along with these things, and we still
3 off-reserve have these problems.

4 Over the years the Indian Act changed.
5 We got our status back but then the governments tend to
6 always keep the programs away from touching the base.
7 That's what is happening now. We have programs, but they
8 are not trickling down to make effect on the grassroots
9 people. So I think that's where we are at this point in
10 time.

11 As far as self-government is concerned,
12 we believe in self-government. The only thing is that
13 we would like to see the nations be self-government on
14 their lands, taking into effect the needs of the
15 off-reserve populations that live within these lands as
16 either Algonquins or whatever it is. We do have some
17 special needs that would have to be addressed in
18 self-government.

19 Self-government to me was always from
20 the nations down -- your bands, your nation is your
21 self-government. We belong to these but I think it would
22 have to be done in consultation with all the nation members
23 that live within this land. So the special needs of

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 different groups within these nations could be adapted
2 in programs put forward.

3 I always believed that the nations
4 should because in that way there are all kinds of groups
5 representing different people. I think with the
6 self-government it could bring back together our nations
7 and put them back to be living as one, which we were before
8 time.

9 I don't see how you are going to operate
10 three or four different types of self-government nations
11 on one nation land. If you're an Algonquin, like us, we're
12 an Algonquin nation, I think it should be the Algonquin
13 nation within the Algonquin territory that is the
14 self-government. But all the members of the Nation should
15 be consulted and their needs answered.

16 That's about the situation we were in
17 throughout the past. It was a kind of letdown, I guess,
18 because we thought that finally we were going to come to
19 our equality provisions with the Charlottetown agreement,
20 but that went through so now we have to continue on and
21 see if we can get these -- what's the next steps will be
22 up to nations and different people to see if we can get
23 them done.

StenoTran

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 So the off-reserve is one of the areas,
2 and we are still lacking -- throughout the whole
3 presentation you realized that we are always lacking
4 resources off-reserve. One of the main areas is we don't
5 have the resources off-reserve for the people to access
6 these programs that are available. In fact, some of the
7 people who live off-reserve don't even know that the
8 programs exist, or that there is a program that exists.

9 So we are in need of more information
10 and resources to get the thing out to the people, because
11 we do live in a situation where, as I said before, we have
12 the problems.

13 That's about the situation of where we
14 are now as off-reserve Indians. The stats on off-reserve
15 Indians, if you take Northern Quebec, the Inuit and the
16 Cree, south of there you're almost 50/50 on-reserve and
17 off-reserve. That's why I feel governments, since the
18 change of the Indian Act, especially the Indian Affairs,
19 tend to hold the programs to the reserves because, maybe
20 they gave us back our status, but they cut the programs
21 off. I guess it's a question of money, I don't know, but
22 anyway, in Quebec now we're almost 50/50 on-reserve and
23 off-reserve.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 That makes us where we have to really
2 addresses these people off-reserve, yet we don't have the
3 resources off-reserve whatsoever to access these problems.

4 I'm going to go into some of the areas
5 that we worked in, like the economic development program
6 that was announced, the new one back about three or four
7 years ago. At that time they said that again we were going
8 to access that program.

9 We were told that we could access it but
10 then we did not have any resources. Over the last four
11 years, if you take the stats and ask the government, ISTC,
12 I'm sure you'll come up with a very low percentage that
13 Indians off-reserve is taking. Yet we have unemployment
14 amongst our people comparable to -- we're still in the
15 30 to 40 per cent unemployment rates. And we have no
16 resources to access these economic development programs.

17 We started in Quebec what they call a
18 financial institution. The thing is there but then we have
19 nobody to help our people write up the projects and get
20 them accessed. In fact, I don't know if all the
21 off-reserve people know that that institution exists.
22 A certain amount of them know, but they certainly don't
23 know them all. We asked for resources and they just don't

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 move on them. That's one of the areas in the development.

2 Then we have "Pathways", which is a new
3 program. For the past two or three years we have been
4 working on a manpower program known as "Pathways".

5 I was involved at that time as President
6 representing off-reserve and Métis in the Province of
7 Quebec. Across Canada they were having problems between
8 the nations and off-reserve and stull like that, but I
9 always favoured that the nations -- I said we would go
10 with the nations with the "Pathways" program the first
11 time that the nations or bands were going to service some
12 of the off-reserve with this Pathways program.

13 Again in the past year we have not
14 accessed this program. The band has accessed it, but the
15 off-reserve hasn't. But that does not mean it's the fault
16 of the bands. We know that. It's the lack of resources.
17 We don't have the resources to go out and access them.
18 If you don't apply for the program, you're not going to
19 get it.

20 The people living in different parts of
21 our communities couldn't apply because a lot of them
22 probably don't even know "Pathways" exists. So we need
23 resources there again so we can at least apply for the

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 program.

2 Then we have housing. At this point in
3 time we're in a critical stage in Quebec because the federal
4 housing, which is delivered through the provincial --
5 housing to us was one of the major concerns when we started
6 20 years back it was the first concern we had.

7 Over the years we have touched between
8 7,0000 and 10,000 households in the Province of Quebec,
9 and they are all low income. So you can see that there
10 is nobody in those 10,000 households that have money. They
11 are mostly low income, like welfare and seasonal work,
12 stuff like that, because the program does not permit us
13 to go about these low income families.

14 Over the years we have touched
15 approximately 10,000 households throughout the province
16 which is all low income. So you can see that the major
17 part of the Indians off-reserve is -- and that's not
18 touching the ones that live in rental units. This is just
19 like people who own their shacks, own their houses, and
20 the new program that we build housing for.

21 The problem there is that it's not a
22 native program. When it leaves the federal level it's
23 supposed to be the rural and native housing program. But

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 when it's delivered by the Province of Quebec it becomes
2 an "HLM", which is just a low income housing project, with
3 no native content whatsoever. It's just all the same HLM
4 or the same low income rental housing that you can get
5 from any community in the Province of Quebec.

6 The criteria are the same, the delivery,
7 the laws, everything that touch us is the same thing as
8 any low income housing. They have their law at the Société
9 d'Habitation du Québec which touches low income housing.
10 That is starting to have the effect that we are going to
11 be back in the same position we were 20 years ago in another
12 five years if we don't do something about it.

13 Now we are presently trying to get the
14 provincial government to change that law so that at least
15 we'll have a self-government program that could touch us
16 and answer to our specific needs. The people who are now
17 being evicted -- there's an eviction system and everything
18 to the Régie des Loyers and everything. We are evicting
19 the people we asked for housing for at the beginning.
20 Because we have no social development so they stay within
21 this housing, we put them in housing and all we become
22 is landlords -- our corporation is a landlord -- to these
23 rental units.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 There is no backup to the people who are
2 living in these units and they are starting to be evicted
3 every day now. We are going to be back to where we were
4 in 1972 if we don't do something about this housing program.

5 It's all based because it's not a program that adapts
6 to us.

7 What they do is they take the federal
8 programs and try to adapt -- add "native" to a program,
9 but it's not a native program, it's just any program, they
10 take it and change it around. They never put criteria that
11 will adapt to us, to native people living off-reserve.

12 That's basically some of the points if
13 you look at the housing program. So housing is one area
14 where we really have to move on because we're going to
15 be back again where we started from.

16 Other programs would be the health and
17 welfare. That's one area that is fairly working all right.

18 There's a certain amount of native people in there. I
19 recently had experience in the health and welfare. I was
20 transplanted a kidney about a month ago. The first part
21 of the health and welfare institution which is good --
22 you have the native people working there -- but then you
23 get to a certain level where it turns into a white

StenoTran

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 bureaucracy. There again there are problems, where they
2 don't seem to treat people very good anyway, I found.

3 I personally was involved some of that.

4 I think again there should be talk there about that
5 institution being turned over to native people,
6 professional people, being given a chance. All you have
7 there are the drivers and agents that are -- but when it
8 gets past a certain point, again it's white people that
9 operate. I don't feel sometimes that they are treating
10 the people right. That's about it for programs.

11 We have a need for cultural programs.

12 We have the friendship centres, but they don't touch all
13 the rural areas of Quebec. Our culture is built within
14 our own families because we live different places. We
15 have six friendship centres in the Province of Quebec,
16 which do a good job, but then they don't touch all the
17 native people that are in Quebec. They touch different
18 areas, certain areas and certain groups of people. So
19 we have a need for cultural programs that may be more in
20 the schools and different places where we'll feel a little
21 bit more at home within the Province of Quebec and Canada.

22 We try to survive our culture within our
23 families and practising within ourselves and groups of

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 people, but I think we have to do more there in terms of
2 trying to -- I think we depend a little bit more that we
3 are bands. We tend to relate to our bands a little bit
4 more. It's just like our homeland we feel the bands
5 represent to us. I think in the cultural area we have
6 to have a little bit more support.

7 I think some of the areas that should
8 be looked at through the Commission too is not on the people
9 you're talking to like us, but you should talk to the
10 government people, like the federal departments that
11 deliver programs to us, especially the off-reserve, and
12 how they go about delivering the programs. Are the programs
13 answering? Is it reaching the base?

14 I think the Commission should be
15 entitled to call people, such as manpower or housing or
16 things like that, to ask them if their programs are
17 trickling down to the base. Definitely they're not. They
18 do a lot of talking in meetings and things like that but
19 where it really counts is at the grassroots level.

20 I feel the Commission should talk to
21 these different government departments to see if their
22 programs are really getting down to the grassroots people.
23 That's basically what I wanted to say.

StenoTran

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 There's another area that I would like
2 to express concern about. Over the past 20 years I've
3 been involved with different organizations. I've been
4 particularly involved with the Native Alliance of Quebec,
5 representing Indians off-reserve and Métis. There are
6 other organizations and different groups.

7 There are too many people now who are
8 claiming to be Native people and they're not Native people.
9 This thing is going on throughout the Province of Quebec.

10 I think it's time that the governments
11 sit down and make some definition of Native people. It's
12 getting to a point where even the Native people are losing
13 their resources to fight for our rights. Different
14 organizations are popping up all over the place. I
15 personally know, over the past few years, that there are
16 people carrying native cards or -- I don't know if they
17 get full recognition, but they do get some recognition,
18 maybe not all, but they are using the native name and the
19 native thing to gain access to certain --

20 They fraud it too. They use these cards
21 on unsuspecting merchants. They use it for tax purposes.

22 There are all kinds of different things going on. I think
23 that has to be cleared up because it's getting out of hand

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 in the Province of Quebec.

2 There are organizations that spring up.

3 One example is the Public Service. It hires native
4 people, but all they go on is a native card. I've seen
5 people buy native cards at \$25, \$30 a card, go to the Public
6 Service and get hired as a native person. Who are they
7 cutting out? They're cutting out the real native person
8 that has problems who wants to work in the Public Service.

9 I don't know if it's the federal
10 government using that -- you see, a white person gets an
11 education. He has a background. Not all native people
12 have that because we have our problems in education and
13 all that. It seems that the government departments are
14 hiring these people with native cards just so they can
15 have some statistics and say they hired so many native
16 people in their department. But are they really native?

17 I saw them lined up, buying cards at \$25
18 and \$30 a card, and organizations spring up overnight that
19 have 15,000 members. Somebody has to start doing
20 something about these organizations that the people are
21 not native within them. Yet they are benefiting from
22 native programs and native placement and other native
23 things.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 Somebody has to take the bull by the
2 horns and do something about who is a native and who should
3 benefit from native programs. It's off-reserve where it's
4 really messing the Province of Quebec, even to people
5 going, using native cards. I can't prove this but they
6 go south and get work in the States. There were rumours
7 of people getting their cards to work in the States through
8 joining organizations in the Province because they have
9 native cards.

10 So I think there has to be a cleanup of
11 that so the real native people can get on to fighting or
12 looking out for their rights.

13 I think that's basically what I wanted
14 to say in my presentation.

15 **CO-CHAIR RENÉ DUSSAULT:** Thank you, Mr.
16 Boudrias, for coming and making this presentation.

17 I understand that you were President of
18 the Alliance des Autochtones du Québec for a few years.

19 **RHÉAL BOUDRIAS:** I did two terms. I did
20 one term in the late 70s and then I did three years finishing
21 this summer.

22 **CO-CHAIR RENÉ DUSSAULT:** L'Alliance is
23 regrouping Algonquin people only?

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **RHÉAL BOUDRIAS:** No. It has a mandate
2 for provincial off-reserve and Métis.

3 **CO-CHAIR RENÉ DUSSAULT:** My question
4 is, how many nations are represented? What is your
5 membership? How many members do you have at l'Alliance?

6 **RHÉAL BOUDRIAS:** There are basically
7 about 20,000 members -- give or take, about 15,000, I guess.

8 **CO-CHAIR RENÉ DUSSAULT:** The members
9 are coming from what nations?

10 **RHÉAL BOUDRIAS:** At the beginning it was
11 mostly the nations throughout the Province of Quebec.
12 We had a lot of off-reserve people within the nations.
13 That was one of the things that happened. With the
14 Secretary of State program, they just fund one organization
15 in the Province of Quebec.

16 You had the Indians off-reserve and then
17 you had the Métis. We stayed within this organization
18 but we were in a constant fight over membership. The
19 Indians off-reserve and the Métis -- the definition of
20 Métis. We always had to compromise. If we didn't have
21 the Native Alliance to speak for off-reserve Indians, we
22 had nobody. There was no other organization. The
23 Secretary of State would not recognize any organization

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 that could speak just for Indians off-reserve or speak
2 for Métis. You had to be together to get any resources.

3 A lot of us believed we should have put
4 a cutoff point or at least some definition. We couldn't
5 do it because if we lost our resources to speak for
6 ourselves, then we had to always compromise on the other
7 part of the membership with the Métis. That Métis
8 membership was never defined or given a definition by
9 government or anybody. So it becomes wide open and
10 basically the whole thing now has become more and more
11 that Indians off-reserve withdrew.

12 Now it has become basically Métis, I
13 guess, to their definition.

14 **CO-CHAIR RENÉ DUSSAULT:** I would like
15 to raise one of the points that you have mentioned about
16 self-government. You said that as far as you were
17 concerned self-government should be built around a nation
18 for the Algonquin, for example, and it should cover the
19 Algonquin territory.

20 Could you be a bit more precise. I
21 understand that many of your members are living not
22 off-reserve but outside the Algonquin territory. Some
23 are living in downtown Ottawa or in many other cities.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 Could you expand on what you said,
2 because it's not clear to me what you have in mind. Do
3 you have in mind that an Aboriginal government for
4 Algonquins, all the nation, would be responsible for
5 Algonquin people living in Ottawa or in Sherbrooke or in
6 whatever city?

7 **RHÉAL BOUDRIAS:** I guess in certain
8 areas there would be institutions that would be set up,
9 but the major portion of Algonquin people live on Algonquin
10 land. I guess there's a mixture of native people in the
11 urban centres, but they seem to be regrouping in the urban
12 centres under institutions.

13 The only way I see self-government to
14 be working in urban centres will be under institutions
15 which would recognize all the types of nations of people
16 who are living in urban centres. I guess you'll have all
17 kinds of people who live in the cities, but basically what
18 I'm talking about is the land known as Algonquin land.

19 Most of the members still live on
20 Algonquin land, although we don't all live on the reserve,
21 but we still live on Algonquin land. So you would be
22 touching a major portion of the nation on the land.

23 I suppose if they live in Ottawa or

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 wherever they live, their rights as a nation would have
2 to be discussed in terms if you're living on the land or
3 you're living off the land. An example could be education.

4 If you're entitled to Algonquin education even if you're
5 in Ottawa, you should be able to access whatever education
6 programs Algonquins have.

7 There are certain things that you can't
8 deliver to people in downtown Ottawa but that doesn't that
9 those people there couldn't get together and form whatever
10 it's going to be to their needs in these urban centres.

11 **CO-CHAIR RENÉ DUSSAULT:** You express
12 your views very clearly. You may be aware that we have
13 heard the two sides of this issue. When we had the round
14 table on urban issues in Edmonton a group of people were
15 saying to us that self-government in urban cities should
16 be kept at the level of the city, status blind should be
17 an organization that will cover all aboriginal peoples
18 in the city with the relationship with the town council
19 being responsible for the delivery of services.

20 We also heard from treaty people that
21 they would like to be responsible for their people when
22 they move from a reserve to cities. That's what I wanted
23 to clarify with you. I understand, the way you see it,

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 that self-government should be for the Algonquin nation
2 on the larger territory but when Algonquin move to cities,
3 then they should be part of a different structure. That's
4 the view you expressed and there are many people who are
5 expressing that kind of view.

6 What I wanted to share with you is that
7 there are others who say that the reserve should be
8 responsible for their own when they move off-reserve in
9 the cities or the signatories of treaties should be
10 responsible, and it should not be status blind in the
11 cities, but it should be separate for Métis, for Inuit,
12 for Indians.

13 I understand you're talking now on a
14 personal basis, you're not talking for the Association.

15 **RHÉAL BOUDRIAS:** No.

16 **CO-CHAIR RENÉ DUSSAULT:** Your point of
17 view is the one that you just expressed on that issue.

18 Another question is the definition of
19 who is an aboriginal people or Indian. That's a very, very
20 thorny issue. Most of aboriginal people tell us a
21 government should not define who is an Indian. This is
22 artificial.

23 On the other hand, others tell us there

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 are too many people who define themselves as Indians and
2 aboriginal people. Then we have to distinguish for what
3 sake. If it's for the sake of governance it's one thing.
4 If it's for the sake of programs and benefits, it's another
5 thing. This is a very, very complex issue for the
6 Commission.

7 The question I'm asking is, unless it
8 is for specific programs, it's very difficult from the
9 outside to decide who is an Indian or an aboriginal people.
10 Very often it's the decision of a person whatever amount
11 of blood he or she has to decide that he or she publicly
12 wants to be seen and participate in the aboriginal
13 communities and activities.

14 **RHÉAL BOUDRIAS:** I guess it's up to each
15 individual to decide if he wants to be a native. There
16 are people who take advantage of it too. The only time
17 they're Indian is when there's a program to be taken part
18 of. Apart from that they're not native people. They
19 wouldn't dare hit the streets or do what they have to do.
20 Others are.

21 It is a complex question, but it has to
22 be dealt with, be it through discussions between the
23 government and the native people, but something has to

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 start because it's getting -- You see, you have in the
2 Constitution of Canada where it says the recognition of
3 people of Indians, Inuit and Métis. The Inuit is pretty
4 well clear. The Indians is pretty clear too because you
5 have your bands, you belong to a band, you got your nation,
6 you can identify to your nation a descendant.

7 Your definition comes from belonging to
8 that nation or that band. And you can clearly identify
9 yourself to that band through your genealogy or whatever.
10 There's a recognition there. It's when you come to the
11 Métis side, where you could -- the way it's fixed now is
12 that the person self declares he's Indian or Native and
13 there's no genealogy that can tie him to it or something
14 and yet they're into these organizations and they're into
15 the stream of native people.

16 It has to be dealt with, be it thorny
17 or not. Some place down the line it has to be dealt with.

18 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** My
19 question would be, if you were the Government of Quebec,
20 say, and the Government of Quebec was running a program
21 giving preference to native people and you had to get a
22 card to show you were a native people, and you were in
23 charge of giving out the cards, what kind of a test would

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 you apply? Would it be a blood test like one-quarter,
2 like the Americans do, or would it be some other kind of
3 a test?

4 **RHÉAL BOUDRIAS:** I think there has to
5 be a cutoff line. I'm convinced of that.

6 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** A blood
7 cutoff.

8 **RHÉAL BOUDRIAS:** Blood cutoff or
9 generation. The first thing you have to establish is who
10 is entitled on these lands. You have Quebec as a land
11 known as Quebec. Then you have native people who have
12 had historic rights who lived on these lands, nations.

13 Out West you have Métis that occupy
14 lands, historically. I'm talking a hundred years back.

15 So you have descendants from these lands and the Province
16 of Quebec has 11 nations. But there was never no Métis
17 settlements thing.

18 I think you would have to at least tie
19 yourself to a nation or to a band clearly before you could
20 access any program, because I think you have to --

21 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** These are
22 national programs, though.

23 **RHÉAL BOUDRIAS:** Your aboriginal rights

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 come from the land. You have to be able to say "my
2 ancestors trapped and occupied certain lands". If you
3 can't do that, well I don't think you should be able to
4 access the programs. So there's a way of doing it to prove
5 that you are a native descendant.

6 If you're going to go back in the
7 Province of Quebec 10 or 15 generations, then mostly
8 anybody can be native.

9 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** Exactly.

10 **RHÉAL BOUDRIAS:** You have to be
11 reasonable in terms of -- After you get past so many
12 generations, then it becomes that you're just using your
13 Indian blood to access the programs.

14 There has to be some place where you have
15 to make a decision there of how far you're going to go
16 back. Is a person that's seven, eight, ten generations
17 still entitled to the same thing as a person that's one
18 or two generations?

19 I don't think you can go by blood quantum
20 because blood quantum is blood, but genealogy and
21 generations has something to do with it.

22 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** It's not
23 much different in my eyes but that's good enough for me

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 in the sense that it says you count something that anyone
2 can see on the chart. It's blood, it's one-quarter, one
3 of your four grandparents was -- or whatever. And it has
4 nothing to do with whether you think you're a native or
5 not.

6 **RHÉAL BOUDRIAS:** No because I think you
7 have to respect where you're getting the right to access
8 that program. If it says it's an aboriginal program, then
9 you're getting your right from your nation or from your
10 land that your forefathers occupied. So you should be
11 able to make the connection there.

12 It would have to be negotiated and talked
13 about more.

14 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** Thank
15 you.

16 **CO-CHAIR RENÉ DUSSAULT:** Commissioner
17 Robinson.

18 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** I would
19 like to thank you for your presentation this morning.
20 I just want to make a comment then I want to ask a question
21 as well.

22 I do want to comment on what you just
23 talked about. I don't think the Commission or the

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 Government can tell people who they can be or can't be.

2 I think they have done that very well through the Indian
3 Act, and we know now that even with the existing Indian
4 Act there is still a sort of a blood quantum there now.
5 They have already done that -- 25 per cent or a quarter,
6 you're not entitled to be registered. So you are already
7 restricted there. Anything beyond that -- a lot of people
8 are complaining about that.

9 I can sympathize with what you're
10 saying, but whatever has to be done I think has to be done
11 by the communities themselves. If somebody could come and
12 provide the Commission or the government with a good
13 process of identification or self-identification that can
14 be restrictive or can be cut off, we would certainly welcome
15 that because I think it has been tried many times and nobody
16 has come up with it, with the exception of Indian Affairs,
17 and they have done very well with that.

18 If that can be done, that would be a
19 welcome thing for us I think because that's a very difficult
20 issue.

21 Going beyond that, because you have
22 presented yourself here as an individual and you live here
23 in the Town of Val d'Or and you did make a comment on racism

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 reminds you constantly of your Indianness, what is it like
2 here in Val d'Or as far as racism goes.

3 **RHÉAL BOUDRIAS:** Racism in our area,
4 maybe it's not openly, because we do get along half decent
5 in the Abitibi region with our people. Racism, like jobs,
6 for instance, for our young people. We're into the
7 recession recently.

8 Back about five years we were in good
9 times in Val d'Or. All our young people were working.
10 As soon as the recession hit, the first ones to be on
11 unemployment and now on welfare is our young people. We
12 have an awful lot of young people on welfare in the region
13 of Val d'Or now.

14 When they need our money there's no
15 racism then. Then they invite you into the bars or
16 restaurants, stuff like that, because of the recession
17 time. It's when you start to access, especially
18 employment, that's where you face the silence. You turn
19 around and because you're a native, and you know sometimes
20 because you never get work in certain places, like in
21 different institutions, we always have trouble getting
22 into employment. That's where it seems to touch us the
23 most.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 Besides that, it's not that strong in
2 terms of open racism like out west or something. But I
3 can't really say out West either how bad it is. I know
4 it's a factor within our employment situation in our area
5 here, although we do get along half decent in the town.

6 We do have incidents now and then, but any group is going
7 to have incidents. It got a little bit worse during the
8 different crises back a few years ago because we had some
9 radicals on both sides and we were going through a time,
10 but it settled down since.

11 We do have to work on that area too,
12 though.

13 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** How many
14 people do you think live off-reserve in this general area?

15 **RHÉAL BOUDRIAS:** We have a major portion
16 of Indians that live in three small towns. There's
17 Cadillac, Malardic (PH) and Val d'Or. We're looking at
18 roughly 600 in the area here which would qualify while
19 they're status and descendants. If you use the Indian
20 Act definition of "Status Indians" you could say maybe
21 600 in the immediate area, and you could have some
22 descendants from that in the third generation, stuff like
23 that.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 We have a pretty good group of native
2 people living right in here and there's a lot of people
3 who come into town from up North -- The Cree communities
4 come down and we have other bands that are close, and they
5 come into town too. Val d'Or is a pretty native centre.

6 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** I just
7 had one other question. You did not raise it. I just
8 wanted to know about the education in the schools here.

9 How successful have the students, say
10 for the off-reserve, and I'm talking about the off-reserve
11 people accessing education and the relationship within
12 the schools of that system itself.

13 **RHÉAL BOUDRIAS:** About average. Maybe
14 10-15 per cent pass secondary. Maybe 25 per cent go beyond
15 -- maybe Secondary III. The dropout area is mostly
16 Secondary I, II and III.

17 Beyond that there's a few who graduate
18 and then there's the odd ones who go beyond that into the
19 university and stuff like that.

20 The schools did not make a real effort
21 to answer to native programs or native things like they,
22 which they could have in this area. They recognize they
23 have Native people in their schools and they try as best

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 as they can to recognize that fact, but their programs
2 don't reflect it because we're still dropping out just
3 as before.

4 It would be a chance for these school
5 boards because we have native people quite a bit in this
6 area. We even suggested to them back maybe ten years ago
7 that there should be some -- The native people would feel
8 a little bit more pride in their going to school, but they
9 still just hold to the -- I'm talking about the English
10 schooling in town and the French too.

11 There's not that much native content in
12 their teachings. They know they have native people in
13 their schools and stuff like that but in terms of programs
14 they don't have any -- We suggested native classes maybe,
15 the odd native class or something like that on native
16 history or something like that which would make the student
17 feel a little bit more self-confident and feel that the
18 school is part of his school too. That has not occurred
19 in the schooling system around here.

20 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** Thank
21 you.

22 **CO-CHAIR RENÉ DUSSAULT:** I would like
23 to thank you very much for meeting with us and sharing

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 your thoughts and concerns.

2 If you have additional ideas to
3 communicate to us, we're available at all times.

4 Thank you.

5 On va rompre pour une pause-café et par
6 la suite, dans dix minutes, nous reprenons avec la
7 présentation de Monseigneur Drainville.

8 Merci.

9 --- Suspension de la séance à 11 h 00

10 --- Reprise de la séance à 11 h 10

11 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je
12 demanderais maintenant à Monseigneur Drainville de venir
13 faire sa présentation.

14 **MONSEIGNEUR GÉRARD DRAINVILLE, Évêque**
15 **D'AMOS:** Monsieur le Juge, Président de la Commission,
16 Madame et Messieurs les Commissaires, j'ai accepté avec
17 joie l'invitation qui m'a été faite de venir présenter
18 quelques réflexions sur les relations entre autochtones
19 et non-autochtones devant cette Commission royale. Je
20 considère que votre Commission a une mission excessivement
21 importante à remplir sur cette question fondamentale de
22 la vie des Premières Nations en harmonie avec les autres
23 nations à l'intérieur de notre pays. Je veux tenter

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 d'apporter ma modeste contribution sur le sujet.

2 Le territoire du diocèse d'Amos, dont
3 je suis responsable, comprend l'Abitibi, plus des
4 extensions vers la Haute-Mauricie à l'Est et vers une
5 partie du territoire de la Baie James au Nord. Ce
6 territoire me permet d'être en contact fréquent, presque
7 quotidien, depuis 15 ans avec les Algonquins. Je
8 rencontre également fréquemment les Attikamekw
9 d'Obédjiwan et parfois ceux de la Manouane. J'ai aussi
10 des contacts occasionnels, mais non systématiques, avec
11 les Cris, ceux-ci étant d'obédience anglicane ne relèvent
12 pas de ma juridiction.

13 La connaissance que j'ai de ces trois
14 nations amérindiennes du Québec demeure très élémentaire
15 et fragmentaire. Elle me permet cependant d'avoir un peu
16 la science du doute au sujet de ce que vivent les
17 Amérindiens dans la situation présente de leur existence
18 sur les "Réserves".

19 Mon intervention s'inspire en partie de
20 la "Lettre pastorale sur la situation autochtone" que notre
21 comité de l'Assemblée des Évêques du Québec vient de
22 publier en septembre dernier. J'ajouterai par la suite
23 quelques réflexions particulières.

StenoTran

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Nous avons cru bon écrire cette lettre
2 pastorale parce qu'il nous semble que le dialogue
3 présentement n'est pas à son meilleur entre autochtones
4 et non-autochtones. Il y a eu sur plusieurs aspects une
5 évolution positive, mais il reste encore beaucoup de chemin
6 à parcourir ensemble si nous voulons parvenir à une
7 convivialité acceptable entre nos deux peuples.

8 Le message, adressé dans cette lettre
9 aux communautés chrétiennes autochtones et
10 non-autochtones, est une invitation à construire ensemble
11 un monde meilleur, en se considérant comme des partenaires
12 égaux dans la réalisation d'un projet global commun.

13 Nous disons dans ce texte:

14 "Aucun des deux groupes ne peut décider pour l'autre ce
15 qui est bon pour lui et aucun des
16 deux groupes ne peut défendre ses
17 droits en ignorant les droits de
18 l'autre. Pour réussir ce projet
19 global commun, les parties
20 concernées ne doivent pas se
21 contenter de considérer leurs
22 droits; elles doivent surtout
23 prendre une conscience aiguë de

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 leurs responsabilités. Tous
2 doivent se rendre présents tant
3 dans l'élaboration du projet que
4 dans sa réalisation et son
5 fonctionnement. Les retombées du
6 projet doivent aussi être
7 partagées."

8 Revenons en arrière pour évoquer très
9 brièvement l'histoire, non pour essayer de la refaire,
10 mais peut-être pour éviter de nouvelles erreurs:

11 "Les Européens, en arrivant sur ce continent, ont voulu
12 faire du "nouveau monde" un lieu
13 pour y implanter "leur monde".
14 Comme leur culture et leur
15 civilisation étaient tout à fait
16 différentes et se prévalaient
17 d'une science et d'une technique
18 plus développées, ils imposèrent
19 vite leur vision du monde et leur
20 façon de faire.

21 Ils se sont présentés en maîtres et les autochtones ont
22 progressivement perdu leurs
23 terres, leur autonomie et le

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 contrôle de leur vie. Ceux-ci ont
2 été, pour ainsi dire, refoulés et
3 écartés de l'activité économique
4 aussi bien que politique. C'est
5 ainsi que les autochtones, qui
6 avaient réussi à développer dans
7 les domaines social, culturel,
8 économique et religieux, une façon
9 de vivre en harmonie avec leur
10 environnement, se retrouvèrent
11 rapidement dans une situation de
12 dépossession et de dépendance.
13 Autrefois maîtres de tout le pays,
14 ils durent finalement se limiter
15 aux réserves que le Gouvernement
16 voulait bien leur donner." (Lettre
17 past. No 6.)

18 "La faible superficie et la pauvreté des territoires qui
19 leur étaient réservés, la forte
20 croissance démographique, le
21 manque de travail et les
22 frustrations profondes suscitées
23 par leur situation de dépendance

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 et d'assistés sociaux ont engendré
2 bien des maux que connaissent
3 également les allochtones aux
4 prises avec des problèmes
5 semblables: violence, alcoolisme,
6 drogue, perte du sens de la
7 dignité, complex d'infériorité.
8 Désireux alors de sortir des
9 réserves et attirés par les centres
10 urbains, ils furent dès lors de
11 plus en plus nombreux à s'installer
12 dans les villes.
13 Malheureusement, cet exode ne
14 faisait qu'aggraver leur
15 situation. Très souvent ils
16 habitaient les logis les moins
17 dispendieux et avaient des emplois
18 les moins bien rémunérés. Ils se
19 sentaient encore plus marginalisés
20 en ville que dans les réserves.
21 Cette émigration dans les villes
22 avait souvent comme résultat la
23 rupture de la vie familiale et de

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 la vie communautaire." (Lettre
2 past. No 7.)

3 Bref, les Autochtones ont été placés
4 historiquement dans des situations où leur développement
5 humain était souvent très, très difficile. Il est plus
6 que probable que, dans les mêmes situations, nous, Blancs,
7 n'aurions pas fait mieux qu'eux.

8 De plus:

9 "Les relations séculaires entre autochtones et allochtones
10 ont souvent été et sont encore
11 tendus. Elles conduisent parfois
12 à des affrontements dont certains
13 sont devenus violents. Les causes
14 de frustrations sont nombreuses :
15 négociations qui ne progressent
16 que lentement; décisions affectant
17 les autochtones mais prises sans
18 consultation suffisante au
19 préalable; projets amorcés avant
20 que ne soient clarifiées certaines
21 questions fondamentales;
22 affrontement de deux visions
23 différentes sur la propriété, le

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 développement, l'écologie et
2 l'autonomie; imprécisions sur la
3 question des droits ancestraux;
4 difficultés de dialogue entre
5 cultures de type oriental et
6 cultures de type occidental,
7 différence des échelles de
8 valeurs; préjugés de part et
9 d'autre." (Lettre pastorale No 9)
10 "Il apparaît clairement que la solution de la "question
11 autochtone" ne réside pas d'abord
12 en des compensations monétaires ou
13 autres dédommagements de ce genre,
14 mais dans une série de mesures qui
15 vont beaucoup plus à la racine du
16 problème et qui offrent des
17 solutions globales que ne l'ont
18 fait les gestes posés jusqu'à
19 présent. Ceux-ci se limitaient
20 trop souvent à régler des problèmes
21 immédiats et à réparer des erreurs
22 passées. Cette manière de
23 procéder doit être mise de côté.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 On doit repenser l'orientation
2 fondamentale sous-jacente à
3 l'élaboration des politiques."
4 (Lettre past. No 10)

5 Un des points majeurs de notre lettre
6 porte sur la reconnaissance des droits des Autochtones
7 que nous suggérons à la suite de beaucoup d'autres
8 organismes (Voir note 25 dans Lettre pastorale):
9 "Parmi les revendications fondamentales des peuples
10 autochtones, il faut signaler avec
11 force celle du droit à
12 l'autodétermination sur leur
13 propre territoire. La
14 "terre-mère", comme ils disent si
15 bien, occupe une place tout à fait
16 centrale dans leur vie. Elle est
17 la manifestation concrète de la
18 Providence de Dieu, la base de leur
19 économie traditionnelle de chasse
20 et de pêche. Beaucoup plus qu'une
21 source de subsistance et de
22 revenus, les autochtones trouvent
23 en elle "un élément stable de

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 sécurité, de bien être et
2 d'identité (...) Notre terre,
3 disent-ils, c'est notre vie".
4 (Lettre past. No 21)
5 "Lors de ses visites au Canada, en 1984 et en 1987, le
6 Pape Jean-Paul II appuyait les
7 revendications des autochtones en
8 disant : "La position de l'Église
9 est claire : les individus sont en
10 droit de participer aux décisions
11 de la vie publique qui touchent
12 leur propre vie. La participation
13 constitue un droit qui s'étend aux
14 domaines économique, social et
15 politique. Ce principe vaut pour
16 tous. Il s'applique de façon
17 particulière à vous, les
18 autochtones, alors que vous vous
19 efforcez de prendre la place qui
20 vous revient de droit parmi les
21 peuples de la terre, avec une
22 mesure juste et équitable
23 d'autonomie. Pour vous, une base

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 territoriale dotée de ressources
2 suffisantes est également
3 nécessaire, afin de développer une
4 économie viable pour les
5 générations présentes et futures.
6 Vous devez également être en
7 mesure de mettre en valeur vos
8 terres et votre potentiel
9 économique, d'éduquer vos enfants
10 et de planifier votre avenir".
11 (Jean-Paul II, Yellowknife 1984;
12 Lettre pastl. No 22)

13 À Fort Simpson, en septembre 1987, le
14 Pape reprenait la même idée:
15 "Il ne fait aucun doute pour personne", disait-il,
16 "qu'aucun peuple ne saurait plus
17 exister aujourd'hui sans une
18 implantation territoriale." (Voir
19 Note 26 dans Lettre pastorale.)
20 "Les peuples autochtones soutiennent qu'entre autres
21 éléments, leur autonomie doit
22 comporter le droit à un territoire
23 satisfaisant, des pouvoirs

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 décisionnels appropriés, une
2 autorité adéquate dans leur champ
3 de compétence, ainsi que des
4 ressources financières
5 suffisantes pour le fonctionnement
6 de leur gouvernement". (Une heure
7 décisive. Gouvernement
8 autochtone et constitution,
9 Project North, Toronto, 1987, p.
10 5).

11 À ce moment-ci, il me semble que le
12 consensus soit établi quant à la nécessité de connaître
13 les droits des autochtones à l'autonomie gouvernementale
14 et à une base territoriale dotée de ressources suffisantes.
15 Toute la difficulté surgit lorsque l'on veut appliquer
16 ce principe à des situations et à des territoires concrets
17 pour telle ou telle nation autochtone dans telle partie
18 du territoire québécois ou canadien.

19 Personnellement, je ne me sens pas la
20 compétence d'entrer dans des exemples concrets
21 d'aménagement de ces juridictions et de ces partages.
22 Je devine cependant des difficultés sans doute très grandes
23 qui demanderont beaucoup de compétence, une longue

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 patience et, de la part des deux peuples, une volonté à
2 toute épreuve de s'entendre en se respectant mutuellement.

3 Permettez maintenant, monsieur le
4 Président, quelques réflexions particulières, à bâtons
5 rompus, faites plutôt à partir d'observations
6 personnelles.

7 1) Je considère que les "Réserves" sur
8 lesquelles vivent les Amérindiens actuellement sont
9 beaucoup trop exiguës et qu'il est urgent que la situation
10 soit corrigée. Il est inacceptable qu'on laisse durer
11 cette situation. Encore une fois, je suis persuadé que
12 nous, Blancs, n'aurions jamais accepté de vivre dans de
13 telles conditions. Nous donnons dans notre lettre
14 pastorale de nombreuses statistiques pour les autochtones
15 du Québec sur ce qui est probablement une conséquence de
16 cette situation.

17 2) Personnellement, je suis très déçu
18 de l'attitude du Ministère des Forêts du Québec dans son
19 peu d'empressement à faire des ententes avec des groupes
20 d'Amérindiens dans le cadre des contrats
21 d'approvisionnement et d'aménagement forestier, ce que
22 les forestiers appellent des CAAF, prévus par la loi 150
23 du Ministère de l'Énergie et des Ressources.

StenoTran

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 L'empressement a été tout autre à l'égard des compagnies
2 forestières.

3 Je connais par exemple le travail fait
4 par le Conseil de la nation Attikamekw en Haute-Mauricie
5 portant sur un nouveau mode de gestion des forêts de cette
6 région qui irait beaucoup plus dans le sens d'un
7 développement durable. Le Gouvernement se cache derrière
8 le prétexte des négociations territoriales pour ne pas
9 bouger, alors qu'il maintient la même gestion destructrice
10 des compagnies forestières sur ce territoire ancestral
11 des Attikamekw.

12 3) J'ai eu l'occasion de visiter
13 l'Afrique du Sud en février 1986, dans le cadre d'une
14 campagne de sensibilisation contre l'apartheid, campagne
15 organisée par les Évêques catholiques d'Afrique du Sud.
16 Les Évêques de certains pays avaient été invités à se
17 rendre chez eux. Durant leur mission là-bas les sept
18 membres de notre délégation canadienne ont eu l'occasion
19 de connaître un peu le fonctionnement des "bantoustans"
20 (homelands) en Afrique du Sud.

21 Nous savons que les "bantoustans"
22 d'Afrique du Sud sont des territoires de mise à part des
23 Noirs en les regroupant par ethnie, ce que les Noirs ne

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 veulent pas; c'est une séparation forcée.

2 Sur les 10 bantoustans correspondant aux
3 10 ethnies du pays, certains sont fragmentés en morceaux,
4 jusqu'à une quarantaine de parcelles pour un des
5 bantoustans. De plus, quatre de ces bantoustans sont
6 considérés comme des "pays indépendants" à l'intérieur
7 de l'Afrique du Sud avec les problèmes de frontières que
8 l'on devine quand on passe d'une parcelle à une autre,
9 surtout si tel bantoustan a eu la fantaisie de mettre en
10 place une bonne "armée" de fonctionnaires.

11 Je signale cela tout simplement pour
12 qu'on écarte systématiquement pour le Québec et le Canada
13 ce mythe, on voudrait souligner le mot, de la cohésion
14 ethnique de "l'État-nation" et aussi pour qu'on ne se
15 retrouve pas avec une organisation de frontières
16 innombrables à franchir à l'intérieur soit du Québec, soit
17 du Canada, lors de l'aménagement des territoires dits
18 autochtones.

19 4) Depuis un certain nombre d'années
20 les Amérindiens reprochent l'Église et à certaines
21 communautés missionnaires de n'avoir pas suffisamment
22 respecté leur culture et leur spiritualité, et d'avoir
23 même contribué à leur assimilation. Les Pères Oblats,

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 entre autres, ont demandé pardon aux Amérindiens en juillet
2 1991, au Lac Sainte-Anne (Alberta), pour ces attitudes
3 qui auraient pu les blesser. Je trouve magnanime ce geste
4 des Oblats.

5 Personnellement, j'ajoute que si
6 certains gestes peuvent avoir été déplorables, il y en
7 a beaucoup d'autres qui ont manifesté et manifestent encore
8 l'attachement de ces missionnaires à ces peuples; ils ont
9 participé à la survie de leurs langues et de leurs coutumes.

10 Je mentionne seulement le fait que les
11 Oblats à eux seuls ont écrit 141 dictionnaires en 27 langues
12 amérindiennes et 74 grammaires en 19 langues, en plus de
13 revues et journaux, livres d'histoire, de légendes et de
14 prières en langues autochtones. Ils ont contribué à ce
15 que les traditions orales puissent être conservées.

16 On peut signaler que le geste du Pape,
17 participant à la fête amérindienne à Midland (Ontario)
18 en septembre 1984, où il a accepté de se laisser purifier
19 par la fumée et de recevoir la plume d'aigle, a montré
20 clairement la nouvelle compréhension de l'Église pour les
21 cultures autochtones.

22 Le Professeur Louis-Edmond Hamelin dit
23 que ce geste posé à la télévision devant tout le Canada

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 a fait plus à lui seul comme signe d'inculturation de
2 l'Église que tout ce qui avait été fait auparavant. Il
3 a posé un autre geste semblable à Fort Simpson en septembre
4 1987 : le salut aux quatre points cardinaux -- geste
5 proprement amérindien.

6 5) Je veux signaler en terminant
7 l'importance de la spiritualité, du lien avec la terre
8 et avec le Créateur chez les autochtones, éléments que
9 nous avons en partie perdus chez nous, Blancs. Par contre,
10 nous prenons conscience que plusieurs Blancs réagissent
11 de la même façon qu'eux devant l'esprit matérialiste de
12 notre société. Pensons aux mouvements d'écologie, et
13 caetera.

14 "Nous prenons de plus en plus conscience que plusieurs
15 de leurs réclamations ne visent pas
16 seulement leur salut mais
17 également le nôtre. Leur problème
18 de survie et d'épanouissement
19 devient aussi le nôtre, au moment
20 où se présentent les défis majeurs
21 de la fin du 20^{ième} siècle. Au lieu
22 de considérer comme une menace ce
23 que réclament les autochtones, ou

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 encore comme une revendication
2 contraire à nos intérêts, ne
3 devons-nous pas y chercher un signe
4 des temps, une parole qui nous
5 interpelle, une invitation à
6 coopérer ensemble au salut de
7 l'humanité? Nous sommes à une
8 heure décisive et c'est le temps
9 d'une nouvelle alliance".

10 (Lettre past. No 19)

11 Monsieur le Président, je remercie
12 votre Commission de m'avoir reçu. Je vous souhaite
13 beaucoup de succès dans ce travail et haute civilisation
14 que vous accomplissez. Et si mes modestes prières à
15 l'Esprit, qui est le grand Manitou chez les Amérindiens,
16 peuvent être utiles à une Commission royale, je vous les
17 offre de tout coeur.

18 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je vous
19 remercie, monseigneur Drainville, pour ce message sans
20 aucun doute empreint de sagesse et de sérénité.

21 **MGR GÉRARD DRAINVILLE:** Merci bien.

22 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je dois
23 dire que même pour une commission royale, there is no royal

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 road to learning. Nous sommes certainement preneurs de
2 suggestions, surtout lorsqu'elles sont à plus long terme
3 et lorsqu'on parle de la relation entre les Autochtones
4 et les non-Autochtones.

5 Évidemment je pense qu'il y a certains
6 passages remarquables dans votre mémoire assez concrets
7 au sujet des contrats d'aménagement forestier dans le
8 contexte de la Haute Mauricie, en particulier. Nous
9 allons cette semaine rencontrer les Attikamewk à Manawane,
10 réserve traditionnelle. Nous allons certainement en
11 entendre parler.

12 Nous connaissons la difficulté du
13 dossier ici au Lac Barrière en particulier, dans la région.
14 Également en ce que vous dites au sujet de l'expérience
15 que vous avez vécue lors de votre visite en Afrique du
16 Sud et de l'importance de maintenir des territoires
17 ouverts, c'est là l'un des défis importants, je pense.

18 La Commission, qui a eu l'occasion de
19 dire qu'une des grandes difficultés qu'a connue le Livre
20 blanc qui avait été présenté par le gouvernement fédéral
21 en 1969 a été due au fait qu'on proposait une ouverture
22 du système des réserves sans contrepartie pour la
23 sauvegarde et la maintenance des cultures et des langues.

StenoTran

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Nous sommes très conscients qu'il y a
2 une transition qu'il va falloir vivre pour assurer le
3 renforcement des cultures et des langues, en même temps
4 pour favoriser l'ouverture des peuples autochtones.
5 C'est peut-être là le virage le plus difficile pour la
6 Commission à négocier, parce que ça nous amène à toute
7 la question de gouvernement ethnique versus gouvernement
8 public, toute la question du respect des traditions versus
9 les règles du jeu démocratiques telles qu'on les connaît
10 spontanément.

11 Je voudrais dire à ce moment-ci qu'on
12 fait souvent adéquation entre traditions et aspects non
13 démocratiques. Souvent ce qu'on nous dit dans notre
14 tournée à travers le Canada c'est qu'on souhaite avoir
15 un contrôle beaucoup plus quotidien, beaucoup plus
16 immédiat que lors d'une élection pendant 15 minutes à tous
17 les deux ans ou les quatre ans, alors que par la suite
18 les gens élus peuvent se comporter quasiment en dictateurs.

19 Donc, on nous parle d'une forme de
20 démocratie différente. Tout ça fait partie de la
21 réflexion de la Commission.

22 Essentiellement ce que je voudrais vous
23 demander, nous sommes conscients que l'Église catholique

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 a non seulement joué un rôle, mais joue encore un rôle
2 important au Québec. Nous sommes aussi conscients qu'il
3 y a un rôle fondamental d'éducation du public pour la
4 Commission sur le plan des relations entre les Autochtones
5 et les non-Autochtones.

6 Nous avons pris connaissance avec
7 beaucoup d'intérêt en septembre de la lettre pastorale,
8 justement, faite par les Évêques catholiques du Canada.

9 Est-ce qu'il y a des projets ou des mesures additionnelles
10 plus concrètes de la part de l'Église catholique pour
11 essayer de faire un rapprochement, tout le problème des
12 stéréotypes, tout le problème de la discrimination qui
13 existe encore trop souvent.

14 Est-ce que l'Église a l'intention de
15 s'impliquer de façon concrète -- c'est un travail de longue
16 haleine -- auprès du public pour essayer de faire
17 progresser la réflexion et l'harmonie qui est nécessaire
18 pour la compréhension des décisions qui seront à prendre?

19 Comme vous le dites, il y a certaines
20 décisions qui seront difficiles. Lorsqu'on parle
21 d'autonomie gouvernementale, ça implique nécessairement
22 dans certains cas des territoires accrus, des redevances
23 sur les ressources, ça implique une plus grande ouverture

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 à des entreprises conjointes sur le plan du développement
2 économique entre non-Autochtones et Autochtones.

3 Donc il nous semble que dans l'optique
4 d'oecuménisme qui est mis de l'avant par l'Église
5 catholique et des spiritualités autochtones et autres,
6 que l'Église catholique peut jouer un rôle important au
7 Canada, particulièrement au Québec.

8 Au-delà de la lettre pastorale, est-ce
9 que vous avez entrepris une réflexion pour des démarches
10 un peu plus additionnelles et concrètes pour favoriser,
11 dans les prochaines années, qui sont cruciales -- il y
12 a un virage à prendre sur le plan de la relation, pour
13 favoriser à la fois une réconciliation mais surtout
14 compréhension qui va permettre positivement d'aborder
15 l'avenir ensemble, Autochtones et non-Autochtones au
16 Canada et au Québec?

17 **MGR GÉRARD DRAINVILLE:** La lettre à
18 laquelle vous faites allusion c'est une lettre du Québec.
19 Ce n'est pas pour l'ensemble du Canada. Peut-être
20 qu'elle s'applique aussi, mais c'est une lettre du Comité,
21 mais acceptée par l'ensemble de l'Assemblée des Évêques
22 du Québec.

23 Votre question...on est très préoccupé

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 par cette question que vous posez de relations entre
2 Autochtones et non-Autochtones. Les actions que l'on
3 essaie de faire, je vais signaler des exemples de choses
4 qui restent bien humbles mais qui petit à petit peut-être
5 produiront des fruits.

6 Par exemple, à la suite de ce qu'on
7 appelle la crise d'Oka en 1990, notre comité entre autres
8 a préparé, et ensuite ça a été envoyé dans l'ensemble des
9 diocèses, a préparé une trousse de réflexion avec des
10 possibilités de rencontres, de célébrations même, dans
11 le sens de la réconciliation, pas seulement pour la région
12 où les événements avaient eu lieu, mais ça a été envoyé
13 dans tous les diocèses.

14 Ça n'a pas eu de très grands échos mais
15 ça a donné lieu à des petites rencontres autochtones,
16 non-autochtones, rencontres de dialogue, y compris même
17 de prières occasionnellement dans le sens de la
18 réconciliation, parce qu'on sentait que les événements
19 qui n'avaient pas eu lieu du tout ici, c'était loin d'ici,
20 avaient un certain effet même dans notre région, les gestes
21 d'indication de volonté de réconciliation que l'on
22 suggérait à partir de notre Comité des Évêques.

23 Des actions qu'on essaie de faire qui

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 restent encore toutes simples, pour donner un exemple,
2 il y a un conseil qui s'appelle diocésain de pastorale
3 pour notre diocèse d'Amos. L'an passée à deux reprises,
4 c'est bien peu, mais à deux reprises nous avons eu de ces
5 rencontres une je dirais dans notre terrain blanc, mais
6 une autre qui était à Pikogan. On était les invités de
7 la réserve de Pikogan, avec le Chef et le prêtre qui était
8 là à ce moment-là, Mgr Cadieux, qui est maintenant rendu
9 à Mussoni (PH), pour échanger et surtout pour que nous,
10 Blancs, nous découvrons davantage la culture autochtone.

11 C'était les aînés de la réserve de
12 Pikogan qui nous présentaient des éléments de leur culture,
13 leur mode de vie en forêt, comment vivre en forêt, comment
14 aussi chercher les remèdes en forêt, les remèdes naturels.

15 Ça avait été pour nos collaborateurs,
16 collaboratrices, une trentaine de personnes, une
17 découverte absolument superbe.

18 On essaie de promouvoir de ces actions
19 de type un peu actions quotidiennes qui n'ont pas grand
20 éclat médiatique mais qui amènent des rapprochements
21 occasionnels. Ces types d'exemples-là, on essaie de les
22 multiplier.

23 En plus, on sait bien qu'il y a

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 passablement d'Autochtones aussi qui vivent dans les
2 grands centres -- Montréal, Toronto, Winnipeg, et caetera.

3 Là on est un peu à pied d'oeuvre mais on cherche à établir
4 un peu plus de contact au plan pastoral avec eux de façon
5 un peu plus spécifique.

6 Ce travail-là on le trouve difficile
7 parce qu'on a de la difficulté à établir simplement le
8 contact pour les rejoindre par divers organismes qu'il
9 va falloir, peut-être pas inventer mais prendre des
10 contacts avec les organismes ou on pourrait les trouver
11 un peu plus. Il y a une volonté d'essayer d'être en contact
12 un peu plus avec ces Autochtones de ville.

13 Dans les régions comme ici c'est
14 peu-être un peu plus facile, les contacts. On la réserve
15 du Lac Simon, aussi du côté du Témiscamingue il y a
16 Notre-Dame-du-Nord. Ce sont des possibilités.

17 Si on va en Haute Mauricie, Manawan,
18 c'est concret, Attikamekw, Obijwan ou Montachi (PH), le
19 diocèse de Trois-Rivières. Il y a une volonté, mais ça
20 reste encore assez simple. On voudrait développer ça.

21 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Merci.

22 Madame Robinson.

23 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** I am

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 deeply encouraged by your comments of support for the
2 aboriginal cause, as well for the support and interest
3 for the work of the Commission.

4 I think that the Church is a very
5 powerful institution and certainly can do a lot in
6 promoting the things that we're talking about here, the
7 improvement of relationships between Aboriginal people
8 and non-Aboriginal people.

9 I had occasion once to get invited to
10 a United Church to give the sermon. For once in my life
11 I had a captive audience. It was in Halifax. I'm from
12 Nova Scotia.

13 I certainly welcome your comments and
14 I want to give you encouragement as well, as you give us
15 for our work.

16 So thank you.

17 **MGR GÉRARD DRAINVILLE:** I have the test
18 of the pastoral letter in English too. I gave a copy in
19 English. If you want, you may have it in English.

20 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** I
21 appreciate that.

22 **CO-CHAIR RENÉ DUSSAULT:** We'll make it
23 available.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 Mr. Blakeney.

2 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** I

3 appreciated the brief a good deal. It raised one subject
4 which I would like to raise with you, then perhaps raise
5 another.

6 You suggested, rightly I think, that if
7 we are to talk about aboriginal people having a land base,
8 we must mean something more than the reserves which most
9 of them now have. Most of them are very small.

10 We then think of how, let's say, the
11 Algonquin reserves could be expanded. I think we run into
12 some competing interests fairly rapidly.

13 One method might be to identify a much
14 larger area over which the Algonquin bands or the Algonquin
15 Nation acting together might have some measure of
16 co-management, i.e., that the area would be available for
17 other people for certain purposes but available to the
18 Algonquin people for hunting, fishing, tourism, and their
19 traditional pursuits and perhaps some economic pursuits
20 as well.

21 My question then is, and clearly this
22 is going to require a change in the thinking of the
23 non-aboriginal society. We look to organizations which

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 can assist. There is nobody in our society, whether it
2 be the government or the church or anyone else, who can
3 dictated broadly public thinking. But there are several
4 organizations, including governments, the Church and
5 churches and educational institutions, who can
6 significantly affect public thinking over a period of time.

7 Do you believe that the Catholic Church
8 of the Outaouais, Abitibi area could have a significant
9 impact on the way non-aboriginal people in this region
10 think about the approach to land which we are talking about,
11 at least co-management, which would be a small step
12 forward?

13 What do you think the prospects are?
14 **MGR GÉRARD DRAINVILLE:** That's a big
15 question. May I answer in French, please?

16 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** Yes,
17 indeed.

18 **MGR GÉRARD DRAINVILLE:** It will be
19 easier for me. Thank you.

20 Je ne pense pas que nous ayons une
21 emprise assez grande au point que nous puissions avoir
22 cette influence sur la pensée de nos gens. La seule
23 réponse que je peux donner à ça est que par l'animation

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 et la réflexion à travers nos propres comités qui existent
2 déjà, comités soit à l'Église catholique, soit
3 oecuméniques. Il y a de temps en temps des -- j'en ai
4 un texte ici "Vers une nouvelle alliance", qui a été publiée
5 par l'ensemble des chefs des diverses églises du Canada
6 en 1987. J'en ai une copie ici.

7 On a des prises de position comme ça
8 ensemble. Il reste ensuite toute l'animation à faire pour
9 amener nos populations, catholiques ou anglicanes ou
10 autres, de la part des gouvernements, animation pour amener
11 une nouvelle façon de penser. Je ne vois pas beaucoup
12 d'autres façons de faire que celle d'apporter la réflexion
13 à l'intérieur de petits groupes -- groupes de pastorale,
14 tout ça -- par mode de réflexion petit à petit, et ce sera
15 sûrement un travail de très longue patience que de changer
16 la mentalité des Blancs et aussi des Autochtones pour
17 qu'ils aient une acceptation mutuelle davantage.

18 Je regrette de vous dire qu'on n'a pas
19 de système particulier pour arriver à cette fin, sauf de
20 continuer patiemment une animation comme ça de nos
21 groupements le mieux possible. Il n'y a pas de système
22 particulier qui puisse nous donner ça.

23 J'ai une suggestion juste à côté. Par

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 exemple, un groupe comme Développement et Paix, qui
2 travaille beaucoup en justice sociale -- merci, Rita.
3 Développement et Paix, Peace and Development, on a ça à
4 travers le Canada. Alors c'en est un organisme assez
5 important que j'ai failli oublier qui peut apporter et
6 qui fait déjà de l'animation de ce côté-là, de relations.

7 On fait actuellement ce programme qu'on
8 appelle reconstruire les Amériques. Il se fait du travail
9 actuellement, des liens entre les Autochtones d'ici et
10 les Autochtones des pays de l'Amérique latine, l'Amérique
11 centrale, où il y a des fois 60 pour cent ou davantage
12 de la population qui est autochtone. Alors il se fait
13 des relations.

14 C'est un groupement, entre autres, qui
15 peut aider dans la diffusion de cette nouvelle pensée.

16 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** I agree
17 with you totally that what needs to be done is to talk
18 to people at the parish level and keep talking to them.

19

20 I recount a little story of my own, and
21 it relates to Saskatchewan. It relates to another Church,
22 not the Roman Catholic Church, who presented briefs
23 steadily on the need to satisfy unfulfilled treaty lands

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 for Indian people in Saskatchewan.

2 We were making some progress and running
3 into all manner of local resistance. The next time the
4 brief came, I said: We totally agree with you. We have
5 agreed with you for some time. But now we have this
6 problem right here. Do you think you can get that
7 congregation of yours to agree that that parcel of land
8 ought to be transferred from a common pasture, a community
9 pasture, to the Indian reserve? They said: Well, we're
10 not quite so sure we can get that particular congregation
11 to agree.

12 This represents the problem for the
13 Royal Commission or for the politician, as the case may.
14 The not-in-my-backyard-syndrome is alive and well.

15 I want to ask one other question of a
16 quite different kind. Across Canada we have heard in
17 aboriginal -- if we had been listening we would have heard
18 it for non-aboriginal communities as well, but for
19 aboriginal communities stories of considerable community
20 dysfunctioning, of family violence, and I'll use that to
21 describe it, and of really the lack of organizations who
22 are able to assist these communities to heal themselves
23 effectively.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 I'm not familiar with Quebec's
2 situation. I suspect it's true here. I know it's true
3 in the areas with which I am familiar.

4 What seems to be needed is somebody in
5 the community who can stay there a great deal and display
6 endless patience -- I don't suppose "patience" is the right
7 word, but availability to be there to gain the confidence
8 of the people and to allow them to organize themselves,
9 to heal themselves.

10 My question I think is, knowing that
11 everybody's resources are strained, do you in this diocese
12 have the resources to have people on the reserve so that
13 they can stay there and -- I'm not thinking only of priests
14 but of some sisters or brothers who have significant skills
15 in what I might call the area of social sciences?

16 **MGR GÉRARD DRAINVILLE:** Du côté de
17 l'église comme telle, le personnel dans ce sens-là, nous
18 ne pouvons pas dire que nous avons du personnel spécialisé
19 pour ce genre de travail d'aider la guérison ou d'aider
20 dans des situations de tension familiale ou même de
21 violence.

22 Il y a sur la réserve le prêtre, le
23 pasteur, de temps en temps des religieuses, bien qu'il

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 y en a de moins en moins -- en tout cas dans notre région
2 il n'y en a pas, qui vont sauf à un endroit, qui vont sur
3 les réserves. Ici, en tout cas, pour ce qui est du Québec
4 il y a, de la part du gouvernement, le Ministère des
5 Affaires sociales, beaucoup de personnes compétentes et
6 qui font le travail, disons une partie de ce travail
7 d'accompagnement des familles. Ça se fait aussi dans les
8 réserves.

9 Je ne peux pas assurer que les personnes
10 ont toujours les talents et les habilités pour adapter
11 leur action spécifiquement au milieu amérindien, au milieu
12 autochtone, mais je suis porté à croire que du côté du
13 Ministère des Affaires sociales il y a des personnes qui
14 peuvent faire de ce travail-là. Il y a probablement
15 d'autres personnes, et j'en connais ici dans la salle qui
16 pourraient être plus précis sur ça, mais en ce qui me
17 concerne, je répons en deux parties.

18 Du côté de l'église on n'a pas, sauf la
19 présence du prêtre qui peut déjà rendre d'énormes services
20 de ce côté-là. Occasionnellement aussi religieuses
21 peut-être. Je pense qu'il ne faut pas ignorer la présence
22 aussi de ces personnes venant du gouvernement, du Ministère
23 des Affaires sociales, qui apportent de la guérison ou

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 de l'aide à ces familles-là, je crois que oui.

2 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** Thank
3 you.

4 **MGR GÉRARD DRAINVILLE:** Je vous en prie.

5 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:**
6 Commissaire Polson.

7 **COMMISSIONER GORDON POLSON:** I want to
8 thank you for a moving presentation. I want to mention
9 that it's refreshing to hear your words of wisdom.

10 **MGR GÉRARD DRAINVILLE:** Thank you.

11 **COMMISSIONER GORDON POLSON:** Whenever
12 I hear such passion in a presentation of this sort I always
13 tend to integrate and try to find the logistics and the
14 rationale into such concepts and ideas and to look at it
15 in my mode of thinking.

16 I think that yesterday and today we heard
17 presentations that will guide us, I think, into formulating
18 recommendations for the betterment of our community.

19 I tend to wonder at times with elements
20 of these presentations that were made how your institution
21 really integrates into the whole betterment of
22 relationships between First Nations and non-First Nations.

23 I think yesterday one of the presenters

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 talked about the whole process of colonialization. This
2 is how I tend to analyze the whole process in relationship
3 to the First Nations people. It's from a theoretical kind
4 of analytical model, but it is my way of thinking about
5 that type of relations that have been established.

6 I think that there are many elements to
7 that theoretical model myself -- geographical location,
8 confinement to a geographical location, reserves, that
9 kind of stuff. One element of that particular model is
10 to have a dependency on external organizations, structures
11 and institutions.

12 I think we know well enough the symptoms
13 of that external dependency and marginalizations of our
14 people. The school has been one of them, and the
15 institutions, we know well enough that the church had been
16 instrumental in looking at what I guess you would call
17 a different civilization beliefs.

18 I also believe that the revitalization
19 of cultural characteristics and aspects of First Nation
20 cosmology is really the basis and the principles of our
21 traditions that are going to be used as a counter edgemonic
22 phenomenon to maintain our survival as unique and distinct
23 indigenous peoples of North America.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 My question, taking into consideration
2 what I have worked up to is, how do you integrate elements
3 and components of that Aboriginal spirituality which is
4 holistic as far as First Nations peoples are concerned,
5 and integrate them into a formal religious structure as
6 you had talked about and which your institution represents,
7 I think, for the acquirement of social justice. Much like
8 the poster says "A time to talk and a time to listen".

9 This is what I am driving at. How do
10 we integrate both principles here, from the First Nations
11 perspective and from the principles in philosophical
12 approaches that your institution has as well?

13 **MGR GÉRARD DRAINVILLE:** That's a very
14 nice question.

15 **COMMISSIONER GORDON POLSON:** I tend to
16 be very nice!

17 **MGR GÉRARD DRAINVILLE:** May I answer in
18 French, please?

19 **COMMISSIONER GORDON POLSON:**
20 Certainly.

21 **MGR GÉRARD DRAINVILLE:** C'est une belle
22 question philosophique que vous me posez là, et théologique
23 en même temps.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Quand on entend, et de plus en plus on
2 entend le terme "holistique". Vous dites que les
3 Premières Nations ont une sorte de regard holistique,
4 c'est-à-dire global. L'écologie, d'ailleurs, est un peu
5 dans cette façon de voir. Il faut mettre toutes les choses
6 globalement et c'est une façon qui me plaît passablement,
7 mais jusqu'à une certaine limite.

8 C'est que dans le terme "holistique" il
9 y a parfois...on inclut même dans la totalité de la
10 création, on inclut même Dieu comme s'il était à
11 l'intérieur de la Création quand on pousse le terme
12 holistique jusqu'au bout.

13 Pour intégrer avec ma foi à moi et de
14 façon un peu générale, je pense que les Premières Nations
15 réfléchissent sur cette question-là. Nous, du côté
16 chrétien, nous considérons Dieu comme étant en dehors du
17 monde. Il est le Créateur du monde, mais il n'est pas
18 intégré à l'intérieur du monde. Dieu, il est personnel,
19 il est transcendant, il est au-delà du monde.

20 En même temps, sa façon à Dieu, notre
21 façon de le voir dans notre foi, la façon à Dieu d'être
22 présent dans le monde a été qu'il est venu dans la personne
23 de Jésus, et là il s'est fait l'un de nous. Il est devenu

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Jésus-Christ, vivant au milieu de nous, et ensuite
2 Jésus-Christ ressuscité alors qu'il devient le Christ
3 glorieux.

4 Dans notre façon de penser Dieu, il est
5 à la fois en dehors du monde, et il est à la fois présent
6 dans le monde par la personne de Jésus. Là on fait un
7 peu la distinction dans la façon holistique poussée au
8 bout de penser. On regarde comme si Dieu était immanent
9 seulement et à l'intérieur du monde et n'est pas distinct.

10 De notre façon de voir, on enlève une
11 partie à Dieu, qui est la partie d'être au-delà, d'être
12 tout autre, d'être transcendant.

13 Cette réserve mise sur de l'avant, je
14 trouve que nous nous rejoignons très bien à la fois dans
15 notre foi au Dieu Créateur, ce que nous enseignons, et
16 du côté des Chrétiens ou simplement des croyants. Les
17 Premières Nations, dans leur façon de voir la présence
18 de Dieu dans l'ensemble de la Création, Dieu qui est là
19 et qui apporte toute sa vie, parce que Dieu est source
20 de vie, et chez vous c'est la Terre-Mère qui est la source
21 de la vie.

22 À ce moment-là il y a beaucoup, beaucoup
23 d'affinités et je vois beaucoup plus d'affinités entre

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Premières Nations et nous du côté Blancs, mais je me
2 considère comme Chrétien, comme responsable d'un diocèse,
3 c'est Blanc et vous autres avec, les Autochtones aussi.
4 Je suis responsable de l'ensemble et de ce côté-là je
5 n'ai pas de difficulté à m'entendre sur la façon de voir
6 le monde et d'intégrer les choses à votre manière ou à
7 la manière de notre foi.

8 Quand tout à l'heure je faisais allusion
9 aux gestes que le Pape a posé à Midland, d'accueillir la
10 purification par la fumée, et ensuite quand il a reçu la
11 plume d'aigle, c'était un signe qui était très pensé, très
12 voulu, pour dire que la culture amérindienne ce n'est pas
13 quelque chose qui est païen. Même si ça avait déjà été
14 dit autrefois, on le regrette. C'est pas quelque chose
15 qui est païen. Et c'était pour lui très volontairement
16 une reconnaissance de votre culture et de votre
17 civilisation que de faire ça.

18 Nous essayons de le faire, pas toujours
19 suffisamment et pas toujours avec succès, il faut essayer
20 d'intégrer l'inculturation, d'intégrer les coutumes ou
21 des façons de faire amérindiennes, y compris dans nos
22 célébrations religieuses chrétiennes ou catholiques. On
23 essaie de plus en plus à le faire.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Ça n'a pas été fait suffisamment dans
2 le passé. L'indication que le Pape nous a faite à ce
3 moment-là est une indication d'aller de l'avant. Il avait
4 fait la même chose, d'ailleurs, à Fort Simpson, où il a
5 fait ce geste de se tourner vers les quatre points
6 cardinaux.

7 Il y a beaucoup, beaucoup d'affinités
8 entre votre façon de voir la terre, la nature, la vie,
9 et celle aussi que l'on découvre en étudiant notre propre
10 théologie.

11 **COMMISSIONER GORDON POLSON:** Merci pour
12 votre discours.

13 **MGR GÉRARD DRAINVILLE:** Je vous en prie.
14 Merci à vous.

15 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:**
16 Monseigneur Drainville, je voudrais vous remercier d'être
17 venu nous rencontrer et d'avoir échangé avec nous.

18 Nous espérons que ceci pourra se
19 poursuivre durant le temps où la Commission va effectuer
20 son travail. Encore une fois, si vous avez des réflexions
21 additionnelles à nous transmettre, nous serons très
22 heureux de recevoir vos conseils et de puiser à votre
23 réflexion empreinte de sagesse.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **MGR GÉRARD DRAINVILLE:** Merci, monsieur
2 le Président. Merci à tout le monde.

3 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je voudrais
4 maintenant demander à M^{me} Édith Cloutier, qui est
5 représentante du Centre d'Amitié autochtone de Val d'Or, de
6 venir nous rencontrer avec ses collègues.

7 **M^{me} ÉDITH CLOUTIER, DIRECTRICE**
8 **EXÉCUTIVE, CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL D'OR:** Si
9 vous ne voyez pas d'inconvénients, j'ai des membres du
10 Conseil d'administration qui vont faire la présentation.

11 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Si vous
12 voulez bien vous identifier pour les fins de
13 l'enregistrement.

14 **ÉDITH CLOUTIER:** Ce sont des gens de
15 notre personnel qui sont venus participer aux
16 présentations.

17 **LUCY LOUTTIT, VICE-PRÉSIDENTE, CENTRE**
18 **D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL D'OR:** Lucy Louttit,
19 Vice-présidente.

20 **ÉDITH CLOUTIER, DIRECTRICE EXÉCUTIVE,**
21 **CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL D'OR:** Édith Cloutier,
22 Directrice exécutive.

23 **JOHANNE LACASSE, MEMBRE DU CONSEIL,**

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL D'OR:** Johanne Lacasse,
2 Membre du Conseil.

3 **ALAIN KISTABISH, SECRÉTAIRE, CENTRE**
4 **D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL D'OR:** Alain Kistabish,
5 Secrétaire.

6 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Bonjour.
7 Veuillez procéder dans l'ordre qui vous convient.

8 **ÉDITH CLOUTIER:** Avant de commencer
9 j'aimerais d'abord vous souhaiter la bienvenue. Ça nous
10 fait plaisir de vous recevoir dans notre ville. On est
11 heureux de pouvoir participer à la Commission et de faire
12 la présentation. On vous remercie du temps qu'on nous
13 alloue.

14 **ALAIN KISTABISH:** Et bienvenue sur le
15 territoire algonquin.

16 Val d'Or est une jeune municipalité (58
17 ans en 1992). Née d'exploitations minières et
18 forestières, elle a attiré des milliers de travailleurs
19 et travailleuses allochtones qui ont contribué à bâtir
20 la ville. Au cours des ans, à cause de leur présence,
21 des routes on été tracées et des maisons construites sur
22 un territoire apparemment vierge; du moins d'après la
23 perception qu'avaient les nouveaux arrivants de cette

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 immense étendue.

2 Cependant, autour d'eux, presque à leur
3 insu, vivait le peuple autochtone Anichinabe, occupant
4 le territoire depuis des temps immémoriaux.

5 Nous n'allons pas réécrire les détails
6 historiques. Disons seulement que ce peuple a dû renoncer,
7 non sans heurts, à certains aspects de ses traditions,
8 notamment au nomadisme, qui ne veut pas dire errance
9 puisque leur organisation sociale était harmonisée aux
10 rythmes de la nature, donc, campements d'hiver et d'été
11 selon les époques de chasse, de pêche ou de cueillette
12 et rassemblements annuels dans des emplacements précis
13 près des grandes routes fluviales, puisqu'ils se
14 déplaçaient en canot.

15 Aujourd'hui, la majorité des membres de
16 ce peuple des premières nations vit maintenant dans les
17 communautés qu'on a longtemps appelées "réserves", triste
18 terme puisqu'il implique une ségrégation.

19 Toutefois, plusieurs Autochtones ont
20 quitté leurs communautés natales temporairement ou en
21 permanence, tantôt pour améliorer leur qualité de vie en
22 travaillant pour des entreprises modernes, tantôt pour
23 étudier ou se rapprocher des opportunités d'emploi qui

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 sont peu nombreuses dans les communautés autochtones.

2 Contrairement aux villes de l'ouest
3 canadien où les populations autochtones sont très denses
4 et où le mouvement de migration s'est produit dans les
5 années 1950-60, Val D'Or a vu naître ces migrations vers
6 les années 1970. En 1990, la ville comptait 1,2 pour cent
7 de résidents autochtones permanents.

8 Val D'Or est une ville de 22 000
9 habitants située dans le Moyen-Nord du Québec à environ
10 550 km de Montréal. C'est une des principales villes de
11 la région abitibienne. Elle doit son nom et son existence
12 à la recherche et à la découverte abondante d'or dans les
13 années trente.

14 À Val d'Or nous retrouvons
15 principalement les nations algonquine et crie. Si l'on
16 considère que les Cris, en général, ne sont à Val d'Or
17 que pour des séjours courts ou temporaires, mais réguliers,
18 ce sont finalement les Algonquins qui composent
19 l'essentiel des Autochtones de notre ville.

20 Bien qu'un bon nombre d'entre eux soit
21 regroupé dans un quartier de l'ouest de la ville, la plupart
22 sont disséminés un peu partout. La minorité autochtone
23 est particulièrement visible en ville lors de

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 rassemblements, fêtes, tournois sportifs ou autres
2 activités organisées de façon spécifique pour les Indiens,
3 ce qui attire et fait converger vers la ville des
4 Autochtones d'un peu partout.

5 Je laisse la suite à M^{me} Lacasse.

6 **JOHANNE LACASSE:** Avant de procéder
7 pour vous parler d'une étude de recherche sur Autochtones
8 en milieu urbain, je voudrais mentionner que les
9 recherchistes ont fait des recherches à savoir s'il y avait
10 des études similaires qui existaient au Canada. Ceci nous
11 laisse croire qu'il n'y a pas d'autres recherches
12 effectuées au Canada.

13 Je voudrais poursuivre avec un profil
14 type de l'Autochtone valdorien.

15 La recherche sur les Autochtones en
16 milieu urbain s'est effectuée à Val d'Or entre l'été 1988
17 et l'hiver 1991. Initiée par le Centre d'amitié
18 autochtone de Val d'Or suite aux interrogations et aux
19 besoins pressentis par cet organisme, la recherche a été
20 conduite et réalisée par l'Université du Québec en
21 Abitibi-Témiscamingue en collaboration avec le Centre et
22 pour le Centre d'amitié.

23 Essentiellement, le but visé par cette

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 recherche est d'enrichir et d'approfondir nos
2 connaissances sur les Autochtones vivant en milieu urbain
3 afin de doter tous les intervenants, tant Autochtones que
4 Blancs, d'un outil d'information réaliste leur permettant
5 de répondre aux besoins et aux désirs de la population
6 autochtone de Val d'Or. Le but est également de fournir
7 à tous les Autochtones valdoriens ce même outil
8 d'information leur permettant d'obtenir certains services
9 ou d'orienter leurs actions.

10 Nous avons ainsi recensé au-delà de 250
11 Autochtones valdoriens, incluant Cris, Algonquins et
12 Inuits, incluant également les étudiants de niveau
13 secondaire. Cependant, le total de nos répondants s'est
14 chiffré à 191, compte tenu le nombre d'Autochtones
15 valdoriens comptabilisés par Statistique Canada lors du
16 dernier recensement de 1986 (260, incluant les Métis).
17 Notre équipe est assez fière d'avoir obtenu la
18 collaboration de 191 Autochtones de Val d'Or.

19 Nous avons cru bon d'intégrer à cette
20 présentation un sommaire de cette recherche nous
21 permettant ainsi de vous tracer le profil-type de
22 l'autochtone valdorien.

23 Donc, c'est une femme de 35 ans, ayant

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 un ou deux enfants, dont le conjoint est blanc ou indien,
2 qui parle anglais, langue première, français, langue
3 seconde, et un peu sa langue autochtone d'origine. Elle
4 est algonquine, a son statut indien, est née dans une ville
5 et réside à Val d'Or depuis une dizaine d'années. Elle
6 a migré en ville pour l'emploi, les études ou la famille.

7 Elle est locataire d'un logement dans
8 le quartier Baie Carrière dans le sud-ouest de la ville
9 où existe une concertation d'habitations à loyer modique
10 pour les Autochtones. Elle a une scolarité de niveau
11 secondaire et travaille à plein temps pour un organisme
12 autochtone. Elle bénéficie d'un revenu annuel d'environ
13 10 000 \$ et la source première de ce revenu est le travail.

14 Les Autochtones de Val d'Or
15 entretiennent des contacts avec leur communauté hors-ville
16 et ils ont des parents et amis dans la ville de Val d'Or.

17 Dans l'ensemble, le taux de satisfaction
18 en regard des conditions de vie en ville est élevé. Les
19 principaux facteurs d'insatisfaction sont l'emploi, les
20 salaires et l'environnement.

21 Majoritairement, les Indiens de Val d'Or
22 disent jouir d'une bonne santé (76 pour cent); le fait
23 de vivre en ville n'influence pas du tout leur état de

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 santé (64 pour cent). Une forte majorité de répondants
2 utilise malgré tout à l'occasion les services de santé
3 de la ville (79 pour cent).

4 Au chapitre des loisirs les Autochtones
5 valdoriens pratiquent des activités reliées tant à leur
6 culture qu'à celles des Blancs, ou inhérentes aux deux
7 cultures. Ils sont toujours adeptes de certaines
8 activités traditionnelles : Pêche, camping, piégeage,
9 artisanat et transmission orale des traditions.

10 Les Autochtones valdoriens sont des gens
11 plutôt bien informés, qui ont intégré les mass-média à
12 leur culture : télévision, presse écrite, radio font
13 désormais partie de leur vie.

14 La discrimination raciale existe à Val
15 d'Or à tous les niveaux de relation, mais sa forme la plus
16 évidente s'exerce de la part des Blancs vis-à-vis les
17 Indiens (63,2 pour cent des répondants le pensent). La
18 discrimination dont les Indiens sont victimes est surtout
19 d'ordre psychologique (non-verbale, verbale, reliée aux
20 préjugés) bien que 5 pour cent des répondants se disent
21 victimes de discrimination physique.

22 Les Autochtones valdoriens approuvent
23 majoritairement le mode de vie de leurs ancêtres bien

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 qu'ils soient aussi majoritairement perplexes quant à la
2 spiritualité telle que vécue par leurs ancêtres.

3 La majorité de nos répondants croient
4 que leur culture est en train de se perdre (49,7 pour cent),
5 plus du tiers croient qu'elle est toujours vivante (35,6
6 pour cent), alors que 13 pour cent sont indécis à ce sujet.

7 Les raisons invoquées par les premiers sont la perte de
8 leur langue, l'assimilation, les migrations, l'abandon
9 ou l'ignorance des coutumes. Les raisons invoquées par
10 les seconds sont d'ordre intérieur : l'héritage spirituel,
11 l'hérédité, la force de l'esprit, la confiance en soi.

12 Les solutions envisagées par les Indiens
13 de Val d'Or pour sauvegarder leur culture sont, dans
14 l'ordre : le retour aux sources (34 pour cent), la langue
15 (27 pour cent), le contact avec les aînés (19 pour cent),
16 l'éducation (18 pour cent), les activités culturelles (16
17 pour cent), l'unification des nations (14 pour cent) et
18 les solutions politiques (8 pour cent).

19 Quant au mode de vie, les Autochtones
20 de Val D'Or privilégient majoritairement la vie urbaine
21 (60 pour cent) alors que 27 pour cent des répondants
22 projettent de quitter la ville pour la forêt et que 13
23 pour cent sont indécis à ce sujet.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Les intentions pour un proche avenir
2 sont majoritairement de rester en ville (66 pour cent)
3 et de travailler à la cause autochtone (62 pour cent).
4 Les projets d'étude sont également importants : 46 pour
5 cent des répondants veulent étudier à plein temps et 34
6 pour cent à temps partiel.

7 Les besoins futurs qui apparaissent les
8 plus urgents pour les Autochtones valdoriens sont le
9 logement (40,7 pour cent) et l'emploi (39,6 pour cent).

10 En ce qui concerne la vision d'avenir
11 des Autochtones valdoriens face à la dualité modernisme
12 et culture traditionnelle, c'est 39 pour cent des
13 répondants qui croient possible la réunion harmonieuse
14 de ces deux réalités, contre 37 pour cent qui croient,
15 au contraire, que c'est impossible et 20 pour cent
16 d'indécis.

17 C'est sous le signe de cette dualité face
18 au passé, au présent et à l'avenir que nous concluons ce
19 sommaire. Il est difficile en effet, en bout de cause,
20 de ne pas admettre que cette dualité est sous-jacente à
21 presque tous les thèmes soulevés par cette recherche.

22 Plusieurs répondants rencontrés au
23 cours de cette enquête sont toujours en contact avec leur

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 communauté vivant hors-ville; ils se regroupent en ville
2 et vivent surtout entre eux; les facteurs de mauvaise santé
3 chez eux sont le stress urbain et l'alimentation; ils
4 travaillent pour des organismes autochtones et sont
5 majoritairement impliqués dans la cause autochtone; ils
6 font partie des citoyens à faibles revenus; ils sont
7 victimes de discrimination de la part des Blancs; ils
8 approuvent majoritairement le mode de vie de leurs
9 ancêtres.

10 La moitié d'entre eux croient que la
11 culture se perd aux contacts des Blancs et de la ville;
12 le tiers d'entre eux voient le retour aux sources comme
13 solution de sauvegarde de leur culture; leurs principaux
14 objectifs pour un proche avenir sont de rester en ville
15 et de travailler à la cause autochtone; plus du tiers
16 d'entre eux croient impossible la réunion harmonieuse des
17 deux cultures à cause de l'assimilation; un Autochtone
18 valdorien sur cinq est indécis face à son avenir à cause
19 de la dualité culturelle.

20 Cependant, la présente recherche
21 comporte un autre point de vue qu'il importe de dégager.

22 Nous avons dans l'ensemble, à Val d'Or, des Autochtones
23 adaptés au mode de vie urbain et qui en semblent plutôt

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 satisfaits. Ils sont majoritairement urbains de
2 naissance et la transition d'un mode de vie à l'autre s'est
3 faite en douceur au fil des ans.

4 Ils sont citoyens à part entière,
5 travaillent, consomment et se divertissent principalement
6 à Val d'Or. Ils jouissent d'une bonne santé, ils sont
7 moyennement scolarisés. Ils ont ici des parents, des
8 amis. Les jeunes semblent apprécier l'école. Les
9 relations Blancs/Indiens semblent bonnes en général.

10 Ils sont plutôt satisfaits de leurs
11 conditions de vie, pratiquent de nombreux loisirs,
12 utilisent les services. Les Autochtones valdoriens sont
13 plutôt bien informés; ils savent où s'adresser en cas de
14 difficultés.

15 Ils aiment la ville, son confort, ses
16 services et entendent y rester dans un proche avenir. Bien
17 qu'ils approuvent le mode de vie de leurs ancêtres, ils
18 considèrent qu'il ne convient plus aux besoins actuels.

19 De religion catholique à 85 pour cent,
20 ils sont perplexes mais curieux face à la spiritualité
21 de leurs ancêtres. Ils sont plutôt nationalistes car 62
22 pour cent d'entre eux veulent travailler à la cause
23 autochtone. Une forte majorité des Indiens de Val d'Or

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 projette de se scolariser davantage prochainement.

2 Ils tiennent à sauvegarder leur culture,
3 bien que la moitié d'entre eux la croient vouée à
4 l'assimilation. Face à l'avenir, ils sont très partagés,
5 mais 39 pour cent d'entre eux pensent qu'il y a possibilité
6 de vie harmonieuse entre la culture autochtone et la
7 culture blanche.

8 Je laisse la parole à M^{me} Cloutier.

9 **ÉDITH CLOUTIER:** Je vais poursuivre, et
10 on va entrer dans le coeur des recommandations qu'on désire
11 apporter à la Commission.

12 Créé en 1974, le Centre d'amitié
13 autochtone de Val d'Or n'a cessé d'évoluer au cours de
14 ses 20 années d'existence. Le Centre vise comme objectif
15 d'améliorer la qualité de vie des autochtones en milieu
16 urbain, de continuer à maintenir des relations
17 harmonieuses entre autochtones et allochtones et de
18 promouvoir la culture autochtone dans sa collectivité.

19 En effet, avec une migration de plus en
20 plus importante d'autochtones vers les villes (selon le
21 rapport Statistique Canada de 1986, 52 pour cent des
22 autochtones résident hors de la réserve) le Centre d'amitié
23 a dû développer un éventail de services et assurer la

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 livraison adéquate de ceux-ci à une population autochtone
2 urbaine en pleine croissance.

3 Le Centre d'amitié autochtone de Val
4 d'Or emploie un total de 12 personnes sur une base
5 permanente. Tous les employés sont autochtones. Le
6 Centre dispense plusieurs services tels que: de la
7 référence, de l'assistance, un service de liaison en santé,
8 un service d'hébergement et de repas, des programmes de
9 formation et d'emploi, du développement communautaire,
10 pour ne nommer que ceux-là.

11 Le Centre participe activement au sein
12 de sa communauté afin d'assurer une représentation
13 adéquate de la population autochtone urbaine de Val d'Or.
14 Les groupes sociaux sollicitent de plus en plus la
15 participation du Centre d'amitié à divers comités de
16 concertation. Malheureusement, nos ressources humaines
17 étant limitées, nous ne pouvons participer à tous les
18 comités.

19 Le Centre d'amitié autochtone de Val
20 D'Or est présent, entre autres, à une table d'échange sur
21 la qualité de services du Ministère de la Main-d'oeuvre
22 et de la Sécurité du revenu et de la Formation
23 professionnelle, à la table de concertation pour la

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 prévention en alcoolisme et toxicomanie de Val d'Or, à
2 un comité de concertation sur la violence de la ville de
3 Val d'Or.

4 Autre aspect intéressant, le Centre
5 d'amitié a été invité, au cours de la dernière année, à
6 s'impliquer davantage dans un domaine autre que social.
7 Le Centre d'amitié a été sollicité pour représenter les
8 collectivités autochtones au comité d'aide au
9 développement des collectivités (CADC). Ce comité se
10 penche principalement sur le développement économique.
11 Également, afin de mieux comprendre la réalité autochtone
12 dans son milieu, la Chambre de Commerce de Val d'Or a
13 approché le Centre d'amitié afin qu'un siège au conseil
14 d'administration soit comblé par une représentante
15 autochtone.

16 Ceci est le résultat des efforts
17 investis depuis plusieurs années dans l'amélioration des
18 relations entre autochtones et non-autochtones. Étant
19 l'un des objectifs du Centre d'amitié, le maintien de
20 relations harmonieuses avec la communauté allochtone n'a
21 pas été instantané. Par l'intermédiaire de l'élément
22 "interaction communautaire" du programme des centres
23 d'amitié autochtone, nous avons pu sensibiliser la

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 population en général sur la richesse de notre culture
2 dans le cadre de diverses activités sociales et
3 culturelles. Malheureusement, les événements
4 marquants de l'été 1990 auront permis de constater que
5 beaucoup reste à faire et que ce n'est qu'en s'impliquant
6 davantage sur une base régulière et en utilisant au maximum
7 le peu de ressources mis à notre disposition que nous
8 pourrons poursuivre la lutte contre le racisme et les
9 préjugés.

10 De plus, nous croyons que le milieu
11 scolaire devrait sensibiliser davantage les jeunes sur
12 la réalité autochtone de concert avec les groupes
13 autochtones. Il est important de faire comprendre que
14 de traiter la différence comme égale est une injustice.
15 On doit apprendre à accepter les différences tout en se
16 respectant.

17 Tel que mentionné précédemment dans
18 cette présentation, une importante migration vers les
19 centres urbains se fait sentir. Les centres d'amitié
20 autochtones ont su évoluer, non sans heurts, à la même
21 vitesse de croisière et ont dû diversifier et adapter
22 davantage leurs services.

23 À Val d'Or, au cours des 20 dernières

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 années, le Centre d'amitié autochtone a toujours été
2 présent afin de dispenser des services de première ligne
3 à des individus s'étant déplacés vers la ville à la
4 recherche d'une meilleure qualité de vie. Durant cette
5 évolution, le mouvement des centres d'amitié autochtones
6 a développé une "expertise", devenant ainsi l'Association
7 nationale la mieux qualifiée pour la livraison de services
8 en milieu urbain.

9 Les centres d'amitié autochtones sont
10 devenus d'importants intervenants dans leur milieu. À
11 cause de ces multiples interactions avec des groupes et
12 organismes locaux, les centres d'amitié ont développé des
13 liens étroits avec les allochtones. Les multiples
14 implications dans notre milieu respectif et la
15 sollicitation constante de la communauté valdorienne
16 auprès du Centre d'amitié autochtone de Val d'Or nous
17 permettent d'affirmer que les centres d'amitié excellent
18 dans l'établissement de rapports entre les deux peuples.

19 Par son caractère multidisciplinaire,
20 le Centre d'amitié autochtone de Val d'Or est arrivé à
21 comprendre les besoins et préoccupations des autochtones
22 en milieu urbain. Nous sommes d'avis que les centres
23 d'amitié autochtones sont les plus aptes à répondre aux

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 besoins de la population autochtone urbaine sur une base
2 quotidienne.

3 La communauté autochtone urbain de Val
4 D'Or a réussi à se développer au cours des années et ce,
5 indépendamment des structures existantes dans les réserves
6 environnantes. Aujourd'hui, nous sommes tous confrontés
7 à une réalité qu'aucun groupe ou organisme autochtone ne
8 peut nier: la nécessité pour les peuples autochtones à
9 lutter contre toutes formes de violence et d'abus pour
10 enfin redonner une fierté à notre peuple, que l'on vive
11 sur une réserve ou hors-réserve. C'est dans cette
12 perspective que le Centre d'amitié autochtone de Val D'Or
13 tente de développer ses actions.

14 Par contre, nous croyons que l'idéal ne
15 pourra être atteint que si nous travaillons ensemble, en
16 concertation. Nous sommes conscients que les clients qui
17 passent le seuil de la porte du Centre d'amitié proviennent
18 des réserves et que leurs besoins, lorsqu'ils arrivent
19 en ville, sont immédiats.

20 Grâce à sa flexibilité et son rôle
21 multidisciplinaire, le Centre d'amitié arrive à répondre
22 rapidement. Par contre, nous sommes conscients que
23 certains besoins ne peuvent être réponsus dans l'immédiat.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Une campagne de sensibilisation et un travail de
2 concertation avec des intervenants autochtones et
3 non-autochtones peuvent s'avérer nécessaires, voire même
4 essentiels, avant que des résultats concrets et efficaces
5 puissent être constatés. Afin d'atteindre ces résultats,
6 beaucoup de temps, d'énergie et de ressources tant
7 financières qu'humaines sont nécessaires.

8 Par contre, en tant qu'organisme
9 autochtone oeuvrant en milieu urbain, les ressources
10 financières sont limitées. Les organismes, tels que les
11 centres d'amitié autochtones, doivent se tourner vers les
12 fonds disponibles à la population en général puisque les
13 programmes fédéraux existants pour les Premières Nations
14 ne sont disponibles que pour les groupes sur réserves.
15 Malgré le fait que 52 pour cent des autochtones vivent
16 hors-réserve, les ressources financières n'ont pas été
17 mises à la disposition des groupes qui desservent cette
18 population hors-réserve sans cesse grandissante.

19 Nous sommes sincèrement d'avis que le
20 partage de ces ressources ne pourra que donner des
21 résultats positifs pour l'ensemble des Premières Nations.

22 L'accessibilité à des sources de financement disponibles,
23 entre autre par l'intermédiaire du Ministère des Affaires

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 indiennes, de la Santé nationale et de la Stratégie
2 canadienne de développement économique autochtone
3 permettrait aux autochtones urbains de se développer tant
4 au niveau social qu'économique.

5 En conclusion, les centres d'amitié
6 autochtones doivent être vus comme des partenaires
7 importants dans le processus d'évolution des Premières
8 Nations. Depuis la fin des années 50 les centres d'amitié
9 autochtones représentent l'une des seules structures
10 d'accueil qui oeuvre concrètement auprès de la population
11 autochtone urbaine.

12 Les centres d'amitié autochtones ont
13 donc acquis l'expérience dans la livraison de services
14 et développé les infrastructures nécessaires pour bâtir
15 une société autonome répondant aux besoins de tous ses
16 citoyens qui ont choisi de vivre en milieu urbain.

17 Nous sommes heureux d'avoir pu
18 participer à cette deuxième série d'audiences. Pour notre
19 part, nous croyons avoir donné quelques suggestions qui
20 permettent à la Commission de développer des
21 recommandations quant à la livraison de services en milieu
22 urbain et de donner la place qui revient aux centres
23 d'amitié autochtone à travers le Canada tout en

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 reconnaissant le fait que les centres d'amitié tentent,
2 de façon continue, de créer des liens avec ses partenaires
3 tant autochtones que non-autochtones dans le but de
4 contribuer au mieux-
5 être de toute une société.

6 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Merci pour
7 cette présentation très importante qui comporte aussi un
8 sommaire de l'étude que vous avez effectuée sur la
9 situation de la population autochtone ici à Val d'Or.

10 Je voudrais souligner que nous sommes
11 très conscients du rôle que jouent les centres d'amitié
12 autochtones en milieu urbain au niveau de la distribution
13 des services.

14 Je voudrais vous demander à ce
15 moment-ci... Hier on a eu une présentation par la Société
16 de Bien-être du Grand Lac Victoria ou, évidemment, on nous
17 a fait part du fait qu'il y avait une centaine d'enfants
18 qui étaient ici à Val d'Or en foyers d'accueil.

19 La question est, évidemment on sait que
20 les gens viennent des réserves ou des communautés. Quelle
21 sorte de relations avez-vous avec le leadership des
22 réserves, avec les conseils de bandes d'une part, et
23 également dans le cas particulier qui nous a été mentionné

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 hier, est-ce que vous avez un rôle, quand il arrive une
2 situation comme celle-là, auprès des commissions
3 scolaires?

4 Dans une situation comme celle-là mais
5 aussi, parce que comme vous le dites dans votre mémoire,
6 il y a beaucoup de la population de Val d'Or qui sont des
7 gens qui viennent aux études autochtones à Val d'Or.
8 Est-ce que vous avez établi un rôle avec les commissions
9 scolaires, éventuellement avec le CÉGEP, à la fois par
10 rapport à l'accueil, à l'intégration des Autochtones dans
11 des commissions scolaires, mais aussi plus largement par
12 rapport à l'éducation des étudiants non-Autochtones sur
13 la réalité des cultures autochtones?

14 Au fond il y a deux chose: le lien de
15 fonctionnement avec les réserves et également par rapport
16 spécifiquement au secteur scolaire.

17 **ÉDITH CLOUTIER:** Pour la première
18 partie de votre question, qui consiste en les relations
19 que le Centre d'amitié a avec les conseils de bandes ou
20 autres groupes qui représentent ces conseils de bandes,
21 tel que décrit dans le mémoire, à ce niveau-là c'est plutôt
22 fermé quant à la livraison des services qu'ils offrent
23 dans leurs réserves, c'est-à-dire que c'est un peu chacun

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 pour soi.

2 Sans vraiment dire que nous autres au
3 niveau des centres d'amitié, on essaie de se concentrer
4 beaucoup sur la population urbaine, évidemment. On a
5 tenté quand même d'établir certains liens avec les
6 communautés.

7 Je sais qu'on reconnaît le Centre
8 d'amitié comme étant un groupe qui dispense des services,
9 mais malheureusement il n'y a pas vraiment eu de liens
10 ou de liaison qui a été établie avec les communautés.
11 Non pas qu'on n'a pas essayé, par contre dans certains
12 domaines, entre autres la sensibilisation.

13 J'ai l'impression qu'au niveau des
14 réserves et des conseils de bandes c'est plutôt une
15 concentration très locale qui existe à ce niveau-là.

16 Pour répondre à la deuxième partie de
17 votre question en ce qui concerne les liens qui existent
18 avec les commissions scolaires, malheureusement à ce
19 niveau-là également on n'a pas pu établir de liens. Par
20 contre, je sais qu'on a tenté à maintes reprises au niveau
21 du Centre d'Amitié d'aller chercher des ressources qui
22 nous permettraient de donner un service dans les milieux
23 scolaires par l'intermédiaire du Ministère de l'Éducation

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 du Québec.

2 Malheureusement on nous dit qu'il
3 n'existe pas de financement ou de support qui peut provenir
4 de la province pour soutenir des groupes comme les centres
5 d'amitié, pour venir répondre à certains besoins qui
6 peuvent exister. Effectivement il y a eu quand même de
7 la part de la communauté certaines demandes pour ce qui
8 est du soutien au niveau scolaire de leurs élèves et aussi
9 de sensibilisation.

10 À ce niveau-là on n'a pas pu obtenir de
11 ressources pour dispenser un service continu. Par
12 contre, on tente de s'intégrer au niveau des différentes
13 institutions scolaires en organisant certaines activités
14 de sensibilisation qui peuvent revenir sur une base
15 annuelle ou bi-annuelle.

16 Donc, à ce niveau-là on est rendu à ce
17 stade-là de sensibilisation. Par contre, il y a des
18 efforts qui sont faits pour tenter de sensibiliser
19 davantage. Étant donné l'éventail de services avec le
20 nombre de ressources humaines qui nous sont allouées,
21 disons qu'on essaie de s'intégrer davantage dans tous ces
22 milieux-là.

23 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Simplement

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 une précision additionnelle.

2 Vous dites dans votre mémoire que vous
3 participez de plus en plus, à la mesure de vos ressources,
4 à des comités, y compris de développement économique et
5 pas uniquement du côté social.

6 Est-ce que je dois comprendre que du côté
7 du système scolaire, qui est quand même assez fondamental
8 et à la base, que vous avez tenté des démarches ou de
9 contacts plus importants, parce que l'une des choses aussi
10 qui m'a frappé quand sont arrivés les événements du Lac
11 Victoria qui a conduit au fait qu'un bon nombre d'enfants
12 ont dû venir en ville, en fin de compte c'est du côté de
13 la commission scolaire protestante que ça s'est fait et
14 non pas du côté de la commission scolaire catholique.

15 Je voudrais vous demander,
16 effectivement, est-ce que c'est au-delà d'activités, comme
17 vous parlez, de façon un peu plus structurée, est-ce que
18 vous avez tenté d'établir des contacts avec les deux
19 commissions scolaires?

20 **ÉDITH CLOUTIER:** Pas directement avec
21 les commissions scolaires. Disons qu'il y a eu quand même
22 des démarches qui ont été entreprises, à savoir les besoins
23 qui existent dans les écoles directement qui relèvent de

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 la commission scolaire.

2 On a effectué un sondage et une recherche
3 sur les besoins ou le nombre d'étudiants autochtones qui
4 existaient dans leurs écoles.

5 Suite à ça on a voulu étoffer un dossier
6 pour présenter directement au Ministère de l'Éducation
7 pour essayer d'obtenir peut-être un certain financement,
8 et c'est là qu'on a été... C'est évident que les
9 commissions scolaires seraient intéressées à avoir une
10 participation des groupes autochtones, sauf que les
11 commissions scolaires ne veulent pas utiliser leurs
12 ressources pour dispenser des services strictement
13 adressés à la population autochtone.

14 De là on a dû se tourner vers le Ministère
15 de l'Éducation, et c'est là qu'on a fait face à un mur
16 à ce niveau-là, où est-ce qu'on dit non, on ne peut
17 participer de cette façon-là.

18 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je vais
19 demander à mes collègues de poursuivre.

20 Commissaire Robinson, s'il vous plaît.

21 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** Thank
22 you. I would like to thank you for your presentation.
23 It's good to know that some research, and it's true, there's

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 not much research done in Canada on urban issues.

2 I guess possibly one of the things you
3 must be having a problem with is being recognized as an
4 official service delivery group. I guess programs you
5 could access, whether they are provincial or federal, would
6 not see you as a valid representative group or delivery
7 service group. Is that your problem?

8 **ÉDITH CLOUTIER:** You mean towards the
9 programs that all the population can access?

10 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** Yes, or
11 even native programs as well.

12 **ÉDITH CLOUTIER:** I think at a local
13 level we are recognized as being groups that do give
14 services to the urban Aboriginal community. As for the
15 local level, if I speak for Val d'Or, we are the only native
16 organization that does provide services to urban
17 aboriginal communities.

18 I think where the problem is that at the
19 national level, where we are not seen as a national
20 organization that can access the same type of funding that
21 other representation groups do. So I think it's at that
22 level that there are no recognition because we are a
23 non-political group.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 We do have, as I mentioned in the
2 document, the experience and the knowledge to provide
3 services in an urban environment. Even if we do look
4 further in a self-government for native people, I think
5 we should consider friendship centres as being the
6 providers of those services instead of trying to reinvent
7 the wheel in some cases.

8 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** That's
9 something we have not heard yet. I think this is the first
10 time I have heard the suggestion coming from the Friendship
11 Centre that they should be the delivery group for providing
12 service for urban centres.

13 We have had a lot of presentations.
14 I tried to get some of them to come out and say that, but
15 they would not come right out and say that, even though
16 they are delivering.

17 Are there any other -- I guess no, there
18 is not. You're the only group here that delivers any kind
19 of service for aboriginal people in the urban -- Okay,
20 that's good, then. Thank you.

21 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Monsieur
22 Blakeney.

23 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** I wonder

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 if you can give me how you see the movement of aboriginal
2 people into Val d'Or. Is it increasing a little bit or
3 quite a bit? Is there a substantial movement from the
4 communities into the city? Or is it just a trickle?

5 **ÉDITH CLOUTIER:** I feel that the
6 movement is still growing. It's a constant movement.

7 I feel that more and more people are
8 leaving their communities and they are coming to live in
9 Val d'Or also. I'm not speaking only for Algonquin
10 communities, because they are the closest ones. We do
11 have people who are living in Cree communities up North
12 that do decide to come and live in a more southern area.

13 Seeing they are familiar with Val d'Or,
14 more and more they decide to come and live in Val d'Or.
15 So we are seeing more and more Cree families also coming
16 in the community.

17 I do feel that there is a constant
18 increase of native people that are deciding to come and
19 live in urban areas. If I speak for Val d'Or specifically,
20 there is a growing population.

21 We also see Inuit people coming more and
22 more to live in Val d'Or. This is new also. I think it's
23 growing also.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** Would you
2 have an idea as to about how many aboriginal students there
3 would be in schools in Val d'Or?

4 **ÉDITH CLOUTIER:** At Queen Elizabeth we
5 know that there is about 100 native students. If we look
6 at the CEGEP, and there's also a university in Val d'Or,
7 and different secondary level schools, we figure that there
8 should be around 450 students who are in Val d'Or.

9 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** Thank you
10 very much. That's quite a few.

11 **ÉDITH CLOUTIER:** As Mr. Dussault
12 mentioned, there are about 100 kids that come from Grand
13 Lac Victoria. Some of the Cree communities send their
14 students of the secondary level in school in Val d'Or.
15 They also use their protestant school board, because it
16 is English. That's why they use the school board.

17 **ALAIN KISTABISH:** Juste pour faire
18 suite, il existe des statistiques qui ont été faites par
19 Statistiques Canada, qui peuvent peut-être aider pour voir
20 l'immigration qui est faite au Québec et aussi au Canada
21 en général.

22 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** Thank
23 you.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Nous vous
2 remercions de votre présentation. Nous espérons que vous
3 allez pouvoir continuer à faire votre travail.

4 Il est certain que pour la Commission
5 les centres d'amitié autochtone représentent la ressource
6 en milieu urbain pour les Autochtones. Nous allons
7 certainement regarder la situation par rapport au rôle
8 possible pour ces sociétés-là, pour les centres d'amitié,
9 y compris sur le plan de la participation au gouvernement
10 autochtone dans les milieux urbains, comme le mentionnait
11 M^{me} Robinson. Merci.

12 Nous allons suspendre l'audience
13 brièvement pour le lunch. Nous reprenons à 1h30 précise
14 parce que nous n'avons pas beaucoup de flexibilité cet
15 après-midi sur l'agenda.

16 Nous allons entendre trois groupes: le
17 Centre d'Entraide autochtone de Senneterre, le Conseil
18 de Bande du Lac Simon, et l'Association de Développement
19 économique algonquin.

20 Je vous remercie; à 13 h 30.

21 --- Suspension de l'audience à 12 h 48

22 --- Reprise de l'audience à 13 h 45

23 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Nous allons

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 procéder à la présentation du Centre d'Entraide autochtone
2 de Senneterre, M. Louis Bordeleau.

3 **LOUIS BORDELEAU:** Chers membres de la
4 Commission royale. Je vous salue et je vous remercie de
5 me donner l'opportunité de vous faire part de ce mémoire.

6 Je travaille au Centre d'amitié
7 autochtone de Senneterre depuis son ouverture en 1978.
8 Le Centre est un organisme communautaire sans but lucratif,
9 apolitique et ayant comme but principal d'aider les
10 autochtones vivant ou passant en milieu urbain.

11 Nous oeuvrons dans plusieurs domaines:
12 de l'hébergement à la promotion de la santé, de
13 l'information à la sauvegarde de la culture, du support
14 aux toxicomanes, dépannage des démunis, service de liaison
15 en éducation et en santé, organisation de loisirs,
16 sensibilisation inter-ethniques, participation au
17 développement économique et sociale, et caetera.

18 Senneterre est une municipalité d'un peu
19 moins de 4 000 habitants située à l'extrémité est de
20 l'Abitibi. Environ 350 autochtones y vivent de façon
21 quasi-permanente. Ces Amérindiens sont issus de trois
22 nations différentes, soit les Cris (50 pour cent), les
23 Algonquins (28 pour cent), et les Atikamekws (22 pour

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 cent).

2 Quatre-vingt pour cent de la population
3 autochtone ont moins de 30 ans et 50 pour cent ont moins
4 de 18 ans. La plupart n'ont jamais vécu sur une réserve
5 et n'occupent pas d'emploi stable. Les Autochtones de
6 Senneterre ont leurs problèmes et rencontrent des
7 obstacles semblables à ceux de leurs frères et soeurs qui
8 vivent dans d'autres milieux urbains au Québec et au
9 Canada.

10 Étant donné que cette Commission a déjà
11 pris connaissance des différentes facettes de la
12 problématique autochtone au cours de la première série
13 d'audiences publique, je ne vous répéterai pas ici la liste
14 sombre des problèmes et des statistiques peu enviables
15 touchant les premiers habitants de ce pays.

16 Comme l'avait si bien exprimé M. Georges
17 Erasmus lors de l'annonce de la création de cette
18 Commission, le résultat des travaux de la Commission royale
19 devra apporter d'autres choses que la publication de ces
20 sombres statistiques. Cinq cents ans après l'arrivée de
21 Christophe Colomb en Amérique, il est plus que temps que
22 les Autochtones et les euro-canadiens assaisonnent leurs
23 discussions de franchise, de respect mutuel et de sagesse.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Avec le saga constitutionnel qui vient
2 de clore un autre chapitre, on ne sait pas vraiment ce
3 qui nous attend demain. Verrons-nous l'autonomie
4 gouvernementale, le statu quo ou d'autres Oka? Un mélange
5 des trois peut-être?

6 Quoi qu'il en soit, notre organisme, le
7 Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre,
8 désire vous soumettre les avenues de solutions suivantes:

9 (1) Les Autochtones qui vivent en
10 milieu urbain vont y demeurer pour la plupart. Au cours
11 des dernières années, des organisations autochtones
12 régionales et nationales ont prétendu les représenter
13 politiquement sur diverses tables de négociations sans
14 nécessairement les consulter et les informer des enjeux
15 les concernant.

16 Considérant que nous ne pouvons prévoir
17 pour le moment la forme et les pouvoirs dont disposeront
18 les futurs gouvernements autochtones, il faudra s'assurer
19 de maintenir et de supporter les organismes communautaires
20 tels les Centres d'amitié autochtone afin que les
21 Autochtones vivant en milieu urbain puissent continuer
22 à avoir accès aux divers services essentiels qui y sont
23 offerts.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 (2) Concernant l'autodétermination
2 pour les peuples autochtones, nous verrions d'un bon oeil
3 une rétrocession graduelle de territoires et de pouvoirs
4 au profit des Autochtones.

5 Les négociations nécessaires pourraient
6 s'inspirer de celles qui ont eu lieu entre la nation Navajo
7 et le gouvernement des États-Unis. Les Navajos gèrent
8 aujourd'hui la majorité de leurs programmes et de leurs
9 ressources naturelles.

10 (3) Les femmes autochtones jouent un
11 rôle très important dans le mouvement des centres d'amitié
12 autochtone. Leur apport a permis de développer un réseau
13 de services adaptés aux besoins primordiaux des
14 Autochtones vivant ou transitant en milieu urbain. Il
15 faudra garantir aux femmes autochtones une participation
16 équitable aux futures négociations et/ou discussions qui
17 traiteront des peuples autochtones.

18 (4) En ce qui concerne la
19 restructuration des relations entre les Autochtones et
20 les non-Autochtones, notre organisme travaille
21 régulièrement à la sensibilisation de la culture
22 autochtone en milieu scolaire. Les jeunes étudiants du
23 niveau primaire peuvent ainsi apprendre à mieux connaître

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 nos us et coutumes.

2 Il faudra encourager des initiatives de
3 ce genre à une plus grande échelle afin de développer des
4 relations plus saines et plus respectueuses entre
5 autochtones et non-autochtones.

6 (5) Il faut rationaliser, en milieu
7 urbain, la livraison des services de nature sociale,
8 éducative, sanitaire et communautaire. L'expérience nous
9 a montré qu'il est profitable de mettre en place des tables
10 de concertation regroupant les intervenants concernés afin
11 de solutionner un problème important.

12 Par exemple, pour faire face aux
13 problèmes des jeunes autochtones, on réunit à la même table
14 le travailleur social, l'intervenant en milieu scolaire,
15 les parents, un employé du Centre d'amitié autochtone,
16 un policier, un représentant du CLSC et même un conseiller
17 municipal. Quand on a tout ce beau monde ensemble, on
18 y met de la bonne volonté, du coeur au travail et de la
19 patience. Cette méthode a amené des résultats positifs
20 dans notre milieu.

21 (6) Considérant qu'une bonne
22 proportion des Autochtones vivent en milieu urbain et qu'il
23 n'est présentement pas possible pour eux d'avoir accès

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 aux mêmes ressources que celles disponibles dans les
2 communautés autochtones, il faudrait remédier à cette
3 situation. Les problèmes de toxicomanie sont autant
4 présents dans les villes que dans les réserves. Pourquoi
5 pas un agent PNLAADA en milieu urbain?

6 Voilà, c'était quelques avenues de
7 solutions lesquelles, nous espérons, trouveront une petite
8 place dans le future rapport de cette Commission.
9 Cependant, notre réflexion sur ce sujet n'est pas encore
10 terminée.

11 En effet, nos associations provinciale
12 et nationale soumettront à votre attention nos
13 préoccupations communes ainsi que des recommandations
14 précises qui seront issues d'une consultation à l'échelle
15 nationale.

16 Je vous remercie de votre attention.

17 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je vous
18 remercie de votre présentation, monsieur Bordeleau, pour
19 la présentation du Centre de Senneterre.

20 D'abord, une information technique.

21 Vous avez combien d'employés au Centre de Senneterre?

22 Est-ce qu'ils sont tous Autochtones?

23 **LOUIS BORDELEAU:** Sur sept employés

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 permanents il y a six employés autochtones.

2 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Si je
3 comprends bien, vous avez établi de bons contacts au niveau
4 primaire, à tout le moins, sur la base scolaire.

5 **LOUIS BORDELEAU:** Oui. On a une bonne
6 collaboration avec la Commission scolaire.

7 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** À la fois
8 sur le plan de l'intégration des Autochtones dans le
9 contexte scolaire, mais également vous nous dites que cela
10 a eu une influence sur le contenu. Est-ce que ça a eu
11 une influence sur le contenu scolaire qui est transmis
12 à l'ensemble des enfants quant à une meilleure connaissance
13 des cultures autochtones, de la réalité autochtone?

14 **LOUIS BORDELEAU:** Oui.

15 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:**
16 Pouvez-vous élaborer là-dessus? Ici tout à l'heure on
17 nous a mentionné que ce n'était pas encore fait.

18 **LOUIS BORDELEAU:** Je pense qu'à
19 Senneterre on est un peu les pionniers dans ce contexte-là.
20 C'est un peu notre initiative au Centre, pour
21 sensibiliser l'ensemble de la population sur la culture
22 autochtone, on s'est dit qu'on serait mieux d'aller voir
23 les étudiants, de sensibiliser les étudiants tandis qu'ils

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 sont en bas âge. Le milieu scolaire l'a apprécié beaucoup
2 et il nous encourage à continuer dans ce sens-là.

3 On fait des expositions à l'intérieur
4 des écoles. C'est bien apprécié, et ils nous demandent
5 de continuer ça.

6 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Est-ce que
7 c'est tant au niveau primaire que secondaire?

8 **LOUIS BORDELEAU:** Présentement ça se
9 situe seulement au niveau primaire. On manque de
10 ressources un peu pour faire ça à grande échelle.

11 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Quand vous
12 dites que la plupart des Autochtones à Senneterre n'ont
13 jamais vécu sur une réserve, est-ce que ça veut dire...dans
14 bien des cas la population autochtone croît dans les villes
15 parce que les gens viennent des communautés ou sortent
16 des réserves pour des raisons d'emploi, pour des raisons
17 de protection parfois.

18 **LOUIS BORDELEAU:** L'histoire c'est
19 qu'il y a des Autochtones qui ont déménagé à Senneterre
20 depuis peut-être 1930, 1940. Leurs enfants ont tous grandi
21 à Senneterre dans la plus grande des proportions.

22 Il y en a quand même d'autres qui
23 viennent s'installer, qui ont déjà vécu sur réserves, mais

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 ce n'est pas la majorité.

2 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Alors le
3 groupe principal est un groupe de souche. Il y au moins
4 une génération ou deux à Senneterre.

5 Ce que vous dites c'est qu'il y a de
6 nouveaux arrivants qui viennent des communautés et des
7 réserves.

8 **LOUIS BORDELEAU:** Oui.

9 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Votre point
10 de vue sur l'organisation des...Senneterre est une ville
11 de 4 000 habitants. Vous nous dites dans votre mémoire
12 qu'il y a 350 Autochtones.

13 Vous nous parlez de table de
14 concertation, où il y a également des conseillers
15 municipaux.

16 Comment voyez-vous la notion de
17 gouvernement dans un contexte comme celui de Senneterre,
18 de gouvernement autochtone par rapport au gouvernement
19 municipal? Est-ce que pour vous c'est une notion qui doit
20 être au niveau de la distribution des services? Est-ce
21 que ça doit regrouper l'ensemble des Autochtones? Vous
22 avez trois nations autochtones qui se retrouvent à
23 Senneterre.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 Pouvez-vous élaborer un peu là-dessus,
2 parce que c'est une des questions qui se pose à la
3 Commission, à savoir si des distinctions devraient être
4 faites entre les divers peuples autochtones, et également
5 est-ce que ça doit être une préoccupation au niveau des
6 conseils scolaires, au niveau des conseils
7 d'administration des établissements de santé, donc au
8 niveau des organismes de distribution des services, des
9 agences de services sociaux, ou est-ce que ça doit aller
10 un peu plus loin et regrouper une structure un peu plus
11 politique?

12 Est-ce que vous avez fait une réflexion
13 là-dessus?

14 **LOUIS BORDELEAU:** Je comprends bien
15 votre question, mais notre organisme ne s'est jamais penché
16 vraiment sur toutes les questions politiques et sur les...

17 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Vous êtes
18 vraiment au niveau de la distribution des services.

19 **LOUIS BORDELEAU:** Nous, on est sur la
20 distribution des services.

21 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Et sans
22 distinction que l'on soit Cri, Algonquin, Inuit.

23 **LOUIS BORDELEAU:** En autant que vous

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 soyez dans le milieu, vous résidiez dans le milieu, tout
2 le monde a un accès égal aux services.

3 Pour ce qui est des questions
4 politiques, on laisse ça plus aux organismes politiques
5 qui ont ce mandat-là.

6 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** C'est une
7 question quand même à laquelle je vous invite à réfléchir
8 parce que je pense qu'il est important que les centres
9 d'amitié autochtones y réfléchissent parce que, encore
10 une fois, on a tenu à Edmonton une table ronde sur les
11 questions urbaines et ça a été vraiment partagé en deux
12 courants opposés, distincts, où les gens dans la
13 distribution des services nous disent: Ne politiser pas
14 la distribution des services, gardez ça au niveau d'une
15 rationnelle, d'une logique de distribution de services,
16 et ne faites pas de distinction entre les divers groupes
17 autochtones.

18 Par ailleurs, les gens qui habitent les
19 réserves, qui ont signé des traités, nous disent: La
20 distribution des services doit se rattacher à un organisme
21 plus politique. C'est une fonction gouvernementale. Et
22 également ça doit être séparé en fonction de chacun des
23 peuples autochtones.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 Vous voyez un peu la situation.
2 Essentiellement ce que je dis c'est que c'est une question
3 qui ne sera pas facile pour la Commission de trancher --
4 pas nécessairement de trancher, mais d'aborder.

5 Je pense qu'il est important que les
6 organismes responsables de la distribution des services
7 y réfléchissent parce qu'il y a des choses qui vont les
8 impliquer à un moment donné, qui vont venir. C'est dans
9 ce sens-là que je fais la remarque.

10 **LOUIS BORDELEAU:** Je pense qu'on va être
11 appelé à soulever sérieusement...

12 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Ce n'est
13 pas une question facile.

14 **LOUIS BORDELEAU:** Non, non. J'imagine
15 que le plus difficile reste à venir pour négocier ces
16 ententes-là.

17 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je vais
18 demander à mes collègues de poursuivre.

19 Commissaire Robinson, s'il vous plaît.

20 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** Thank
21 you.

22 I thank you for your presentation. I
23 don't think I have any questions for you. I think your

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 submission is pretty clear.

2 It seems friendship centres have been
3 appearing quite consistently in urban centres right across
4 the country, and they are pretty consistent. I think we're
5 pretty much convinced that they deliver a service that
6 is needed in providing assistance to urban aboriginal
7 people.

8 I don't think there's any question in
9 our mind that they are all doing a good job. Some are doing
10 it a little different than others and others are doing
11 more. But I guess it's always a question of resources.
12 If you had the resources you could do a lot more.

13 I don't have any questions for you, but
14 I do thank you. Every little bit helps.

15 **LOUIS BORDELEAU:** Thank you.

16 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Monsieur
17 Blakeney.

18 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** My
19 question deals with the number of aboriginal people in
20 Senneterre. You say there are about 350 now, over half
21 of whom are 18 years of age or under.

22 How fast is that number of 350 growing,
23 growing because more children are being born, and growing

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 because people are coming in from outside? Is it a
2 fast-growing number or a slow-growing number?

3 **LOUIS BORDELEAU:** I'm going to answer
4 in French.

5 Le nombre de 350 est pas mal stable,
6 parce qu'il y a des gens qui arrivent mais il y aussi des
7 gens qui partent.

8 Le nombre de 350 avait été...on est
9 arrivé à ce chiffre-là en 1988 et on travaille présentement
10 à faire comme un autre recensement pour voir où ce nombre-là
11 est rendu. Selon nos estimations, c'est pas mal stable
12 comme c'est là.

13 Il y a quand même beaucoup de problèmes
14 de chômage et il n'y a pas beaucoup d'emplois disponibles.
15 Ce n'est pas vraiment tentant pour les Autochtones de
16 s'établir à Senneterre parce qu'il n'y a pas d'emplois.

17 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** My next
18 question deals with whether or not people regularly move
19 from Senneterre to Val d'Or and whether you have links
20 with this friendship centre sort of keeping in touch with
21 people if they are on the move, and I don't know whether
22 they are so I am asking that.

23 **LOUIS BORDELEAU:** I'm sorry; could you

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 repeat, please.

2 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** Yes. Do
3 many people move regularly from Sennetterre to Val d'Or
4 and if they do, do you have links with this friendship
5 centre so that you can provide them with information and
6 assistance?

7 **LOUIS BORDELEAU:** Il y a une très bonne
8 collaboration entre les deux centres d'amitié. Quand on
9 a des problèmes communs, que ce soit à tous les niveaux,
10 on s'aide mutuellement.

11 En ce qui concerne les gens, c'est quand
12 même assez rare qu'on puisse échanger sur un individu ou
13 sur une famille quelconque. C'est quand même assez rare.

14 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** Thank you
15 very much.

16 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Monsieur
17 Polson.

18 **COMMISSIONER GORDON POLSON:** I have
19 just one brief question. I guess basically what it's going
20 to be dealing with is for clarification. It deals with
21 Recommendation No. 2 in your brief.

22 You mentioned that the whole concept of
23 self-determination or self-government would follow suit

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 to some of the models that are existing in the States,
2 and you mentioned the Navaho in particular.

3 My understanding of that situation is
4 that all First Nations are nations that are within the
5 parameters of the United States are what they call domestic
6 sovereign nations. If that's the principle that you are
7 advocating, how do you see the future roles and
8 responsibilities for friendship centres existing or
9 continuing to exist in its present kind of structural...

10 I understand that right now friendship
11 centres are independent entities and not affiliated with
12 any one nation.

13 **LOUIS BORDELEAU:** C'est exact. Les
14 centres d'amitié sont des organismes indépendants qui sont
15 gérés par un conseil d'administration élu annuellement
16 en milieu urbain.

17 Comment est-ce que les centres vont se
18 maintenir ou se développer avec un gouvernement autonome,
19 c'est un peu ça le sens de votre question?

20 Étant donné, comme on parlait tantôt,
21 que ce sont des organismes de services, je pense que les
22 centres pourraient continuer à donner des services aux
23 Autochtones vivant en milieu urbain. Pour les ressources,

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 c'est sûr qu'il faudrait que les ressources viennent des
2 gouvernements autochtones selon les nations, dépendant
3 du cadre politique qui va exister dans le futur.

4 Je pense que les centres pourraient très
5 bien continuer à donner des services même s'il y a des
6 gouvernements autonomes autochtones, parce qu'il va
7 toujours y avoir des Autochtones vivant en milieu urbain.

8 On ne peut pas tous retourner dans le bois, parce qu'il
9 n'y en pas plus beaucoup.

10 **COMMISSIONER GORDON POLSON:** I thank
11 you for your response, and I commend you on your work that
12 has been accomplished and continue to develop. Thank you.

13 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je vous
14 remercie beaucoup d'être venu faire cette présentation
15 à la Commission.

16 **LOUIS BORDELEAU:** Je vous remercie
17 aussi.

18 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je voudrais
19 maintenant demander au Chef Simon Anichinapeo et aux autres
20 représentants du Conseil de Bande du Lac Simon de venir
21 nous rencontrer.

22 **NOÉ MITCHELL:** Mon nom est Noé Mitchell.
23 Je viens de la communauté algonquine du Lac Simon. Je

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 suis conseiller, en même temps je suis agent d'information.

2 À chacun de vous tous présents dans cette
3 salle, je me joins à notre Créateur, aux bons Esprits de
4 nos ancêtres, à mes dirigeants, dirigeantes, et aux membres
5 de ma Communauté Algonquine du Lac Simon pour vous
6 souhaiter la cordiale bienvenue dans le Territoire
7 Algonquin qu'est l'Abitibi-Témiscamingue.

8 Située au Sud de la Ville de Val d'Or,
9 à un kilomètre de la Route 117, notre Communauté connaît
10 par le temps qui coure une réputation qui est loin d'avoir
11 une image positive. Elle véhicule présentement un tableau
12 sombre, teinté d'un négativisme avancé, preuve d'une
13 blessure profonde par de multiples problèmes sociaux
14 reliés à des situations de crise socio-culturelles,
15 spirituelles, économiques et politiques.

16 Point ne serait nécessaire de vous faire
17 part d'une histoire qui prône la recherche
18 d'accusés/condamnants ou vice-versa car notre Communauté
19 implante graduellement le processus du Cercle de Guérison,
20 d'une part pour les dirigeants/dirigeantes et les
21 intervenants/intervenantes et d'autre part pour la
22 collectivité.

23 Notre Communauté se prend en main et cela

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 va bouleverser le quotidien de nos membres car l'avenir
2 de nos enfants, de notre Jeunesse, de nos aînées, de nos
3 sages et de nous-mêmes, mérite qu'il soit saint, rassurant,
4 sécurisant et promettant à une vie de Paix et de Prospérité.

5 Nos leaders, nos dirigeants
6 /dirigeantes, nos intervenants/intervenantes, unissent
7 ensemble leurs efforts et leurs énergies pour loger des
8 solutions et mettre de l'avant des résolutions afin
9 d'enrayer les différents problèmes épineux qui persistent
10 dans notre collectivité depuis déjà trop d'années.

11 Comme partout ailleurs, notre
12 Communauté n'est pas épargnée au phénomène du suicide de
13 nos Jeunes Algonquins, aux multiples abus d'alcool et de
14 drogue, qui engendrent plus souvent qu'autrement à la
15 violence faite à nos femmes, à nos enfants, à nos aînées
16 et aux minorités visibles.

17 Comme partout ailleurs, nous sommes
18 acculés systématiquement à un mur et nous devons agir avant
19 de perdre la destinée de notre futur. Un changement de
20 pensée, une sensibilisation communautaire, une
21 conscientisation collective et une émergence de
22 responsabilité individuelle et de groupe familial ne sont
23 que des moyens qui sont préconisés dans notre communauté.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Bien au-delà de ces problèmes reliés au
2 phénomène du suicide de nos jeunes, du sniffage, de la
3 délinquance juvénile, de la violence, de la criminalité
4 découlant de l'alcool et de la drogue, la problématique
5 de logement dans notre communauté est très dominante.

6 Quand on sait que la moyenne en
7 pourcentage des Allochtones dans un logement est de 3,4
8 pour cent et que le seuil de tolérance pour les Autochtones
9 au niveau national est de 4,4 pour cent et que dans notre
10 communauté elle est de 7,4 pour cent, il est facile de
11 tirer les conclusions.

12 Quand on parle de développement
13 économique, entre vous et moi, est-ce possible de
14 promouvoir adéquatement ce secteur quand on sait que dore
15 et déjà ce territoire fédéral qui nous a été confiné n'est
16 pas du tout logique et adéquat à court terme.

17 Demandez aux deux gouvernements
18 allochtones comment imaginent-ils le développement
19 économique dans une "boîte de sardines". Demandez-leur
20 comment visualisent-ils les recettes miracles dans un
21 petit lot de terre quand, jadis, ce territoire si riche
22 sillonnait les traces de nos ancêtres. Demandez-leur
23 comment perçoivent-ils la prospérité des Algonquins à

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 l'intérieur de ce territoire de l'Abitibi-Témiscamingue
2 car nous, on le sait pas vraiment à part que de "tenter"
3 l'aventure dans un petit secteur d'entreprise dans un petit
4 lot qu'est installée notre Communauté.

5 Il existe des programmes
6 gouvernementaux qui trop souvent ne correspondent pas aux
7 besoins spécifiques de nos leaders. Il existe des
8 possibilités de négociation en autant que les programmes
9 soient flexibles dans la mesure du possible pour notre
10 Communauté. Prenons l'exemple du système judiciaire.
11 Il est nécessaire qu'il existe à l'intérieur de notre
12 gouvernement local des lois et des règlements issus de
13 notre culture et de notre tradition sur la manière de
14 l'appliquer, de faire jugement, de faire acquittance.

15 Notre communauté prend en main sa
16 destinée en implantant des mesures de sécurité répondant
17 spécifiquement à sa population. Nos
18 dirigeants/dirigeantes mettent de l'avant différents
19 programmes tant au niveau social, culturel, spirituel,
20 économique et politique et nous ferons en sorte que les
21 deux gouvernements entendent nos voix pas seulement pour
22 "patcher" ou "masquer" nos requêtes mais pour bel et bien
23 satisfaire les besoins immédiats et évidents de notre

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 communauté.

2 À cela il est nécessaire que les
3 dirigeants des autres gouvernements prêtent oreille à
4 notre demande et qu'ils viennent nous rencontrer dans notre
5 petit lot pour qu'ils puissent voir de leurs yeux et de
6 faire constat auquel notre communauté a à vivre
7 quotidiennement.

8 Ce que les dirigeants/dirigeantes
9 veulent avant tout c'est que les gouvernements respectent
10 les requêtes de notre Nation tant au niveau des
11 revendications territoriales, des prises en charge de
12 dossiers, de sa contribution névunaire à la mise en place
13 des programmes destinés à nos collectivités respectives
14 dans les secteurs identifiés comme prioritaires et que
15 les gouvernements mettent en place un processus de
16 négociation de gouvernement à gouvernement pour que notre
17 avenir soit prospère dans nos collectivités respectives.

18 Notre souhait le plus cher est que
19 l'avenir de nos enfants soit assuré par une entente de
20 partage mutuel aux richesses de notre Mère Terre, aux
21 ressources de nos lacs et rivières et aux échanges de nos
22 transmissions des ondes par les airs et à la protection
23 de nos droits issus de notre tradition et de notre culture.

StenoTran

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Nous sommes un peuple pacifique ayant
2 un esprit de partage issu de nos ancêtres. Nous
3 préconisons la co-habitation et nous préconisons la
4 gestion mutuelle ou la co-gestion du territoire algonquin
5 en autant que nos droits ancestraux soient respectés à
6 tout point de vue.

7 À cela je termine en vous souhaitant à
8 chacun de vous un bon retour et que le Bon Esprit guide
9 vos pas vers le chemin de l'Harmonie, de Paix et de Mutuelle
10 Coopération pour qu'un monde nouveau règne dans nos
11 communautés respectives. Meegwetch.

12 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je vous
13 remercie de vous être déplacés pour venir nous rencontrer
14 et discuter avec nous.

15 Peut-être simplement pour les fins
16 d'enregistrement, pouvez-vous nous rappeler le nombre
17 d'habitants dans la réserve, le nombre de membres au
18 Conseil de Bande en particulier? C'est autour de 700?

19 **SIMON ANICHINAPEO:** Sur la liste des
20 Affaires indiennes, la population est évaluée à 870 tandis
21 que nous autres, la communauté qu'on dessert, c'est
22 alentour de 1 000 personnes.

23 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Et la

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 grandeur de la réserve?

2 **SIMON ANICHINAPEO:** Un mille carré.

3 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Quand vous
4 parlez du problème d'habitation, on nous en parle partout
5 dans toutes les réserves, avec la croissance de la
6 population, à ce moment-ci vous avez, suivant le taux que
7 vous citez, qui est fort élevé...

8 Dans l'année courante, est-ce que vous
9 avez construit des maisons, de programmes avec le fédéral?

10 **SIMON ANICHINAPEO:** Cette année on a
11 construit 11 logements. Présentement on nous a alloué
12 trois autres maisons. Pour pouvoir rattraper on a eu
13 différentes études qui ont été faites à l'intérieur de
14 notre communauté. L'étude est entre les mains des
15 fonctionnaires fédéraux présentement.

16 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Pour un
17 programme spécial de rattrapage.

18 **SIMON ANICHINAPEO:** Présentement, avec
19 les pourparlers que j'ai eus, il y a un nouveau programme
20 qui va sortir à la fin de cette année.

21 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Vous avez
22 sur la réserve une école primaire et une école secondaire.

23 **SIMON ANICHINAPEO:** Oui.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Il y a
2 combien d'étudiants?

3 **ANNIE CHEEZO, CONSEIL DE BANDE DU LAC**

4 **SIMON:** Il y a 82 étudiants au secondaire et 126 au
5 primaire.

6 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Est-ce
7 qu'ils sont tous de la communauté du Lac Simon ou s'il
8 y en a encore de communautés avoisinantes?

9 **ANNIE CHEEZO:** Il y en a quelques-uns
10 qui viennent du... Il n'y en a pas beaucoup. Il doit
11 y en avoir juste trois ou quatre du Grand Lac Victoria.
12 Il n'y en a pas d'autre à part de ça.

13 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** On sait que
14 votre communauté a vécu des moments difficiles ces
15 dernières années.

16 Je voudrais revenir sur un point de votre
17 mémoire à la page 3, où vous parlez du système de justice.

18 Vous nous dites:

19 "Prenons l'exemple du système judiciaire. Il est

20 nécessaire qu'il existe à

21 l'intérieur de notre gouvernement

22 local des lois et des règlements

23 issus de notre culture et de notre

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 tradition sur la manière de
2 l'appliquer, de faire jugement, de
3 faire acquittance."

4 Pouvez-vous élaborer un peu sur ce que
5 vous avez à l'esprit. La Commission a tenu la semaine
6 dernière à Ottawa une table ronde à l'échelle du Canada
7 sur la justice. On a examiné entre autres six projets
8 pilotes à travers le Canada -- Vancouver-Sud, un projet
9 dans le Toronto-Métro. On a regardé le fonctionnement
10 de la Cour à Kahnawake, à Telstin (PH) en
11 Colombie-Britannique. On a regardé un certain nombre
12 d'expériences.

13 Également à la table ronde, comme un peu
14 partout dans nos audiences, les femmes autochtones disent
15 à la Commission: Soyez très prudents. On veut s'assurer
16 du respect de nos droits et de nos enfants.

17 Donc toute la question de lois, de
18 cultures, de traditions, par rapport au système de justice
19 avec le Code criminel, avec la Charte des Droits et Libertés
20 de la personne, est une question qui est extrêmement
21 délicate et difficile et où il y a des points de vue partagés
22 également chez les Autochtones.

23 On nous a dit qu'il faut des comités de

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 justice au niveau local avant même de porter la plainte.
2 C'est souvent pas uniquement au niveau de la sentence
3 mais pour régler des offenses mineures, des problèmes
4 mineurs. Cependant, les femmes autochtones nous disent
5 on veut avoir le droit, nous, de faire une plainte dans
6 le système ordinaire, le système général.

7 Pouvez-vous nous dire un peu plus ce que
8 vous avez à l'esprit quand vous avez écrit ce paragraphe-là
9 dans votre mémoire. C'est une question difficile à
10 laquelle on cherche des précisions.

11 **SIMON ANICHINAPEO:** Si je peux reculer
12 un peu dans le temps. En tant que peuple autochtone on
13 avait des lois. Il s'agit d'aller dans ce sens-là pour
14 nous autres.

15 C'est sûr qu'il y a des choses que nous
16 autres aussi au niveau de la communauté qui sont plus
17 acceptables, comme les femmes autochtones du Québec
18 mentionnent. On a d'ailleurs présentement un projet qui
19 est parrainé par les Femmes autochtones du Québec
20 présentement en matière de la violence familiale qui se
21 déroule dans notre communauté et nous démêler un peu dans
22 quel sens on voulait aller.

23 Je pense que c'est là qu'il faut qu'on

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 ait un mot à dire dans le système présentement.

2 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Est-ce que
3 de façon immédiate une urgence sur des réformes à apporter
4 au système actuel pour qu'il soit plus sensible aux besoins
5 des Autochtones, qu'il satisfasse mieux les besoins, ou
6 est-ce que vous nous dites qu'il faut aller dans un système
7 distinct en revenant à nos lois, notre tradition, notre
8 culture?

9 **SIMON ANICHINAPEO:** Il y a moyen de
10 regarder les deux présentement en vigueur pour qu'à un
11 moment donné on puisse expliquer à la population c'est
12 quoi notre vision en tant que leader, et marier les deux
13 lois présentement en vigueur.

14 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Une
15 dernière question. Encore une fois, est-ce que dans le
16 système actuel vous voyez des points à partir de votre
17 expérience où il y aurait des améliorations immédiates
18 qui pourraient être apportées?

19 **SIMON ANICHINAPEO:** Présentement on a
20 un aviseur légal qui travaille pour expliquer présentement
21 le système judiciaire. Peut-être dans un avenir rapproché
22 ce que nous, la population, demandons c'est que le
23 mécanisme vienne nous transmettre ces informations à

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 l'intérieur de notre communauté.

2 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Au fond ce
3 que vous nous dites c'est que la compréhension du
4 fonctionnement du système judiciaire, de toutes ses
5 composantes, ça part de la police jusqu'à la probation.
6 Le système correctionnel n'est pas suffisamment compris,
7 et il y a de l'information additionnelle qui devrait être
8 communiquée dans votre communauté.

9 **SIMON ANICHINAPEO:** Oui.

10 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Merci.

11 Commissaire Robinson?

12 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** I'd like
13 to thank you for your report.

14 I just wonder about your housing. You
15 have approximately a thousand people, you said, on your
16 reserve and your land is one square mile. That's not too
17 much land.

18 Your housing needs, is it because the
19 housing conditions are bad now and they need to be replaced,
20 or is it an influx of other people or new housing that's
21 needed for people without homes?

22 **SIMON ANICHINAPEO:** Tout le problème,
23 c'est un peu... Si on regarde le taux de natalité dans

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 notre communauté, c'est 45 par année depuis en moyenne
2 cinq ans en arrière. La communauté en tant que telle est
3 bien jeune aussi. Je pourrais dire que 80 pour cent est
4 en bas de l'âge. Présentement on a à peu près 117 maisons
5 pour 213 familles.

6 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** So it
7 seems you're going to run out of space anyway.

8 You say you have a school on your
9 reserve. I think I heard you say you have your own school,
10 and she gave the statistics --

11 You're going to have a lot of young
12 people who are going to be growing up in your community.
13 What kind of ways is your community preparing to bring
14 these young people up? You said you were having
15 difficulties now with a lot of social problems, and I know
16 you are in the process of doing something about that
17 yourselves. I think that's good and I hope you will be
18 successful in that.

19 It appears if the birth rate is, you say
20 45 new births in a year, it seems to me if this continues
21 you're going to have an awful lot to take care of.

22 What do you think about that as far as
23 self-government is coming on and all that responsibility,

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 for the future?

2 **SIMON ANICHINAPEO:** Je vois plutôt
3 que...présentement je négocie à plusieurs niveaux à
4 l'intérieur pour ma communauté. Ce que je demande
5 présentement pour moi c'est qu'on transfère tout ce qui
6 est géré par le fédéral tant qu'au niveau provincial en
7 matière de loi.

8 Pour travailler le problème qu'on vit
9 présentement, il faut que...nous, on préconise plutôt la
10 sensibilisation. Il y a une génération de ma communauté
11 qu'on a beaucoup de difficulté à rejoindre présentement.
12 C'est nos aînés.

13 À l'époque de la colonisation, soit
14 quand les Oblats sont arrivés, je ne sais pas dans quel
15 contexte ils ont évangélisé et ils sont restés accrochés
16 à cette époque-là. Ils attendent peut-être juste
17 présentement que...l'Église dit que leur mode de vie était
18 bon dans le temps.

19 Je pense que c'est l'aspect de la
20 solution que nous voyons présentement pour pouvoir régler
21 les problèmes sociaux qu'on vit présentement dans notre
22 communauté.

23 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** I have

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 just one last question. You said you want to go back,
2 you had your own laws before European contact. We all
3 know that we did. Now you are having a difficult time
4 in reaching the elders. Your elders seem to be stuck in
5 that time period when they were educated or whatever, when
6 the Oblate fathers came in.

7 In most cases Aboriginal people today,
8 communities, rely on verbal history from their elders,
9 at least where I come from. I happen to be a Micmac from
10 Nova Scotia.

11 How are you going to achieve that if
12 you're having difficulty in reaching them now?

13 **SIMON ANICHINAPEO:** Il y a déjà
14 certaines personnes de notre communauté qui sont
15 sensibilisées aux questions que vous posez. Je pense que
16 c'est un travail à long terme qu'on s'est fixé. Depuis
17 300 ans que les Européens sont ici, ça fait 300 ans qu'on
18 est mélangé. Nous autres on dit que ça va prendre une
19 couple d'années avant d'arriver à cette époque-là.

20 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** Thank
21 you.

22 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Monsieur
23 Blakeney.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** I jus
2 have one question, which will perhaps lead to one or two
3 more.

4 I want to deal with the matter of family
5 violence that many communities are dealing with, and as
6 you indicate you are.

7 I want to ask whether people from the
8 Quebec government or the federal government or any other
9 group assisting you, from what organizations do they come?
10 You talked of getting this matter in hand, working to
11 deal with the problems. Are you getting assistance from
12 the governments or from outside, and from what
13 organizations?

14 **SIMON ANICHINAPEO:** Présentement j'ai
15 deux organismes qui sont impliquées au niveau du fédéral.
16 J'ai le MAIN (PH) et Santé et Bien-être social Canada.
17 Ce sont les seules organisations présentement avec qui
18 on travaille, en plus du programme du côté des services
19 sociaux.

20 Présentement on a une personne qui
21 travaille pour essayer de sensibiliser la population à
22 cette problématique-là. On essaie de voir un peu aux
23 services qu'offrent d'autres communautés, comme Maniwaki

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 il y a un centre pour les femmes.

2 Beaucoup de personnes de notre
3 communauté fréquentent ces derniers temps les centres de
4 désintoxication qu'on appelle. Où on a de la misère à
5 faire le suivi de ces personnes-là, c'est au retour dans
6 leur communauté. Ils ont été dans un centre et il n'y
7 a pas vraiment de suivi qui se fait par après.

8 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** Thank
9 you.

10 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Nous vous
11 remercions de votre présentation. Encore une fois, comme
12 je l'ai dit à d'autres, si vous avez des informations
13 additionnelles à échanger avec nous, un mémoire
14 additionnel, nous allons être au travail pour la prochaine
15 année sur le plan de la participation publique, et vous
16 êtes certainement le bienvenue.

17 **SIMON ANICHINAPEO:** Merci.

18 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Avant
19 d'entendre l'Association de développement économique
20 algonquin, nous allons avoir une courte présentation du
21 mouvement Développement et Paix des peuples autochtones.

22 Bonjour.

23 **MARCELLE SINCLAIR, ORGANISATION**

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **CATHOLIQUE CANADIENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PAIX:**

2 Bonjour. Je m'appelle Marcelle Sinclair. Je représente
3 l'Organisation catholique canadienne pour le
4 développement et la paix.

5 Je voudrais d'abord vous remercier
6 d'avoir accepté de nous entendre même si on n'était pas
7 formellement à l'ordre du jour et, par la même occasion,
8 m'excuser du texte qui ne sera peut-être pas aussi au point
9 qu'il aurait dû être, mais compte tenu des circonstances
10 c'est le mieux qu'on pouvait faire.

11 Je voudrais d'abord situer
12 Développement et Paix, qui est un organisme de l'Église
13 catholique qui a été fondé il y a 25 ans par les évêques
14 du Canada. Donc, en ce sens, nous travaillons dans
15 l'ensemble du Canada.

16 Notre mandat en est un de promouvoir la
17 solidarité internationale des Canadiens et des Canadiennes
18 avec les peuples du Tiers-Monde. Ceci se fait à travers
19 deux moyens, qui en est un d'abord de financer des projets
20 au Tiers-Monde et, le deuxième, c'est de mener des
21 campagnes d'éducation auprès du public canadien sur les
22 questions ayant trait au Tiers-Monde, les problématiques
23 liées aux peuples du Tiers-Monde.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Nous avons entrepris il y a trois ans
2 une campagne qui s'appelle "Rebâtir les Amériques". Dans
3 le cadre de cette campagne-là nous avons décidé de parler
4 aussi des situations qui se passent au Canada parce qu'à
5 travers les 25 ans de travail qu'on a fait au Tiers-Monde
6 on a pu constater qu'il y avait de plus en plus souvent
7 des liens à faire entre les situations des peuples du
8 Tiers-Monde et de ceux du Canada. Les situations de
9 pauvreté au Tiers-Monde et celles d'appauvrissement au
10 Canada ou aux États-Unis sont souvent les mêmes, les causes
11 et les conséquences se rejoignent souvent.

12 On a aussi décidé de le faire pour une
13 question d'être cohérents avec nous-mêmes; c'est-à-dire
14 qu'on ne peut pas demander au mouvement social du Canada
15 d'être solidaire des peuples du Tiers-Monde, des causes
16 du Tiers-Monde, si nous ne sommes pas, nous, solidaires
17 des causes et des problèmes vécus au Canada. C'est un
18 peu ce qui nous a amenés à parler de la question autochtone
19 canadienne.

20 Nous ne prétendons pas avoir beaucoup
21 de connaissances sur la question des Autochtones au Canada
22 puisque ce n'était pas notre mandat, ce n'était pas notre
23 préoccupation première. Nous parlons donc plus à partir

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 de notre expérience d'engagement auprès des peuples
2 autochtones du sud, c'est-à-dire de l'Amérique du Sud et
3 de l'Amérique centrale.

4 Par ailleurs, on a constaté un certain
5 nombre de choses au niveau de l'histoire canadienne. Nous
6 pensons qu'il y a eu jusqu'à maintenant une absence de
7 volonté politique de régler la question autochtone au
8 Canada. C'est un peu le même constat qu'on peut faire
9 dans différents pays des Amériques.

10 Alors, comme je le disais, nous voulons
11 surtout parler à partir de notre mandat, qui est d'appuyer
12 les peuples du sud en faisant le lien avec ce qui se passe
13 pour les peuples autochtones ici, au Canada.

14 Nous constatons que pour l'ensemble des
15 Amériques en général les Premières Nations ont été spoliées
16 de leurs ressources, de leurs droits et des moyens pour
17 prendre en main leur avenir. Leur culture est également
18 menacée d'extinction en plusieurs endroits.

19 Nous croyons aussi que depuis 500 ans,
20 tour à tour, le colonialisme, l'impérialisme et le
21 capitalisme ont asservi les populations autochtones et
22 ravagé l'environnement au profit d'un développement qui
23 ne favorise qu'une partie des populations, qu'une minorité

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 des populations, généralement blanches évidemment. Ainsi
2 l'exploitation insatiable des ressources naturelles a
3 expulsé de leurs terres des communautés aborigènes
4 entières, les privant de leurs moyens de subsistance et
5 de leur enracinement culturel et spirituel. Nous pensons
6 que c'est aussi vrai au Canada que pour les autres pays
7 des Amériques.

8 Nous avons travaillé ce texte en partie
9 avec certains organismes autochtones, qui nous ont un peu
10 expliqué. Alors ce que je vais dire maintenant, c'est
11 vraiment la compréhension que Développement et Paix a de
12 la question autochtone, des préoccupations et des
13 revendications autochtones, et cela a la limite de la
14 compréhension que des Blancs peu habilités dans ces
15 choses-là peuvent avoir.

16 Ce que nous en comprenons, c'est que les
17 revendications sont liées à l'enchâssement des droits
18 aborigènes dans la Constitution. Cela implique une
19 reconnaissance que les peuples autochtones ont, à titre
20 de premiers habitants de ce pays, des droits auxquels ils
21 n'ont jamais renoncé et que plusieurs traités ont déjà
22 reconnus.

23 Pour les Autochtones, croyons-nous,

StenoTran

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 cela signifie leur inclusion dans la Constitution
2 canadienne. Ils y voient la base véritable de négociation
3 pour l'avenir.

4 Nous croyons que l'appartenance à un
5 territoire davantage que sa possession détermine en effet
6 l'identité nationale et assure les ressources nécessaires
7 pour la subsistance et pour l'autonomie. Nous comprenons
8 que le droit à la terre signifie pour les peuples
9 autochtones le droit à la vie.

10 Nous croyons qu'avoir l'autonomie
11 gouvernementale sans territoire, c'est quelque chose qui
12 est impossible. L'autonomie est liée nécessairement à
13 avoir un territoire, et nous croyons que dans une large
14 mesure la survivance des peuples autochtones passe par
15 leur autonomie.

16 Notre expérience avec les peuples du
17 Tiers-Monde nous a convaincus qu'il ne peut y avoir de
18 développement véritable sans participation responsable
19 des personnes concernées dans leur propre devenir. Ceci,
20 nous semble-t-il, s'applique aussi bien pour les peuples
21 autochtones du Canada que pour ceux d'ailleurs.

22 Nous avons pris un engagement au niveau
23 de Développement et Paix, à tous les niveaux de

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 l'organisme, qui était d'essayer d'approfondir et de
2 partager nos connaissances et expérience en lien avec les
3 peuples autochtones, de travailler à développer un climat
4 de dialogue en vue d'une meilleure connaissance des
5 cultures en présence et d'une compréhension mutuelle, de
6 travailler de plus près avec des organismes canadiens
7 solidaires des peuples autochtones, d'encourager les
8 membres de Développement et Paix et la population
9 catholique en général à explorer de nouvelles formes de
10 solidarité avec les communautés autochtones; en ceci on
11 rejoint ce que Mgr Drainville disait ce matin.

12 Finalement, nous reconnaissons que
13 notre solidarité avec les Autochtones du sud nous invite
14 à être plus cohérents dans notre solidarité avec les luttes
15 d'ici. Aussi, cette réflexion n'est qu'un premier pas
16 qui nous engage à passer de la parole aux actes.

17 En un mot, Développement et Paix, à
18 travers ses bénévoles, à travers l'Église qu'il
19 représente, souhaite créer de nouveaux liens avec les
20 peuples autochtones d'ici, souhaite participer à
21 l'établissement d'un dialogue entre les peuples
22 autochtones et les allochtones.

23 Merci.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je vous
2 remercie.

3 Peut-être que brièvement vous pouvez
4 nous dire, quand vous parlez des bénévoles de Développement
5 et Paix, ce que représente maintenant concrètement au
6 Canada l'Organisation qui a été créée il y a 25 ans.

7 **MARCELLE SINCLAIR:** L'Organisation a un
8 secrétariat national qui est à Montréal et un deuxième
9 secrétariat pour les questions d'éducation qui est à
10 Toronto pour la partie anglophone. Ça représente à peu
11 près 3 000 membres pour l'ensemble du Canada.

12 Nous menons généralement deux campagnes
13 par années, une campagne qui est sur l'éducation; par
14 exemple, celle de cette année porte spécifiquement sur
15 les peuples autochtones. Nous avons fait des sessions
16 de formation et d'information sur la question autochtone
17 en ayant un volet qui parlait de la question du sud, donc
18 les Mayas du Guatemala, et un volet qui essayait de
19 permettre à nos membres de comprendre un petit peu plus
20 quelle était la situation des Autochtones au Canada, plus
21 particulièrement d'ailleurs en Abitibi-Témiscamingue,
22 pour la région d'ici.

23 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Vous avez

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 au secrétariat un certain nombre d'employés. J'imagine
2 qu'il y a un petit personnel...

3 **MARCELLE SINCLAIR:** Pour l'ensemble du
4 Canada, si je ne me trompe, c'est 72 personnes.

5 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Le
6 financement de l'organisme est assuré par les membres?

7 **MARCELLE SINCLAIR:** La base première du
8 financement de l'organisme, c'est une quête spéciale qui
9 a lieu à travers toutes les églises catholiques du Canada
10 une fois par année durant le Carême. Ça représente à peu
11 près la moitié du financement. La deuxième partie vient
12 en majeure partie de l'Agence canadienne de développement
13 international. Et il y a quelques sources marginales qui
14 viennent des gouvernements provinciaux et de différents
15 groupes, mais c'est marginal dans le budget de l'organisme.

16 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Comme vous
17 le dites, vous vous êtes intéressés à la situation des
18 Autochtones canadiens depuis trois ans environ.

19 **MARCELLE SINCLAIR:** Oui.

20 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Si je
21 comprends bien, votre organisme va pouvoir faire un mémoire
22 à Montréal, lorsque nous allons faire des audiences
23 publiques à Montréal?

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **MARCELLE SINCLAIR:** Je crois que oui.
2 On nous demandait, partout où la Commission passait, que
3 le personnel régional se présente à la Commission. Mais
4 normalement il devrait y avoir un mémoire de présenté à
5 Montréal par le personnel du secrétariat national.

6 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je dis cela
7 parce que nous apprécions que vous soyez ici aujourd'hui,
8 dans les régions, mais également nous pensons que
9 l'organisme a beaucoup à apporter, parce que le dossier
10 autochtone a une portée évidemment internationale, et de
11 par votre expérience dans les Amériques centrale et du
12 Sud, je pense que c'est une contribution importante qui
13 peut être faite pour la Commission.

14 **MARCELLE SINCLAIR:** Je vais livrer le
15 message.

16 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** D'accord,
17 parfait.

18 **MARCELLE SINCLAIR:** Est-ce que je
19 pourrais faire juste un ajout?

20 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Oui.

21 **MARCELLE SINCLAIR:** Dans les dernières
22 années on a tenté de se rapprocher aussi des groupes
23 populaires et des organismes communautaires du milieu ici.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 C'est un peu un message que je voudrais livrer aux
2 Algonquins de la région.

3 Je sais qu'on a peu de liens les uns avec
4 les autres, on a peu de contacts, mais par mon travail
5 avec les différents organismes populaires et
6 communautaires j'ai senti beaucoup d'intérêt et
7 d'ouverture face à la question autochtone. Par ailleurs
8 les gens trouvent très difficile de faire les premières
9 approches et de voir de quelle façon on pourrait créer
10 des premiers liens.

11 J'espère que notre présence ici
12 aujourd'hui sera un message dans ce sens de dire: il y
13 a un intérêt dans la population blanche, dans le monde
14 ordinaire je dirais, de créer des liens et de mieux
15 connaître la communauté algonquine qui nous entoure, et
16 il me semble que ce serait important de se doter de
17 mécanismes pour le faire.

18 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Écoutez, je
19 pense qu'il est important que le message soit fait. Vous
20 avez sans doute constaté dans la dernière journée et demie
21 qu'il y a des lacunes, il y a des points de contact, que
22 ce soit entre le système scolaire et la préoccupation
23 autochtone... et j'en passe. Donc, évidemment, on ne peut

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 pas faire autrement que souhaiter que vous mettiez votre
2 contribution à essayer de travailler au rapprochement
3 entre les Autochtones et les non-autochtones dans la région
4 et, bien sûr, de façon plus large.

5 Alors je vous remercie.

6 **MARCELLE SINCLAIR:** Merci.

7 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je vais
8 demander à mes collègues s'ils ont des commentaires ou
9 des informations ou des questions additionnelles.

10 Madame Robinson.

11 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** I don't
12 have any questions for you. I just want to thank you for
13 your presentation. We look forward to hearing from you
14 in an official way in Montreal.

15 Thank you very much.

16 **MARCELLE SINCLAIR:** Merci.

17 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Monsieur
18 Blakeney.

19 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** I just
20 want to add one comment.

21 While I agree that Aboriginal people
22 need a land base, there is a risk in us saying that as
23 if a land base would be enough to provide them with an

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 economic future. In many cases it seems to me that any
2 land base they are likely to get will not be enough to
3 provide them with an economic future, to provide many more
4 of them with an economic future.

5 So there is a risk in non-Aboriginal
6 people saying that, because I feel that land will not be
7 enough. We need land for the purpose of giving them a
8 sense of identity and a homeland, but there will need to
9 be education, access to mainstream jobs and the rest.

10 I doubt whether you disagree with me.

11 I am just making that point.

12 May I say on a different thing, a
13 different level, that I commend your organization. I knew
14 it operated actively in Saskatchewan when I was in
15 government there; it was a member of the Saskatchewan
16 Council for International Co-operation, and with that
17 organization they raised \$1 and the provincial government
18 matched it with \$1 and CIDA matched the \$2 with \$4, and
19 you have got four-dollar dollars, as we call them. Joe
20 Gunn was then active. I think he is now in Central America,
21 but he was a very active worker in the organization.

22 I commend you for turning your attention
23 to the problems of Aboriginal people in North America as

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 well as your focus throughout the world, but particularly
2 in Central and South America.

3 Thank you.

4 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Alors nous
5 vous remercions.

6 Nous allons avoir deux présentations:
7 la première pour l'Association de développement
8 économique algonquin. Je voudrais demander au directeur,
9 Steeve Mathias, de venir nous rencontrer, et nous aurons
10 ensuite M^{me} Élane Pichet pour la Chambre de commerce de
11 Val d'Or.

12 Monsieur Mathias, bonjour.

13 **STEEVE MATHIAS, DIRECTEUR GÉNÉRAL,**
14 **ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ALGONQUIN:** Chers
15 soeurs et frères algonquins, Membres de la Commission,
16 Mesdames, Messieurs, bienvenue en territoire algonquin.

17 C'est des préoccupations économiques
18 des Algonquins dont j'aimerais vous entretenir maintenant
19 et ça, à titre de praticien du développement économique
20 et de dirigeant de la principale institution algonquine
21 de développement économique, à savoir, l'Association de
22 développement des Algonquins, aussi appelée l'ADA.

23 J'avoue ne pas trop savoir à quoi

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 m'attendre concrètement des travaux de votre Commission.
2 Vous n'êtes pas sans savoir que déjà certains leaders
3 autochtones ont exprimé de sérieuses réserves au sujet
4 de cette Commission. On a même prédit que comme la
5 multitude de commissions et d'études gouvernementales
6 réalisées par le passé, votre rapport finira sur les
7 tablettes, surtout après l'échec de Charlottetown.

8 Soyons toutefois positifs, si ce n'est
9 que faute de mieux. D'ailleurs, j'ai pris connaissance
10 de par la documentation de votre Commission qu'à l'occasion
11 de cette deuxième série vous êtes à la recherche de
12 recommandations pratiques. Pour nous, nous demeurons
13 activement à la recherche de solutions pratiques et
14 concrètes afin d'améliorer la situation des communautés
15 algonquines.

16 Attaquons donc le corps de notre
17 allocution, à savoir, les préoccupations économiques des
18 Algonquins.

19 Pour bien illustrer l'envergure des
20 préoccupations des Algonquins sur les questions
21 économiques il serait nécessaire de parler d'une multitude
22 de sujets, entre autres, le profil socio-économique des
23 communautés, l'incidence de la Loi sur les Indiens sur

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 le développement économique communautaire, le statut légal
2 précaire du territoire algonquin, l'importance des
3 activités traditionnelles dans le cadre d'un projet de
4 développement, la mise en place préalable
5 d'infrastructures communautaires en vue d'un
6 développement ordonné et systématique, les politiques et
7 programmes gouvernementaux conditionnant le
8 développement, la mise en valeur des ressources humaines,
9 des ressources naturelles et de l'environnement.

10 Je ne crois pas que ce forum soit le
11 véhicule le mieux adapté, ni que nous ayons suffisamment
12 de temps pour discuter de chacun des sujets mentionnés,
13 même si cela serait nécessaire de le faire afin de bien
14 saisir la problématique du développement économique des
15 Algonquins.

16 Je me limiterai donc à discuter
17 sommairement d'un des éléments mentionnés plus haut, à
18 savoir, les politiques et programmes gouvernementaux
19 destinés au développement des communautés algonquines.

20 Essentiellement, je crois possible de
21 résumer la perception de nos communautés sur l'action
22 gouvernementale par les énoncés suivants:

23 (1) L'état de pauvreté et de dépendance

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 économique dans lequel se retrouve l'ensemble des
2 communautés est le résultat direct des politiques et
3 actions des différents gouvernements qui se sont succédés
4 jusqu'à ce jour et la seule façon de vraiment mettre fin
5 à cette situation chronique pour la nation algonquine est
6 d'accéder dans les meilleurs délais à l'autonomie pleine
7 et entière.

8 (2) Dans l'intermède de l'accession
9 des Algonquins à leur véritable autonomie, afin d'alléger
10 les liens de dépendance dans lesquels sont maintenues les
11 communautés ou au moins de réduire la multitude de
12 barrières édifiées par l'action gouvernementale empêchant
13 toute autosuffisance économique, les gouvernements
14 voulant vraiment aider pourraient commencer par
15 reconnaître les principes suivants:

16 (a) Pour les Algonquins, la communauté
17 constitue le pivot essentiel sur lequel doit reposer tout
18 développement.

19 (b) Pour un Algonquin, le
20 développement économique est indissociable de
21 l'épanouissement politique, socio-culturel et spirituel.

22 (c) Il ne peut y avoir de développement
23 harmonieux sans tenir compte de la spécificité de chacune

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 des communautés et, conséquemment, aucun cadre standardisé
2 de développement n'est possible.

3 En d'autres mots, il nous semble évident
4 que tous ces millions et programmes des gouvernements
5 destinés au développement des Autochtones ne pourront
6 produire que des résultats médiocres et une grande perte
7 de temps tant qu'on s'entêtera à ne pas reconnaître la
8 réalité autochtone de même que l'aspiration légitime des
9 communautés algonquines à déterminer elles-mêmes leurs
10 objectifs ainsi que leurs priorités de développement.

11 Au niveau fédéral dans les années '80
12 le gouvernement, en réponse aux demandes répétées des
13 leaders autochtones, a entrepris une révision de
14 l'ensemble de ses programmes destinés au développement
15 économique des Autochtones.

16 En 1989, le gouvernement du Canada
17 lançait sa Stratégie canadienne de développement
18 économique des Autochtones. On nous disait à l'époque
19 que cette initiative du gouvernement voulait mettre un
20 terme à l'approche descendante (top-down approach) qui
21 avait été utilisée jusqu'à ce jour au chapitre du
22 développement économique et qui avait empêché les
23 communautés autochtones d'acquérir l'expertise et les

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 capacités nécessaires pour prendre en main leur propre
2 avenir économique.

3 On nous disait aussi que cette nouvelle
4 stratégie était fondée sur les principes suivants:
5 permettre aux peuples autochtones de déterminer eux-mêmes
6 leurs buts et leurs priorités; viser, comme principal
7 objectif, l'accroissement de l'autonomie des communautés;
8 fonder cette initiative sur la création d'un partenariat
9 solide entre le gouvernement et les communautés
10 autochtones; traduire l'engagement du gouvernement par
11 un plan d'action à long terme (cinq ans) et retenir les
12 services de trois ministères: Industrie, Sciences et
13 Technologie du Canada, les Affaires indiennes et Emploi
14 et Immigration.

15 En 1992, que pouvons-nous constater
16 comme résultats concrets pour les communautés algonquines
17 suite à la réalisation de plus des deux tiers du plan
18 d'action du gouvernement canadien dans sa Stratégie
19 canadienne du développement économique des Autochtones
20 et surtout après avoir déjà dispensé plus des deux tiers
21 du budget prévu de 873,7 millions de dollars?

22 Pour votre information, pas beaucoup:
23 le taux des sans-emploi est toujours aussi élevé, sinon

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 plus; les infrastructures communautaires sont toujours
2 inexistantes; les problèmes sociaux ne font que
3 s'aggraver; et, enfin, même si la Stratégie visait
4 spécifiquement la création d'entreprises viables, à ce
5 jour dans aucune des communautés desservies par l'ADA il
6 n'y a d'entreprises commerciales qui ont été créées avec
7 l'assistance financière d'ISTC, le principal bailleur de
8 fonds de la stratégie gouvernementale.

9 En fait, le seul élément palpable
10 découlant directement de la Stratégie aura été la création
11 en 1991 de l'Association de développement des Algonquins.

12 Il nous semble, de l'évidence même,
13 qu'un sérieux coup de barre devra être apporté à la
14 stratégie du gouvernement du Canada si l'on veut toujours
15 aider les communautés algonquines à accéder à l'autonomie,
16 à l'autodétermination et au contrôle de leur futur
17 économique.

18 Pour nous de l'ADA, nous ne croyons pas
19 que le problème principal se situe au niveau des programmes
20 tels qu'élaborés dans la Stratégie canadienne de
21 développement économique des Autochtones. Nous croyons
22 même que ces programmes de la Stratégie, comme beaucoup
23 d'autres programmes du gouvernement du Canada, pourraient

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 très bien produire des résultats intéressants s'ils
2 étaient exécutés dans un contexte qui respecterait la
3 réalité autochtone et la spécificité des collectivités.

4 Selon nous, le problème fondamental dans
5 l'échec de la Stratégie canadienne de produire ses effets
6 en termes d'autodétermination économique des communautés
7 algonquines s'explique essentiellement par le manque de
8 volonté ou sinon l'incapacité des gouvernements d'agir
9 en respectant les réalités et besoins des Algonquins.

10 En terminant, en plus du coup de barre
11 que devra entreprendre le gouvernement du Canada afin de
12 rapprocher les programmes de la Stratégie aux besoins des
13 réalités algonquines, l'ADA croit qu'il serait aussi
14 important d'accorder une attention particulière à d'autres
15 programmes du gouvernement du Canada qui pourraient, selon
16 nous, potentiellement profiter aux communautés
17 algonquines s'ils étaient eux aussi adaptés à leurs besoins
18 spécifiques.

19 On aimerait souligner plus
20 particulièrement les programmes suivants: (1) L'entente
21 Canada/Québec; (2) les programmes de développement des
22 collectivités d'Emploi et Immigration.

23 Dans ces deux derniers cas nous tenons

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 à souligner que ces programmes visent particulièrement
2 le développement communautaire. Des démarches ont déjà
3 été entreprises auprès des autorités gouvernementales afin
4 d'en faire bénéficier les communautés algonquines. Pour
5 des raisons qu'on ne nous a pas encore expliquées, on nous
6 a exprimé de sérieuses réserves de voir les communautés
7 algonquines bénéficier de ces programmes.

8 Compte tenu de l'état de crise
9 permanente représentée par la situation économique des
10 communautés algonquines, l'ADA rejette cette prise de
11 position des représentants gouvernementaux et prendra les
12 mesures qui s'imposent pour voir accéder les communautés
13 algonquines à ces programmes.

14 En conclusion, par cet exposé nous avons
15 tenté de vous présenter quelques-unes des préoccupations
16 économiques des Algonquins et particulièrement celles
17 touchant aux politiques et programmes gouvernementaux
18 destinés au développement des communautés.

19 J'espère que le contenu de ma
20 présentation vous sera utile.

21 Merci pour votre invitation, et à la
22 prochaine.

23 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je vous

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 remercie, Monsieur Mathias, d'être venu faire cette
2 présentation au nom de l'Association de développement des
3 Algonquins. Peut-être une information au départ sur
4 l'Association elle-même.

5 Vous êtes directeur général de
6 l'Association?

7 **STEEVE MATHIAS:** C'est ça.

8 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Vous avez
9 créés...

10 **STEEVE MATHIAS:** En 1991 qu'on a été
11 créé.

12 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** ... dans le
13 contexte des programmes dont vous parlez.

14 **STEEVE MATHIAS:** Des programmes des
15 Affaires indiennes.

16 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Votre
17 activité a consisté en quoi? Vous êtes en existence depuis
18 un an, un an et demi?

19 **STEEVE MATHIAS:** Ça va faire deux ans
20 au mois d'avril.

21 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:**
22 Pratiquement, vos principales activités ont consisté en
23 quoi depuis votre création?

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **STEEVE MATHIAS:** À date les seuls
2 projets qu'on a réalisés, ce sont des projets
3 hors-réserves. Moi, en tant que directeur général, il
4 me semble que la Stratégie favorise plus le développement
5 communautaire. À date on a aucun projet sur réserves.
6 On a des projets où c'est nous autres qui avons contribué,
7 mais aucune participation du principal bailleur, qui est
8 ISTC à date.

9 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Vous êtes
10 financés par Sciences et Technologie. Est-ce que votre
11 financement vous vient...

12 **STEEVE MATHIAS:** Oui. La partie des
13 entreprises, on fait appel à Aboriginal Business
14 Development Program. À date les seuls projets où eux ont
15 contribué -- je parle des six communautés que l'ADA
16 représente présentement -- il n'y a aucun projet sur
17 réserves; ce sont tous des projets hors-réserves qu'on
18 a à date.

19 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Sur les
20 projets hors-réserves, pouvez-vous nous dire un mot de
21 ce qu'ils ont été?

22 **STEEVE MATHIAS:** Il y a des restaurants,
23 il y a des garages. Il y a un manque de suivi de la part

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 d'ISTC aussi, où ils ont investi des sommes d'argent très
2 énormes -- "énormes", je veux dire assez importantes --
3 et ils n'ont fait aucun suivi. Même, le promoteur avait
4 droit à d'autres contributions d'eux autres, d'autres
5 parties de contribution, et il n'y a aucun suivi qui a
6 été fait.

7 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Mais est-ce
8 qu'il y a certains des projets auxquels vous avez collaboré
9 et travaillé qui ont donné des résultats?

10 **STEEVE MATHIAS:** La problématique, je
11 pense, c'est que les projets hors-réserves, au point de
12 vue légal, au point de vue infrastructure, tout est en
13 place. Mais quand on arrive pour faire un projet sur
14 réserve, il n'y a aucune infrastructure en place, il n'y
15 a aucune loi, ces affaires-là.

16 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je
17 comprends ça. Cependant, ce matin, certains groupements
18 sont venus représenter les Algonquins hors-réserves.
19 Pour la Commission c'est une préoccupation également que
20 le développement économique des populations autochtones
21 qui vivent en secteur urbain ou à l'extérieur des réserves.
22 Dans ce sens-là, je comprends que le début de votre travail
23 a consisté à faire du travail effectivement hors-réserves

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 et que c'est une préoccupation de pouvoir le faire
2 également sur les réserves, et il y a des problèmes
3 juridiques différents.

4 Encore une fois, en ce qui touche les
5 Algonquins qui n'habitent pas sur les réserves, les projets
6 que vous avez faits, est-ce que cela a donné des résultats?

7 Est-ce qu'il y a des projets qui ont pu se mettre en marche
8 et qui vont durer?

9 **STEEVE MATHIAS:** Oui. Il y a des
10 projets qui sont en marche, qui sont en opération. Comme
11 je l'ai mentionné, ça fait à peine deux ans que
12 l'Association existe et déjà on voit des entreprises qui
13 ont besoin de suivi, qui ont besoin de se faire aligner.
14 Il y a des programmes qui sont présentement là par les
15 gouvernements et on a de la difficulté à rendre ces projets
16 accessibles à ces programmes-là.

17 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Quel rôle
18 précis votre association joue-t-elle dans le développement
19 de ces projets-là?

20 **STEEVE MATHIAS:** Nous autres, on est
21 sous un des programmes des Affaires indiennes. Ça
22 s'appelle un ODEC, un organisme de développement
23 économique communautaire. Nous autres, notre ODEC, c'est

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 un ODEC national vu qu'on représente six communautés.

2 Notre rôle là-dedans, on est allé
3 chercher deux professionnels pour faire du développement
4 économique, préparer des plans d'affaires. On les a, ces
5 employés-là, à temps plein chez nous. Notre rôle, c'est
6 d'assister les promoteurs pour se lancer en affaires, de
7 les informer quels sont les programmes qui sont disponibles
8 pour tel genre d'entreprise, monter leur plan d'affaire
9 avec eux autres et de soumettre ça aux programmes qui sont
10 disponibles pour eux autres par après.

11 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je vois
12 bien votre rôle. Vous souhaiteriez pouvoir le jouer sur
13 les réserves également.

14 **STEEVE MATHIAS:** Oui. C'est à cause que
15 les six communautés se posent la question comment elles
16 vont faire pour faire du développement économique sur leurs
17 communautés quand elles ont de la difficulté à en réaliser.

18 Elles se demandent si la Stratégie
19 favorise que toutes les entreprises aient lieu
20 hors-réserve. Même dans les six communautés que
21 l'Association dessert présentement, il n'y en a pas une
22 qui n'est pas pareille comme l'autre. Il y en a d'autres
23 qui sont statut réserves, il y en d'autres qui sont encore

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 un settlement, d'autres qui n'ont même pas aucun terrain
2 déterminé.

3 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Encore une
4 fois, je pense qu'on touche du doigt l'une des questions
5 les plus difficiles, y compris pour cette Commission-ci.

6 Il est évident que les économies autochtones, comment
7 faire en sorte que du développement économique prenne
8 place. Ça ne se légifère pas, ça ne se règlemente pas.

9 L'innovation, l'entrepreneurship et
10 aussi la possibilité... Quand M. Blakeney disait tout
11 à l'heure aux intervenants précédents que le territoire
12 n'est pas nécessairement toute la solution sur le plan
13 économique, c'est qu'on est bien conscient que dans
14 plusieurs cas, compte tenu de la nature du territoire,
15 l'endroit où il se trouve, il y a une réflexion et une
16 action sur le plan de projets concrets qui doit être fait
17 non pas uniquement en regard des territoires mais en regard
18 de l'innovation et de trouver, dans le fond, des crénos
19 de développement économique qui vont permettre de mettre
20 en place des projets.

21 On a vu d'expérience qu'il y a dans
22 d'autres régions du Canada, souvent les histoires à succès
23 ont une genèse conjointe autochtone et non-autochtone.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 C'est l'autre question que j'allais vous poser.

2 Est-ce que votre organisation, depuis
3 les deux années de sa création, a amorcé une jonction à
4 essayer... Est-ce qu'il y a des liens qui ont été créés
5 avec des milieux économiques dans la région --
6 non-autochtones?

7 **STEEVE MATHIAS:** Vu qu'on est un
8 organisme très jeune encore, on essaie de s'impliquer au
9 point de vue d'autres organismes régionaux qui sont en
10 place présentement.

11 À date on a reçu des invitations pour
12 qu'on siège à d'autres organismes qui desservent la région
13 de toutes les communautés, comme le Conseil régional de
14 Développement en Abitibi-Témiscamingue, le CADC. Ce sont
15 d'autres affaires où ils nous disent que tous leurs
16 programmes peuvent répondre aux besoins des Algonquins
17 et même les besoins spécifiques.

18 Si je prends comme la Collectivité
19 d'aide au Développement communautaire, le CADC, ils ont
20 des plans stratégiques en place. On s'informe auprès d'eux
21 pour voir qu'est-ce qu'ils ont de prévu pour les Algonquins
22 et on s'aperçoit qu'il n'y a aucune planification dans
23 ce domaine-là.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 C'est pour ça que je pense que nous
2 autres notre rôle là-dedans est de s'impliquer avec les
3 organismes régionaux. Il faut que je fasse affaire avec
4 six CADC pour desservir mes six communautés. C'est très,
5 très difficile.

6 Si je veux faire un projet avec les six
7 communautés, c'est presque impossible parce que je vais
8 avoir besoin de l'autorisation de chaque CADC. C'est pour
9 ça que le but, nous autres, c'est de créer notre propre
10 CADC pour répondre à nos propres besoins.

11 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Le CADC,
12 pour les fins de l'enregistrement, c'est le conseil de
13 développement régional?

14 **STEEVE MATHIAS:** Oui.

15 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** J'ai des
16 collègues qui sont de d'autres provinces, et il y a toujours
17 un jargon bureaucratique.

18 **STEEVE MATHIAS:** C'est à cause que je
19 suis bilingue et il y a d'autres...

20 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Ce n'est
21 pas une question de langue, c'est vraiment la langue des
22 sigles.

23 **STEEVE MATHIAS:** J'utilise plus

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 fréquemment des termes en anglais qu'en français.

2 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Hier on
3 parlait des CRSSS, les conseils régionaux, qui ont été
4 remplacés. Spontanément on vient habitué au sens de ces
5 sigles ou acronymes. Lorsqu'on se promène d'une province
6 à l'autre on se rend compte qu'il y a tout un monde à
7 apprendre. Il y a la connaissance de ces sigles-là qui
8 varie.

9 Je vais demander à mes collègues de
10 poursuivre.

11 **STEEVE MATHIAS:** Dans le domaine de
12 développement économique il y a beaucoup d'abréviations.

13 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Ça ne
14 simplifie pas nécessairement le dossier.

15 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** I would
16 like to thank you for your presentation. I can understand
17 your frustration with programs that have been designed
18 for aboriginal people on economic development,
19 particularly the one that you're talking about. I don't
20 see where it has worked much anywhere.

21 Mostly what was done on the latest one
22 was to set up lending institutions in certain areas for
23 Aboriginal people across the country. They don't really

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 get to the whole issue of economic development.

2 The thing you're talking about is, I
3 guess, training and, like you say, getting into businesses
4 and this type of thing. Industry.

5 If you could give us an idea on what kinds
6 of changes you would like to see. I know you said that
7 they need to develop programs that are closer to the people
8 and their land and economy and wherever they are.

9 How do you think is the best way to get
10 a successful support program for economic development for
11 communities that you work for? What would you like to see
12 happen?

13 **STEEVE MATHIAS:** The way I see it is that
14 the -- How the government is presently having native input
15 in these programs, that they choose the native person to
16 sit on either those regional or national boards.

17 I disagree with this approach. I would
18 prefer that each nation would elect their representative
19 to see how the delivery of the programs will be transmitted
20 to the communities.

21 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** Do you
22 have access to the Patways program?

23 **STEEVE MATHIAS:** Yes, there is a

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 Pathways --

2 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** Do you
3 have a regional board here? Are your groups represented?

4 **STEEVE MATHIAS:** There's a local
5 aboriginal management board. There's a regional board
6 as well.

7 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** Is that
8 helping?

9 **STEEVE MATHIAS:** This has been put in
10 place only recently. I think we're talking about in May
11 or April, or around that time. It's been in place only
12 six or seven months.

13 I'm asking for a seat on this local
14 aboriginal management board as well. So I cannot really
15 elaborate how things are taking place there now. I
16 attended the last few meetings and now I'm asking for the
17 Association to have a permanent seat on this Board as well,
18 because we do have to deal with training for our
19 entrepreneurs we put into business and so on.

20 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** You said
21 there is some business off the reserve. On the reserves
22 and on the communities, what kind of things are they talking
23 about or thinking about as far as business ventures goes?

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **STEEVE MATHIAS:** Ever since the
2 creation of our Association, we serve six communities in
3 economic development. Up until now we have not had any
4 project that we receive assistance through ISTC.

5 We had created some projects, some
6 businesses, but it's through our own investments that we
7 have --

8 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** Thank
9 you.

10 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Monsieur
11 Blakeney.

12 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** You
13 indicated that you have created some businesses. Can you
14 give me an example or two of new businesses that have been
15 created with your own initiative and your own money, as
16 you said?

17 **STEEVE MATHIAS:** These are very small
18 projects. We are only talking about investment maximum
19 \$10,000. It's just people who wanted -- more or less to
20 help them acquire equipment for either land cutting or
21 mining. Very small projects. These are the only
22 investments we had made up until now.

23 Our funds are so limited as well that

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 we cannot invest large amounts. Knowing now that the
2 communities were asking themselves how come there's no
3 projects being realized on-reserve, we more or less
4 assisted a few entrepreneurs into purchasing some
5 equipment to help them start up their business.

6 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** The small
7 projects are important, because the chances are that the
8 person who is starting them up knows how to run them, does
9 not need much accounting skills if he's line cutting or
10 if has a power saw and he's doing some work.

11 It's a good place to start, because the
12 problems are less. There are fewer barriers to success
13 is what I am trying to say.

14 **STEEVE MATHIAS:** Of course the risks are
15 lower. We have identified and we have worked numerous
16 hours on certain projects that we found were quite viable
17 in the community but when it came to accessing some
18 programs, this is where we had a problem with the regional
19 office, telling us it's not enviable or there's a French
20 community next to this community -- things like this.

21 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Monsieur
22 Polson.

23 **COMMISSIONER POLSON:** I gather your

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 organization is in quite a precarious position.

2 You mentioned that you are working with
3 six communities. Yesterday we heard from representatives
4 from two structures that exist within the Algonquin nation.

5 We heard from the Council of Chiefs, which are represented
6 by the Algonquin Secretariat, and we heard from the Grand
7 Chief who made the opening remarks from Maniwaki, the
8 Anishabe nation.

9 You are definitely working with
10 representatives from these two organizations. How does
11 this political dichotomy, if you want to call it that,
12 influence the effectiveness of your organization's overall
13 mandate? There are overtones, I'm sure, that surface.

14 When you want to have support for those
15 projects you have to have political support for sure too,
16 so who do you turn to? What does that do for your
17 organization's effectiveness?

18 **STEEVE MATHIAS:** At the Association we
19 have a representative from each community to form a Board
20 of Directors. Each time we seek political support -- up
21 until now we have not really used the politician as far
22 as economic development now is taking place. At the
23 Association we are now more or less trying to use political

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 means as a last resort.

2 I understand that in the future -- I have
3 a lot of concerns towards this matter. There are two
4 nation organizations as far as politics are concerned.

5 In the next few months the Association
6 is planning to host a seminar, some workshops and so on,
7 to promote the Association as well and to promote the unity,
8 to unite all bands, including the ones from Ontario. We
9 presently have nine in Quebec and we have one in Ontario.

10 We are hoping that -- we are inviting
11 all ten communities to come to a seminar or a meeting and
12 so on, to discuss these matters. They are projects where
13 I would see the entire nation getting all together. Like
14 you say, there are three communities who have their own
15 nation organization. I think the other ones are five or
16 six.

17 I don't know quite how things are going
18 to take place in the future with this. I still have a great
19 concern on this.

20 **COMMISSIONER POLSON:** I thank you for
21 your optimism, anyway. Good luck.

22 **CO-CHAIR RENÉ DUSSAULT:** I would like
23 to thank you for meeting with us and presenting your views

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 and thought and hope. Merci.

2 Nous allons entendre une dernière
3 présentation par M^{me} Hélène Pichet, qui est Directrice
4 générale de la Chambre de commerce de la région de Val
5 d'Or.

6 **ÉLAINE PICHET, DIRECTRICE GÉNÉRALE,**
7 **CHAMBRE DE COMMERCE DE VAL D'OR:** C'est bien ça, sinon
8 ça aurait été une belle promotion.

9 Alors, Mr. Bolson, M. Dussault, Mr.
10 Blakeney and Mrs. Robinson, je vais vous lire rapidement
11 la lettre qu'on a fait parvenir.

12 La présente est pour confirmer la
13 participation active de la Chambre de Commerce de Val d'Or
14 en tant qu'organisme quant aux bonnes relations entre la
15 communauté d'affaires valdorienne et les Autochtones.

16 En effet, plus de 500 membres font partie
17 de la Chambre de Commerce de Val d'Or regroupant des gens
18 en provenance de toutes les sphères d'activités
19 économiques. La Chambre de Commerce de Val d'Or est --
20 et ce, depuis plusieurs années -- à l'écoute de la
21 communauté autochtone évoluant à Val d'Or. Que ce soit
22 au niveau des activités sociales, économiques et des
23 relations, notre organisme a souvent appuyé des projets

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 favorisant les échanges entre les deux peuples.

2 De plus, afin d'avoir une représentation
3 adéquate du peuple autochtone au sein de notre organisme,
4 M^{me} Édith Cloutier, directrice du Centre d'Amitié
5 Autochtone, siège sur le Conseil d'administration de la
6 Chambre de commerce de Val d'Or depuis le mois de juin
7 1992.

8 La Chambre de commerce est toujours
9 présente et travaille et/ou appuie les projets relatifs
10 aux Autochtones. Entre autres, depuis plusieurs années
11 la Chambre de commerce de Val d'Or offre des services et
12 assiste bénévolement à l'élaboration d'activités sociales
13 comme le tournoi annuel amérindien de hockey et, tout
14 récemment, j'ai moi-même participé à l'élaboration et la
15 mise sur pied d'une campagne de promotion intitulée
16 "Christmas Welcome". Cette dernière avait pour but
17 d'accueillir les communautés crie et algonquines durant
18 la période de Noël. J'ai aussi inclu un document en
19 annexe.

20 Malgré tous les efforts déployés par
21 notre organisme, ce projet n'a pas reçu l'assentiment
22 général de notre communauté d'affaires. Cependant, nous
23 sommes persuadés que d'autres projets verront le jour afin

StenoTran

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 d'améliorer les relations entre Autochtones et les
2 non-Autochtones.

3 Tout en reconnaissant l'importance des
4 relations harmonieuses entre les Autochtones et
5 non-Autochtones, la Chambre de commerce de Val d'Or tient
6 à assurer votre Commission qu'elle continuera à favoriser
7 toute interaction possible et ce, dans un esprit de
8 partenariat économique, social et culturel.

9 C'est signé par le président, Jacques
10 Morin, de la Chambre de Commerce, qui ne peut être avec
11 nous. C'est pour ça que je suis ici pour le présenter.

12 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je vous
13 remercie madame Pichette d'être venue faire votre
14 présentation pour la Chambre de Commerce de Val d'Or.

15 Si je comprends bien, le projet que vous
16 avez annexé à votre mémoire ne va pas de l'avant pour le
17 moment.

18 **ÉLAINE PICHET:** Non, le projet, on l'a
19 travaillé, moi je l'ai travaillé une partie de l'été, j'ai
20 travaillé beaucoup avec -- on était un comité, dont
21 plusieurs personnes faisaient partie. Moi, je l'ai
22 travaillé activement avec surtout la personne qui a fait
23 tout l'aspect visuel et tout ça. C'était tout un dossier.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 Malheureusement, c'est qu'on a eu très
2 peu de temps pour le présenter aux commerçants de Val d'Or,
3 ce qui a fait que les gens se sont sentis un petit peu
4 poussés, ils n'avaient pas assez de temps malheureusement.

5 C'était tellement un beau projet d'envergure que il aurait
6 fallu un six ou sept mois pour préparer la communauté
7 d'affaires à accepter ce projet-là parce que les gens
8 devaient investir aussi financièrement.

9 Le projet en soi était fantastique parce
10 qu'au fond, ce qu'il faisait, c'est que c'était un projet
11 pour accueillir les Autochtones de façon plus adéquate
12 dans le temps de Noël, parce qu'on parle toujours en
13 retombées économiques pendant une semaine, c'est des
14 retombées directes de 4,5 millions de dollars. C'est
15 beaucoup d'argent pour une ville comme la nôtre. Donc,
16 c'est pour ça qu'on appuie un tel projet en tant que Chambre
17 de Commerce.

18 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Donc,
19 partie remise...

20 **ÉLAINE PICHET:** C'est partie remise
21 pour ce projet-là, je pense peut-être qu'il faudrait s'y
22 prendre plus tôt ou peut-être le mettre un petit peu plus
23 simple au début et l'élaborer, l'améliorer d'années en

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 années. Ce projet-là existe déjà dans quelques villes,
2 dont Timmins.

3 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Vous avez
4 assisté à la présentation de l'intervenant précédent, M.
5 Mathias de l'Association de développement algonquin.
6 Dans le mémoire de la Chambre, le dernier paragraphe de
7 la première page, vous dites,
8 "La Chambre de Commerce est toujours présente et travail
9 et, ou appuie des projets relatifs
10 aux Autochtones."

11 Je comprends que c'est une chose
12 d'appuyer un projet. Ma question est, au fond, est-ce
13 que vous essayez d'être actif en suscitant -- est-ce que
14 par exemple, un autre organisme comme celui qui nous a
15 précédé, l'Association de développement économique,
16 est-ce que vous essayez comme Chambre de Commerce d'établir
17 des liens et de favoriser, pas seulement d'appuyer,
18 l'éclosion de projets du côté des Autochtones?

19 **ÉLAINE PICHET:** C'est sûr quand je dis
20 appuie ou donne des services bénévoles, c'est ce qu'on
21 peut faire au niveau de notre Chambre. On est deux
22 permanentes. On est un organisme à buts non-lucratifs.
23 On passe 80 pour cent de notre temps à aller chercher

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 du financement dans le milieu. Je vous jure que ça prend
2 énormément d'énergie. Lorsqu'on arrive, c'est pour ça
3 que notre appui est vraiment au niveau soit de -- moi,
4 je sais que l'année passée, j'étais bénévole au tournoi
5 amérindien. J'ai fait des choses, j'ai passé deux jours
6 à vendre des boissons, ou à faire des choses. J'ai
7 travaillé de façon bénévole. J'ai donné du temps.

8 Aussi, la Chambre de Commerce, à toutes
9 les années, fait le tour des hôtels pour demander si il
10 -- en tout cas, on fait des choses comme ça, on fait des
11 actions. Lorsqu'on a des demandes d'appui, on les regarde
12 au sein du Conseil d'administration et on appuie ou quoi
13 que ce soit.

14 C'est important pour nous les relations
15 autochtones parce que justement, on a offert un poste à
16 Édith Cloutier qui est Directrice générale du Centre
17 d'amitié autochtone, pour justement avoir la version ou
18 la vision des Autochtones au sein de notre Conseil, parce
19 que c'est des élus, c'est des bénévoles encore une fois.

20 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Sur le plan
21 programme, ce que j'ai à l'esprit, c'est que vous avez
22 500 membres.

23 **ÉLAINE PICHET:** Oui.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Sur le plan
2 de l'emploi, il y a un certain nombre d'Autochtones ici
3 à Val d'Or, un nombre qui va venir en croissant. Est-ce
4 que la Chambre joue un rôle auprès de ses membres pour
5 inciter ou enfin...

6 **ÉLAINE PICHET:** Je pense qu'en appuyant
7 des projets comme celui du Christmas Welcome, puis d'y
8 avoir travaillé beaucoup, j'y ai travaillé plusieurs mois,
9 et nos membres sont au courant, donc, dans le fond, ils
10 sont...

11 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je
12 comprends, mais au fond, ma question est, plusieurs de
13 vos membres sont des employeurs, sans doute, ici à Val
14 d'Or ou un certain nombre.

15 **ÉLAINE PICHET:** Malgré, j'ai quelques
16 entreprises autochtones, j'en n'ai pas terriblement.

17 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Des
18 employeurs non-autochtones, en d'autres termes, sont pour
19 favoriser l'emploi, l'engagement d'Autochtones.

20 **ÉLAINE PICHET:** Oui, mais c'est sûr que
21 c'est un dossier qui peut être poussé. C'est pour ça
22 justement qu'on est allé chercher une Autochtone pour
23 siéger au sein de notre Conseil. Si Édith, demain matin,

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 nous soulève tel, tel, tel problème point de vue, il faut
2 tout le temps regarder ça avec une vision d'une Chambre
3 de Commerce.

4 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je
5 comprends.

6 **ÉLAINE PICHET:** Donc, là, on va
7 regarder, on va se pencher sur le dossier. Mais jusqu'à
8 date, je pense qu'on a aidé beaucoup. Ce que je trouvais
9 un petit peu malheureux là-dedans, c'est qu'on a eu une
10 semaine et demi de préavis, à venir se présenter ici.
11 Moi, je trouve ça déplorable. Vraiment, je voulais vous
12 le dire. Je trouve ça vraiment déplorable.

13 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:**
14 Normalement, vous auriez dû avoir six semaines.

15 **ÉLAINE PICHET:** Oui, je sais, mais...

16 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Ça fait
17 partie de nos petits problèmes.

18 **ÉLAINE PICHET:** Je le soulève parce que
19 ce n'est pas la première fois que ça arrive. Lorsque j'ai
20 à travailler sur des projets, des choses autochtones, on
21 est toujours à la dernière minute, puis je trouve qu'on
22 travaille -- personnellement, je trouve qu'on ne travaille
23 pas bien. Ça pourrait être meilleur.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Dans ce cas
2 ici, je vais vous dire que vous avez amplement l'occasion
3 pour vous reprendre parce qu'on ne vient pas et on ne repart
4 pas dans nos bureaux, écrire nos recommandations. Comme
5 j'ai eu l'occasion de le dire, c'est un dialogue qu'on
6 amorce.

7 Je voudrais prendre un peu ce que vous
8 me dites à pied levé pour suggérer de poursuivre la
9 réflexion. Nous sommes extrêmement intéressés à
10 recevoir des commentaires additionnels, parce qu'encore
11 une fois, nous allons être dans une phase de consultations
12 publiques et de participation publique d'ici l'automne
13 prochain, ou l'automne '93 et nous allons revenir au
14 Québec, malheureusement pas à Val d'Or, donc, il est
15 possible de resoumettre un mémoire substantiel. En
16 d'autres termes, les délais ne seront pas là. Je comprends
17 que ça n'efface pas ce que vous dites.

18 **ÉLAINE PICHET:** C'est ça, je veux dire,
19 la permanence, on en a que deux, donc, on a affaire aux
20 bénévoles qui doivent se réunir. Ce n'est pas facile,
21 c'est pour ça que je me sentais un petit peu mal à l'aise
22 de présenter ça, mais j'ai dit au moins, on va avoir la
23 chance de dire quelque chose ou de s'énoncer un petit peu.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 Il y a autre chose que je voulais
2 mentionner, qu'on a oublié de mentionner là-dedans, c'est
3 que la Chambre de Commerce a reconnu, en '90, une entreprise
4 autochtone qui a gagné -- l'entreprise de l'année, c'est
5 revenu à une entreprise autochtone qui était Air Quebec.
6 Donc, on reconnaît beaucoup ce que les Autochtones, au
7 niveau d'une Chambre de Commerce, font pour notre
8 communauté. Les relations sont bonnes, mais c'est sûr
9 qu'elles pourraient être meilleures.

10 Pour avoir travaillé avec des
11 Autochtones, la seule chose que je peux dire, qu'on ne
12 fonctionne pas du tout de la même façon. C'est peut-être
13 ça que je trouve qu'on ne se comprend pas, ou qu'il y a
14 peut-être des choses à améliorer au niveau des relations.

15 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** C'est
16 important ce que vous dites, parce que c'est au coeur de
17 la difficulté de la relation.

18 **ÉLAINE PICHET:** Oui.

19 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Au fond,
20 c'est un problème culturel.

21 **ÉLAINE PICHET:** Exactement.

22 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Ce matin,
23 il y a un intervenant qui nous a parlé de l'adaptation,

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 de la notion du temps indien, etc. Alors, si vous pouviez
2 poursuivre votre réflexion et soumettre des réflexions
3 additionnelles, parce que là on touche les attitudes, on
4 touche la jonction interculturelle.

5 **ÉLAINE PICHET:** Ce n'est pas facile
6 aussi de souligner ça. J'ai à travailler avec des
7 Autochtones et puis tout ça, et je suis quand même connu
8 un petit peu dans ce milieu-là, mais je ne veux pas que
9 ce soit mal pris non plus.

10 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Non.
11 C'est moins pour indiquer le problème que d'essayer de
12 nous donner des pistes de résolutions, de solutions de
13 convergence, parce que souvent on a des listes de
14 différences culturelles, et quand on dit ça, on se dit
15 comment est-ce qu'on va faire pour mettre ça ensemble.

16 **ÉLAINE PICHET:** Ça fait quand même deux
17 ans, deux ans et demi que je suis à la Chambre de Commerce
18 en tant que Directrice générale et c'est vraiment ce que
19 j'ai pu remarquer, c'est ça le problème. On ne fonctionne
20 pas du tout de la même façon, et on se retrouve à un moment
21 donné, ça fait ça. C'est très frustrant de mon côté et
22 ça doit l'être aussi beaucoup du leur.

23 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Ça nous est

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 exprimé de part et d'autres, mais je dois vous dire que
2 nous, on vit l'expérience au niveau de la Commission.
3 On a 65 pour cent de notre personnel qui est du personnel
4 autochtone de tous les coins du Canada, des peuples Métis,
5 Inuit, Indien à Statut, Hors-Réserve, etc., et c'est une
6 entreprise multiculturelle et il y a un bouillonnement,
7 il y a un choc. On le vit quotidiennement. Nous, on
8 estimait non seulement qu'on avait pas le choix mais que
9 ça ferait sans doute partie d'un des legs de la Commission,
10 que de réussir à faire ça et produire des résultats.

11 **ÉLAINE PICHET:** Je ne dis pas qu'une
12 façon est mieux que l'autre, mais je sens vraiment qu'il
13 y a une problématique à ça.

14 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je disais
15 ça pour dire qu'on participe à ça. On vous comprend très
16 bien et ça nous est exprimé de part et d'autres du côté
17 autochtone et non-autochtone. Je pense au fond ce qu'il
18 faut essayer de faire, c'est de trouver comment avoir des
19 points d'encrage.

20 **ÉLAINE PICHET:** Je pense que se parler
21 comme ça, c'est la meilleure façon. Moi, je sais bien
22 que lorsque quelqu'un m'appelle, justement pour un dossier
23 autochtone, puis on me dit, Hélène, ça me prend ça demain

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 matin, je dis, non, tu avais juste à m'appeler il y a deux
2 semaines. J'exprime vraiment et je leur dis, je suis prise
3 dans mon agenda, c'est pris. Je ne peux pas délivrer
4 quelque chose le lendemain matin, ça ne se fait pas. Je
5 ne travaille pas comme ça, puis je l'exprime aussi. Je
6 ne le cache pas.

7 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Vous
8 touchez du doigt une réalité très, très importante.

9 **ÉLAINE PICHET:** Je pense que je venais
10 ici surtout pour vous mentionner ça, à titre de Chambre
11 de Commerce.

12 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Alors,
13 encore une fois, si vous avez des réflexions, des pistes
14 de solutions additionnelles, n'hésitez pas à nous les faire
15 parvenir par écrit. Ça nous fera plaisir.

16 **ÉLAINE PICHET:** Certainement, parce
17 qu'il n'y a pas de problème de langage du tout.

18 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** C'est la
19 réalité culturelle plus profonde de part et d'autre.

20 Madame Robinson.

21 **COMMISSIONER VIOLA ROBINSON:** I don't
22 have any questions. I think you are all questioned out,
23 so I thank you for your presentation.

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 **ÉLAINE PICHET:** You are very welcome.

2 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** My only
3 comment has to do with our public notices. We think, at
4 least, we put them in the Val d'Or, Lasalle, Amos, Les
5 Échos Abitibiens, for the week of October 26th to 30th
6 and the week of November 9th to the 13th and for the week
7 of November 23 to 27. We stagger them a bit and we also
8 gave public service notices which we don't know whether
9 they used, to the radio stations, CJMV-FM at Val d'Or and
10 the Val d'Or, Lasalle, Amos Radio North, but we are busy
11 trying to get the message out. I am not for a moment
12 suggesting --

13 **ÉLAINE PICHET:** I will be honest I don't
14 even have the time to read the paper. I am so busy. I
15 know it is not an excuse, but...

16 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** We put
17 them in every two weeks so as to see, with a little luck...

18 **ÉLAINE PICHET:** The way I got the
19 message was a week and a half ago, someone called me to
20 say, Hélène, you have to go to the Commission. I am saying,
21 what are you talking about. I said, it's in a week and
22 a half, I can't. As far as we are concerned, it is better
23 if someone calls us up, and say you have a month or two

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 months or whatever.

2 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** We fully
3 appreciate your efforts.

4 **ÉLAINE PICHET:** Your best bet is
5 Communication people like between phone calls, people we
6 know, just a suggestion.

7 **COMMISSIONER ALLAN BLAKENEY:** We are
8 trying.

9 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** En fait,
10 vous avez parfaitement raison. On est très conscient.
11 S'il fallait fonctionner uniquement avec les avis qu'on
12 met dans les journaux, les audiences ne fonctionneraient
13 pas. On a des gens qui font le travail sur le terrain,
14 des représentants locaux. Malheureusement, pour diverses
15 raisons, il s'y glisse des situations hors contrôle qui
16 fait qu'il y a des retards comme celui dont vous parlez,
17 mais on est très conscient que c'est par le contact direct
18 avec les gens, tout à fait. Et c'est la façon dont on
19 essaie de fonctionner, mais on escort pas toujours à 100
20 pour cent.

21 Mr. Polson.

22 **COMMISSIONER GORDON POLSON:** Just a
23 last minute question, maybe it is one of my cultural

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 characteristic.

2 **ÉLAINE PICHET:** I was sure you would
3 come back with that one.

4 **COMMISSIONER GORDON POLSON:** But I also
5 look at the agenda and I see the Chamber of Commerce is
6 scheduled for 9:00 this morning, so it is a lot longer
7 than one minute.

8 **ÉLAINE PICHET:** Well, 9:00 this morning
9 -- I am sorry, I'd like to get back to you on that one.

10 **COMMISSIONER GORDON POLSON:** You will
11 have a chance to respond.

12 **ÉLAINE PICHET:** I was told 2:30
13 yesterday and I got the message this morning and I wasn't
14 there. I had an appoint. Sorry, but I was told at 2:30
15 yesterday.

16 **COMMISSIONER GORDON POLSON:** But
17 another cultural characteristic of my people and First
18 Nations People is that we don't talk when other people
19 talk, we listen.

20 I want to mention that during one of the
21 presentations earlier today, there was an allegation of
22 racism, not the kind that is so visible, but especially
23 when it comes to employment, seeking of employment and

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 we all know that in these trying and hard economic times,
2 it is existant, and especially for visible people like
3 myself and others. It was a concern for this particular
4 community here, of Val d'Or with the high number of First
5 Nations People as residants.

6 I would like to find out if you consider
7 that as an issue and how does your organization expect
8 to address that issue.

9 **ÉLAINE PICHET:** Racism, is that what you
10 are asking me about, what we want to do about racism or
11 if we are going to do something about it?

12 **COMMISSIONER GORDON POLSON:** Well, take
13 it in whatever context you want.

14 **ÉLAINE PICHET:** What I was trying to
15 explain earlier is that as a Chamber of Commerce, we cannot
16 cover everything. We have to cover the economical side
17 of things, the way the city goes, if it is going well.
18 It is strictly economical. When people approach us with
19 something, the Indians -- is that the term we can use --
20 we try to do our best. Like I was saying, we're a Board
21 of elected members. When someone approaches me with a
22 project like the Christmas Welcome, I was in full agreement
23 and I thought it was a wonderful project, but it did not

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 work out and I was very saddened by that. It just did
2 not work out because it was badly managed as far as the
3 time goes.

4 I, personally, I don't see any racism
5 because I have been working with Édithe and other people
6 and I did not see. I am sure there is and unfortunately,
7 if we can do something about it through things like we
8 have been doing at the Chamber of Commerce, fine. But
9 as a Chamber of Commerce, we cannot address the issue
10 through that way. We are going to try through other things
11 like the Christmas Welcome or helping when the Cris come
12 for Christmas, to do things about it. We cannot address
13 the issue, the flat issue of racism as a Chamber of
14 Commerce. We can't do that. It is not our role, our
15 mission, or whatever. But I am sure there is some, and
16 I could see it when I presented the project to all my
17 members, of course, there is some, that is sure.

18 But as a representative of the Chamber
19 of Commerce, we are not promoting that, of course not.
20 I think we are pushing, we are trying our best. I don't
21 know if that answers your question.

22 **COMMISSIONER GORDON POLSON:** At least,
23 you address the question. I want to thank you for so

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 eloquently expressing your linear way of thinking.

2 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** I think the
3 elastic change is a good piece of dialogue that we have
4 and it shows how difficult it is.

5 I would like, in closing, to draw the
6 attention to Mr. Bolson, to the poster on the wall that
7 says, "a time to talk and a time to listen" and very often,
8 when dialogue goes on, people talk and listen at the same
9 time. That is part of the process.

10 Madame Pichet, j'aimerais vous
11 remercier d'être venue nous rencontrer et faire la
12 présentation. Encore une fois, on vous incite à continuer
13 à réfléchir sur des pistes de solutions. Je pense que
14 vous avez apporté, pour une des rares fois dans la
15 Commission, l'occasion de faire cette discussion entre
16 la jonction culturelle et au fond qui est là sous-jacente.

17 **ÉLAINE PICHET:** Je l'ai mentionné
18 tantôt. J'espère que ça a été bien vu. Je ne suis pas
19 contente avec la question de M. Bolson. Ça me tracasse
20 beaucoup et ça va me tracasser.

21 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Ne sortez
22 pas avant de nous parler.

23 **ÉLAINE PICHET:** Non, c'est parce que

Le 1^{er} décembre 1992

Commission royale sur
les peuples autochtones

1 tantôt il a commencé son interjection en me disant qu'il
2 écoutait quand les gens parlaient, malheureusement, j'ai
3 du sang latin et des fois on s'embarque et on se parle,
4 mais je veux dire il faut respecter ça aussi. Lorsque
5 j'ai dit qu'on avait donné un siège à une Autochtone sur
6 notre Conseil d'administration, je pense que ça, c'est
7 un pas important. Ça ne s'était pas encore fait. On
8 pousse beaucoup les dossiers quand les Autochtones
9 viennent nous voir avec des dossiers. On est à l'écoute
10 et c'est ça qui est important. Je pense qu'on fait
11 notre part du marché. On est quand même une Chambre de
12 Commerce. Ça a des mandats bien précis. C'est tout ce
13 que j'avais à dire.

14 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Je pense
15 que vous avez fait une contribution très, très utile pour
16 la Commission cette après-midi et plus largement.

17 Je vous remercie, Madame Pichet.

18 **ÉLAINE PICHET:** Merci, et bonne fin de
19 journée.

20 **COPRÉSIDENT RENÉ DUSSAULT:** Alors, nous
21 allons terminer cette séance d'audiences publiques ici
22 à Val d'Or. Nous allons reprendre demain matin comme
23 Commission à Maniwaki. Merci.

Le 1^{er} décembre 1992

**Commission royale sur
les peuples autochtones**

1 --- La séance est levée à 15 h 55